UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

La pêche et les pêcheurs au Burundi : mobilités socio-économiques sur le littoral du lac Tanganyika, de Rumonge à Kabezi

Sindayihebura, Théophile; Sous la direction du : Dr. Eric Ndayisaba

2024
UB, FLSH
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1002

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Master en Sociétés, Pouvoirs, Territoires et Développement Durable

Filière : Histoire

LA PECHE ET LES PECHEURS AU BURUNDI : MOBILITES SOCIO-ECONOMIQUES SUR LE LITTORAL DU LAC TANGANYIKA, DE RUMONGE A KABEZI.

Par :

SINDAYIHEBURA Théophile

Mémoire

présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du

Diplôme de Master

Sous la direction du :

Dr. Eric NDAYISABA

Bujumbura, mars 2024

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY

Président du Jury : Pr Oscar TOYI

Secrétaire : M. Sc. Zorobabel BANKUWUNGUKA

Directeur : Dr. Eric NDAYISABA

DEDICACES

A notre chère maman pour son admirable courage et dévouement ;

A notre père pour le sacrifice qu'il nous a consenti ;

A notre frère Aaron Nitegeka et notre sœur Charlotte Kwizera pour l'affection qu'ils nous ont toujours témoigné ;

A notre épouse Violette Nzeyimana pour la tendresse qu'elle nous a toujours réservée.

REMERCIEMENTS

Le présent travail est le fruit de multiples efforts émanant d'un certain nombre de personnes que nous avons l'honneur de remercier ici.

Nos vifs remerciements s'adressent premièrement au Dr. Eric Ndayisaba, Directeur de ce mémoire. Ses conseils et remarques nous ont été d'une grande utilité. Qu'il trouve ici l'expression de notre profonde gratitude. A tous les professeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département de Sociétés, Pouvoirs, Territoires et Développement Durable et à tous les éducateurs qui, au cours de notre formation, nous ont fait bénéficier de leurs connaissances, nous disons merci. Nous leur devons ce que nous sommes.

Nous remercions également tout le personnel du Ministère de l'Environnement, Agriculture et Elevage, Direction de la Promotion de Filière Halieutique, pour nous avoir aidés dans notre recherche. En fin nous exprimons nos sentiments de reconnaissance à toute personne qui a accepté de nous donner les informations en rapport de notre travail lors de notre travail.

RESUME

La pêche existait au Burundi depuis les temps les plus reculés comme une activité de subsistance. Les pouvoirs coloniaux et surtout des pouvoirs publics contemporains ont porté l'intérêt sur l'amélioration de ce secteur afin de le rendre plus productif. C'est ainsi que la pêche est devenue une importante économie régionale sur le littoral du lac Tanganyika.

Dans une démarche socio-historique, le présent travail étudie l'ancrage territorial de la pêche. Il analyser en outre l'économie de la pêche aussi bien au niveau familial que régional.

Mots-clés : Burundi, pêche, Tanganyika

ABSTRACT

Fishing has existed in Burundi since ancient times as a subsistence activity. The colonial powers and especially the contemporary public authorities focusing on improving fishing activity in order to make this sector more productive. This is how fishing has become an important regional economy on the coast of lac Tanganyika.

In a socio-historical approach, this work studies the territorial anchoring of fishing. He also analyzes the fishing economy both at family and region level.

Key words: Burundi, fishing, Tanganyika.

INCAMAKE

Uburovyi bwamye mu Burundi igihe kitari gito nkumwuga wunganira mumfungurwa. ku ntwaro z'igikoroni na canecane kuntwaro zo mubigihe vya none niho uwo mwuga watanguye gutezwa imbere biboneka kugira wunganire cane kugwiza umwimbu. Ni muriyo ntumbero uburovyi bwahindutse ikingi yubutunzi ikomeye mwiterambere ry' akarere kegereye inkengero zikiyaga Tanganyika

Iki gitabo nicigwa curuhererekane ruri hagati y'uburovyi nakarere burangurirwamwo canke bufitiye umumaro. Numwihezo w'uruhara bw'uburovyi mwiterambere ry'ubutunzi bw'akarere n'imiryango burimwo.

Amajambo yurufatiro: Burundi, uburovyi, Tanganyika

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY i
DEDICACES ii
REMERCIEMENTS iii
RESUME iv
ABSTRACT v
INCAMAKE vi
TABLE DES MATIERES vii
LISTE DES TABLEAUX x
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS xi
AVANT PROPOS xiii
INTRODUCTION GENERALE 1
1. La pêche : une économie régionale dans la plaine du lac Tanganyika 1
2. Choix et intérêt du sujet 2
3. La problématique de recherche 2
4. Méthodologie de travail 3
5. Articulation du travail 4
CHAPITRE I : TERRITOIRE ET HISTORIQUE DE LA PECHE AU BURUNDI 6
I.1. Aperçu général sur le lac Tanganyika et la construction du territoire de pêche dans la plaine de l'Imbo 6
I.1.1. Origine et principaux traits caractéristiques du lac Tanganyika 6
I.1.2. Présentation sommaire de la plaine de l'Imbo 8
I.1.3. Evolution du territoire de la pêche dans la plaine de l'Imbo-Sud 10
I.1.3.1. Territoire géographique et son évolution 11
I.1.3.2. Territoire social et sa construction 13
I.1.3.3. Territoire économique 17
I.1.3.3.1. La plus active zone du territoire économique de pêche 17
I.1.3.3.2. Le territoire au-delà des frontières burundaises 18
I.1.4. Interaction entre les trois territoires 19
I.2. Historique et les types de pêche dans le lac Tanganyika 20
I.2.1. La pêche dans l'économie traditionnelle 20
I.2.2. La mise en valeur de la pêche par le pouvoir colonial 22
I.2.2.1. Réglementation et modernisation du secteur de pêche 22

I.2.2.2. Le bilan en matière de pêche sous l'administration belge 24
I.2.2.3. Organisation et fonctionnement des sites de pêche 26
I.2.2.4. La relance de la pêche après l'indépendance 27
I.3. Les différents types de pêche dans le lac Tanganyika 31
I.3.1. La pêche coutumière 31
I.3.2. La pêche artisanale moderne 33
I.3.3. Pêche semi-industrielle 34
CHAPITRE II : L'ECONOMIE DE PECHE : ENTRE LA SUBSISTANCE ET L'ACCUMULATION 40
II.1. La pêche dans l'économie familiale 40
II.1.1. Le poisson comme aliment privilégié par la population de l'Imbo 40
II.1.2. La pêche comme source d'emplois 43
II.1.3. La pêche, une source de revenu 45
II.1.3.1. Les patrons-pêcheurs et les pêcheurs 45
II.1.3.2. Le revenu des porteurs, des gérants et commerçants 48
II.1.4. L'orientation du revenu de la pêche 50
II.1.4.1. Les biens de consommations 50
II.1.4.2. Les biens d'investissement 52
II.1.5. Comparaison du revenu de la pêche à celui de l'agriculteur 55
II.2. La contribution économique de la pêche au niveau communal 57
II.2.1. La pêche comme objet de commercialisation 57
II.2.2. La contribution financière de la pêche dans les caisses des communes 58
II.3. La Place de la pêche dans l'économie nationale 60
II.4. Les problèmes de la pêche dans la région riveraine 61
II.4.1. Les problèmes de financement 61
II.4.2. Les problèmes à caractère sécuritaire et conjoncturel 62
II.4.3. Les problèmes liés à l'organisation et au niveau d'instruction 63
II.4.4. La diminution progressive des espèces de poissons 64
CHAPITRE III : ASPECTS SOCIO-CULTURELS DE LA PECHE 67
III.1. La pêche et restructuration sociale 67
III.1.1. La pêche fructueuse, occasion de joie et partage 67
III.1.2. La pêche et manifestation de solidarité 68
III.1.3. L' image du pêcheur dans son milieu 70
III.1.4. La pêche et regroupement social 71

III.2. La pêche et l'ordre social 73
III.2.1. La pêche et les abandons scolaires 73
III.2.2. La pêche et l'alcoolisme 75
III.2.3. La pêche et les relations sexuelles précoces ou/ et hors mariage 77
III.3. La pêche et les croyances traditionnelles 80
III.3.1. Initiation du jeune pêcheur 80
III.3.2. Les rites et initiations relatives à la pêche 82
III.3.3. Les interdits liés à la pêche 84
III.3.3.1. Interdits liés aux aliments 84
III.3.3.2. Interdits liés aux filles et aux femmes 86
CONCLUSION GENERALE 89
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 92
ANNEXES 95

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution en nombre d'unités, de la production totale et de la production par unité entre 1952 et 1957 de la pêche coutumier 23

Tableau 2 : Evolution des prises de poisson sous la colonisation Belge 25

Tableau 3 : Recensement des unités de pêche artisanales et coutumières entre 1961 et 1966 28

Tableau 4 : Evolution du nombre d'unité de pêche et des productions des pêches coutumières et artisanales entre 1971 et 1976 29

Tableau 5 : Les Pêcheries burundaises du lac Tanganyika de 1990- 2005 36

Tableau 6 : Production annuelle de poissons au lac Tanganyika de 2009- 2022 37

Tableau 7 : nombre des pêcheurs et bateaux dans le lac Tanganyika 2011 et 2015 44

Tableau 8 : La répartition des dépenses des pêcheurs après une campagne lunaire de mars 2023 51

Tableau 9 : Recettes d'exportation du poisson de 2000 à 2005. 60

Tableau 10: Les abandons scolaires de la 1ère année à la 6éme année des années scolaires 2010-2011 ; 2015-2016 et 2021-2022 74

Tableau 11 : Facteurs influençant les pêcheurs à faire des rapports sexuels en dehors du foyens selon le type de pêche 77

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

A.F.P.M.BU : Association des Fournisseurs du Poisson au Marché de Bujumbura

A.V.P.M.BU : Association des Vendeurs du Poisson du Marché de Bujumbura

CNDD- FDD : Conseil National pour la Défense de la Démocratie

DEPP : Département d'Eau, Pêche et Pisciculture

DPFH : Direction pour la Promotion de Filière Halieutique

FAO : Found Agriculture Organisation (Organisation des Nations Unies pour alimentation et l'agriculture)

F : fille

FNL : Front National de Libération

Fr : Francs

frbu : Francs burundais

G : Garçon

hab : habitant

ISTEEBU : Institut de Statistiques et d'Etudes Economique du Burundi

kg : kilogramme

gr : gramme

m : mètre

mm : millimètres

MST : Maladie Sexuellement Transmissible

OMS : Organisation Mondial de la Santé

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PIB : Produit Intérieur Brut

RDC : République Démocratique du Congo

RN : Route Nationale

S.R.D : Société Régionale de développement

VIH : Virus de l'immunodéficience humaine

SUPOBU : Société et l'Usine de Poissons du Burundi

SIDA : Syndrome d'Immunodéficience Acquise

AVANT PROPOS

Signalons aux lecteurs que la présente étude « *La pêche et les pêcheurs au Burundi : Mobilités socio-économiques sur le littoral du Lac Tanganyika, de Rumonge à Kabezi* » est une recherche en Histoire, dont l'objectif était d'analyser les dynamiques socio-économiques dans quelques zones de pêche sur le littoral du Lac Tanganyika.

En effet, la pêche existait au Burundi depuis les temps les plus reculés comme une activité de subsistance. Les pouvoirs coloniaux et surtout des pouvoirs publics contemporains ont porté l'intérêt sur l'amélioration de ce secteur afin de le rendre plus productif. C'est ainsi que la pêche est devenue une importante économie régionale sur le littoral du lac Tanganyika.

Dans une démarche socio-historique, le présent travail étudie l'ancrage territorial de la pêche. Il analyser en outre l'économie de la pêche aussi bien au niveau familial que régional.

INTRODUCTION GENERALE

1. La pêche : une économie régionale dans la plaine du lac Tanganyika

Le secteur de pêche dans le lac Tanganyika revêt une importance particulière pour les pays riverains du lac en général, la région riveraine et les pêcheurs en particulier. En effet, les produits de la pêche viennent compléter des productions agricoles qui ne sont pas à elles seules capables de satisfaire les besoins en protéines dont la population a besoin.[1]

Pour le Burundi, avec une densité moyenne de 311,7 hab. /km² et l'accroissement annuel estimé à 2,3%[2], on assiste à un problème de surpeuplement. Les superficies cultivables et habitables sont devenues insuffisantes, ce qui freine gravement l'activité agro-pastorale.

L'élevage comme activité économique très importante en milieu rural, connait actuellement des problèmes liés au manque de pâturages vu qu'il n'est pas modernisé pour être pratiqué dans des fermes comme cela se fait dans les pays développés. Pour cela, la pêche au Burundi constitue aussi une source d'économie non moins importante pour la satisfaction de besoins en argent, mais aussi de la viande riche en protéines animales, quoi que cette activité ne concerne principalement qu'une petite frange de la population riveraine.

Un regard rétrospectif en effet sur la société burundaise nous révèle que les diverses activités ont une influence grandissante sur ceux qui les exercent et sur les régions où elles sont exercées, d'où la région riveraine et les pêcheurs sont les bénéficiaires privilégiés des atouts en provenances de la pêche (emplois, alimentation, commerce riverain, …). En effet la pêche offre les occasions d'emploi salarié en milieu riverain surtout pour une main d'œuvre majoritairement non scolarisée. Malgré l'irrégularité de l'emploi suite à son caractère saisonnier, la pêche concentre autour des sites de pêche une main d'œuvre non moins importante. Actuellement, aux alentours de ces sites de pêche se sont développés des centres de négoces (Gatumba, Kajaga, Kabezi, Nyamugari, Gitaza, Magara, Minago, Kagongo, Kizuka, Rumonge, Karonda, Mvugo et Nyanza lac) grâce à l'activité de pêche.

Par conséquent ce mémoire se propose d'étudier les mobilités socio-économiques sur le littoral du lac Tanganyika consécutives à la pêche. Notre analyse cherche notamment à saisir l'ambivalence de l'économie de pêche qui se situe entre la subsistance et l'accumulation. Malgré la fragilité du travail dans le secteur de pêche, que ce soit en raison de son irrégularité (arrêts fréquents du travail de 7 jours pour chaque mois afin de permettre la reproduction des

[1] M.J. EVERT, *Le lac Tanganyika, sa faune, et la pêche au Burundi*, Mémoire, Bujumbura, U.B, 1980, p.200.
[2] Les résultats définitifs rendus publics par le décret N° 100/55 du 05 Avril 2010

poissons) et le caractère saisonnier du niveau de rendement (saison florissante et non florissante) ou la précarité du travail chez les producteurs (revenu incertain, travail sans contrat et sans assurance, les accidents maritimes, etc.), les pêcheurs de la plaine du lac Tanganyika occupent un statut considérable dans l'économie rurale.

2. Choix et intérêt du sujet

La pêche a fait vivre et continu à faire vivre une fraction non négligeable de la population burundaise en général et les pêcheurs ainsi que leurs familles en particulier. Notre travail s'intitule donc *la pêche et les pêcheurs au Burundi : mobilités socio-économiques sur le littoral du lac Tanganyika, de Rumonge à Kabezi*. Le choix d'un tel sujet trouve sa justification dans la mesure où la pêche contribue énormément à l'économie aussi bien familiale que régionale dans la plaine du lac Tanganyika. Le littoral de Rumonge à Kabezi est une zone rurale qui englobe beaucoup de pêcheurs et une grande partie d'unités de pêche. C'est aussi une zone où coexistent deux grands types de pêche les plus fréquents dans le lac Tanganyika (la pêche coutumière et la pêche artisanale). Ces deux types de pêche ont occupé et continuent d'occuper une part importante dans la vie quotidienne de la population riveraine du lac.

Il s'agit donc de comprendre dans une démarche historique de longue durée, des origines à nos jours, la place qu'occupe la pêche dans la vie de la population riveraine en général et les pêcheurs en particulier ainsi que les mobilités socio-économiques qui en sont liées.

3. La problématique de recherche

Il est évident que dans les pays en voie de développement dont le Burundi fait partie, la majorité de population cherche encore à obtenir les conditions élémentaires de subsistance entre autre, une alimentation équilibrée et suffisante, des soins de santé et un logement salubre.

Ainsi, la rentabilisation des ressources halieutiques par l'exploitation des faunes piscicoles afin d'améliorer le régime alimentaire d'une part et d'offrir les opportunités d'emploi d'autre part surtout en milieu rural s'avère indispensable.

Des études variées ont été déjà menées par des biologistes, des vétérinaires et des économistes (EVERT M.J., 1980 ; Ngendakuriyo A., 2008, Bazogomba J., 2010). Presque toutes les études se sont penchées sur le côté hydrobiologique de la pêche, ainsi que l'aspect organisationnel et commercial des produits de pêche sur la cote riveraine du lac. Mais à notre connaissance peu d'Historiens chercheurs ont mené des études approfondies sur l'aspect

social et économique de la pêche en plaine du lac Tanganyika. En effet, cette étude contribuera donc à l'élargissement des travaux déjà faits en mettant en évidence les profondes mutations socioéconomiques, ainsi que les conditions de travailleurs dans le secteur de pêche.

Comment se structure donc le territoire de la pêche? A quel niveau cette activité contribue à l'économie aussi bien familiale que régionale? Comment est orienté le revenu tiré de la pêche ? Quel est le statut des pêcheurs par rapport à ceux des autres riverais travaillants dans les autres domaines autres que la pêche ? C'est par la volonté de donner des réponses à toutes ces interrogations que nous nous proposons de mener ce travail.

4. Méthodologie de travail

Notre sujet de recherche relève de la sociohistoire régionale de longue durée. L'étude prend en compte les dynamiques de la pêche dans un temps long. Elle se base d'abord sur des documents écrits disponibles et des nombreuses informations recueillies à la Direction de la Promotion de Filière Halieutique du Ministère de l'environnement, agriculture et élevage. Ensuite, les archives de différents services des entreprises publiques ou privées se révèlent importantes. Il s'agit de l'ISTEEBU, des bibliothèques universitaires et autres centres de documentation comme la FAO.

Aussi d'importants documents tels que des ouvrages généraux en rapport avec l'évolution de la pêche au Burundi, des mémoires, des thèses, des journaux privés et publics, des revus d'informations et divers documents nous ont été utile.

Ce travail est aussi le résultat de dix semaines passées dans les zones de pêche, sur le littoral du lac Tanganyika pour mener des entretiens avec les pêcheurs, les commerçants des poissons, les fabricants et mécaniciens des flottes, les populations environnantes, les administratifs.

Nous avons procédé à l'échantillonnage à la manière de Gilbert DE LANDSHEERE : *« Choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou d'événements dont l'observation permet de tirer des conclusions (inférences) applicables à la population entière (univers) à l'intérieur de laquelle ce choix a été fait* ».[3]

L'enquête nous a permis de dégager certaines conclusions. Le travail sur terrain consistait à prendre connaissance sur encrage socio-économique du territoire de la pêche en s'informant auprès des paysans riverains et les pêcheurs. Ensuite il s'agissait de relever les différentes

[3] G. DE LANDSHEERE, *Introduction à la recherche en éducation*, 5e édition, Paris, Armand Colin-bourrelier, 1982, p.238.

activités génératrices de revenus aux populations riveraines et aux paysans pêcheurs. Comparer le revenu de la pêche à celui des autres activités de la région, s'informer sur les relations entre la pêche et le genre, les abandons scolaires, la délinquance, les interdits liés à la pêche, etc., ont fait aussi l'objet de notre travail sur terrain.

5. Articulation du travail

La partie burundaise du lac Tanganyika s'étend sur environ 120 km de longueur[4], soit une longueur de six communes riveraines (Mutimbuzi, Kabezi, Muhuta, Bugarama, Rumonge, Nyanza-lac) y compris le littoral de la Maire de Bujumbura. Notre choix a porté sur la zone rurale, tronçon Rumonge-Kabezi comprenant les sites de pêche suivants : Rumonge, Kizuka, Kinani, Kagongo, Minago, Rutumo, Magara, Rutunga, Gitaza, Migera, Kabezi et Nyamugari. En tant que zone rural et ne disposant pas d'une usine, une partie de sa main d'œuvre est obligée de chercher l'emploi en dehors du secteur agricole. Ainsi la pêche devient une source d'argent dans cette région quand on sait que la culture du palmier à l'huile (plante dominante dans la région) ne peut pas satisfaire à elle seule une si importante main d'œuvre de la région et que d'autres plantes comme le manioc, la banane et le riz procurent des revenus à long terme.

Ce travail compte donc trois chapitres. Le premier chapitre intitulé « Territoire et historique de la pêche au Burundi » consiste à une brève description du lac Tanganyika et de la plaine de l'Imbo dans leur cadre spatio-temporel. Ensuite nous esquissons le territoire de la pêche, l'historique et les types de pêche toute en mettant en évidence les mutations profondes acquises au cours des diverses périodes sur le mode de vie de population riveraine et spécifiquement sur les pêcheurs.

Le deuxième chapitre s'intéresse à l'économie de la pêche : entre la subsistance et l'accumulation. Ici, le travail insiste sur l'impact économique de cette activité au niveau individuel, familial et local à travers les emplois, les taxes et les revenus obtenus grâce à la pêche. C'est également dans ce deuxième chapitre que nous étudions les contraintes auxquelles la pêche et les pêcheurs font face et donc susceptibles de freiner leur croissance économique.

Enfin, le troisième chapitre parle des aspects socioculturels de la pêche sur la population riveraine du lac. Il s'agit d'étudier les perceptions sociales et culturelles liées aux activités de

[4] E. Ngiye, *La filière palmier à huile au Burundi : acteurs et territoires*, thèse de doctorat, Université Toulouse - Jean Jaurès, 2015, p. 106

la pêche. Il est aussi pertinent de savoir comment les femmes et les filles participent ou non à la pêche en tenant compte des interdits qui pèsent sur elles, mais aussi des évolutions et interactions socio-économiques remarquables dans les secteurs de la pêche.

CHAPITRE I : TERRITOIRE ET HISTORIQUE DE LA PECHE AU BURUNDI

Nous allons nous limiter à la présentation sommaire et à la description géographique de la région littorale du lac Tanganyika. Nous allons étudier la manière dont s'est construit le territoire de la pêche à partir de la plaine du lac Tanganyika et ses conséquences sur le mode de vie de la population. Nous allons parler aussi sur les principaux types de pêche ainsi que les différentes techniques appropriées, lesquelles n'ont cessé d'être améliorées et dont les rendements y ont été conséquents. En effet, la plaine de l'Imbo-Sud, une zone côtière du lac Tanganyika reste la zone la plus privilégiée du Burundi en matière des ressources halieutiques. Cette espace partagée par quatre provinces (Bujumbura mairie, Bujumbura, Rumonge et Makamba) est le plus grand réservoir de ressource halieutique du Burundi.

I.1. Aperçu général sur le lac Tanganyika et la construction du territoire de pêche dans la plaine de l'Imbo

I.1.1. Origine et principaux traits caractéristiques du lac Tanganyika

L'origine du mot « Tanganyika » est controversée. Certains pensent que ce mot serait à l'origine du mot « kucanganya » qui signifie en kiswahili faire un mélange.[5] Mais quel mélange ? Certains pensent que le mélange dont on parle serait la débâcle de 1878, au moment où le lac commence à s'écouler par la Rukuga vers le Congo, impressionna les riverains, et des légendes sont ainsi créées à ce sujet. D'autres pensent que le mélange rappellerait aussi le moment où les 2 lacs (futur lac Tanganyika nord et sud) se sont réunis à hauteur de Kalemie(Albertville) en République Démocratique du Congo(RDC) actuelle. En outre le mélange pourrait aussi nous rappeler qu'un jour les eaux du lac Kivu ont commencé à se déverser dans le lac Tanganyika par la rivière Ruzizi.[6] Enfin, le lac Tanganyika viendrait du mot « kunyika » ce qui signifie s'enfoncer ou s'effondrer ; ce qui nous fait penser au Rift volley dont le lac Tanganyika est le prolongement. Pour les Burundais et surtout ceux de haute terre, le lac Tanganyika fait l'objet de tabou en ce sens qu'il ne fallait pas se retourner pour regarder le lac au risque d'en mourir.

En effet, Cette croyance semble plus parlant avec la mort du roi Mwezi Gisabo après avoir rendu visite aux européens au bord du lac Tanganyika malgré l'intesrdit qui l'empêchait de voir ses eaux.[7]

[5] M.J. EVERT, *Op-Cit.,* 1980, p.3.
[6] *Idem*
[7] J. CHARLES-ANDRE. et al., *Les Africains*, Tome II, éditions J.A., Paris, 1977, p. 275.

Ici, sur base de l'historique de la plaine de l'Imbo qui était depuis longtemps une région de prolifération des maladies parasitaires et surtout le paludisme, nous pourrions lier ce refus de voir les eaux du lac par la crainte du paludisme. Cette croyance a donc limité pendant longtemps la consommation du poisson aux régions riveraines du lac.

Le lac Tanganyika est un lac très original par son site grandiose, ses fréquentes variations de niveau provoquées par un bilan hydrologique instable, ses caractères hydrologiques qui le reproche beaucoup plus de mer et des océans tropicaux et par la très grande endémicité de sa faune.[8]

Deuxième lac du monde par sa profondeur avec 1470m, ce qui fait de ce lac le deuxième le plus profond du monde après le lac Baïkal avec 1522 m. Avec une superficie de 34000 km² et un volume de 30000 km³, le lac est réparti entre quatre pays à savoir ; le Burundi, la République Démocratique du Congo, la Tanzanie et la Zambie. Avec une superficie de 2600 km² pour le Burundi, ce dernier ne couvre que 8% de la superficie total du lac.[9]

En effet les eaux du lac Tanganyika renferment une grande partie d'organismes dont certains d'entre eux n'existent nulle part ailleurs. Le lac Tanganyika avec ses eaux douces est le plus poissonneux du monde[10]. On y rencontre un minimum de 300 espèces de poissons dont deux tiers sont uniques à ce lac (poisson endémiques). Cette biodiversité du lac attire souvent la population de la région riveraine du lac Tanganyika.

A part la pêche au lac qui est considérée comme activité économique la plus importante du lac, il nous faut signaler aussi que le lac constitue un moyen de communications par ces quatre principaux ports (Bujumbura, Kigoma, Kalemie et Mpulungu).

Malgré son unique environnement physiologique, sa contribution à la biodiversité mondiale et son importance pour une population de la région riveraine, le lac Tanganyika fait face à une variété des menaces comme : la pollution, la sédimentation et la surpêche ou la pêche avec engins destructifs.

[8] A. LOPEZ, *Les paysans-pêcheurs des basses terres du Burundi ; contribution à l'étude de la complémentarité de deux activités à partir de deux exemples-types : Gitaza et Rutunga*, thèse de doctorat, Université de Bordeaux III, septembre, 1978, p. 25

[9] F. CORSI, *Analyse et projet régional de développement de pêcherie du lac Tanganyika*, rapport présenté au gouvernement du Burundi et du zaïre, Rome, F.A.O., 1987, p.20.

[10] http://fr.wikipedia.org/wiki.lac_tanganyika, consulté le 18 avril 2023

I.1.2. Présentation sommaire de la plaine de l'Imbo

L'histoire et la tradition des Burundais montrent une très nette opposition entre les basses terres et le Burundi des plateaux et des collines. Au temps de la royauté, Le pouvoir ganwa ne s'y installera que vers les années 1940, comme l'écrit Emile MWOROHA :

« *Il s'agit des chefs que le Mwami choisit parmi les Bahutu et les Batutsi. Ils administraient certaines régions, généralement les entités moins étendues que les domaines des chefs princiers. Par exemples la région de l'ouest(Imbo) se trouvait sous le contrôle des Batware du roi. Il faudra attendre les années 1940 pour que le pouvoir ganwa s'installe dans l'Imbo* »[11]

En outre, la région de l'Imbo est restée très longtemps un milieu répulsif, d'une part en raison de ses nombreuses maladies (paludisme, fièvre jaune, etc…), d'autre part à cause de l'insécurité qui y régnait. Les plateaux et les collines ont toujours représenté un milieu refuge en période de troubles ; ce phénomène s'est encore vérifié lors des évènements de Mai 1972 qui entrainèrent, jusqu'au retour au calme, une véritable désertification de la plaine côtière. Cependant bien que peu hospitalière, ce région était tout de même peuplée et même fortement peuplée pour l'époque selon les rapports des premiers voyageurs qui prirent en contact avec elle (1850-1880). [12]

« Les Barundi ont un pays splendide et riche. D'immenses plantations de bananiers, de grands champs de céréales et de jardins couverts de plantes verdoyantes des rives du lac jusqu'aux collines et contribue à donner cette population une apparence générale prospère »[13]

Pour Albert Lopez la végétation de la basse terre de l'Imbo constitue un sujet d'étonnement par sa parfaite réussite dans la région malgré l'existence de plusieurs mois de sècheresse.[14] La prédominance de culture vivrière est ici incontestable dans la plaine où les cultures de rentes sont apparues plus tard avec l'arrivée du colonisateur. La culture vivrière a toujours assuré la subsistance et génère peu de revenu. Le coton est venu s'ajouter au palmier à huile pour relever le niveau économique de la région littorale, sinon la pêche était depuis

[11] E. MWOROHA, « *L'organisation politique du Burundi au XIXè siècle* », Cahier d'Histoire, nº 1, Bujumbura avril 1983, p.66.

[12] A. LOPEZ, *Op-Cit.*, p.6

[13] R. BURTON et J.H. SPEKE, *Voyage aux grands lacs de l'Afrique orientale, cité par J.P. CHRETIEN in La Crise écologique de l'Afrique orientale au début du XX*e *siècle : cas de l'Imbo entre 1890 et 1916*(texte de sa communication à la table ronde : sciences sociales, humaines et développement, Bujumbura du 7 au 11 mai 1985, p.6)

[14] A. LOPEZ, *Op-Cit.*, p.11

longtemps une activité parallèle à l'agriculture comme une source sûre d'un revenu monétaire.

Les populations de la plaine, étaient essentiellement constituées d'agriculteurs, d'agriculteurs-pêcheurs jusqu'à la fin du 19è siècle et plus tard de commerçants vivant en petites communautés fixées sur les bords du lac. Il s'agit principalement des Barundi dispersés sur les basses collines de l'escarpement et des immigrants congolais qui s'installèrent sur les côtes plus hospitalières du Burundi.

Les paysans pêcheurs burundais vivent isolés au sein de leurs familles. Ils sont très attachés à la vie de leurs collines et participent étroitement à celle-ci par les nombreux liens d'amitié et de bon voisinage scellés par la bière de banane « *Urwagwa* ». Ils vivent pour la plupart en autoconsommation, ce qui réduit considérablement les échanges qui s'effectuent au niveau de micromarchés dans les collines.

Les paysans congolais ont largement contribué à marquer de leur empreinte la civilisation dans la plaine. Ils ont en particulier développé l'activité de la pêche et la culture du manioc. Ces pêcheurs-paysans vivent en larges communautés groupées en villages le long du lac à Gatumba, Kajaga, Rutunga, Magara, Minago, Rumonge, Karonda, Rubindi, et Nyanza-lac. Leur dynamisme, aussi bien dans l'activité de la pêche que dans la commercialisation de poisson et du manioc est un élément important dans l'économie des basses terres. Leurs techniques de pêche sont plus variées et leurs sorties dans le lac sont plus nombreuses.[15] Malgré une très grosse consommation de poisson dans la plaine de l'Imbo, des excédents sont séchés, fumés, et commercialisés en priorité dans la plaine mais quelquefois même à l'intérieur des localités plus lointaines de la crête ou des plateaux.

Le troisième élément de population des basses terres, numériquement le moins important, correspond aux Swahili, Arabes et autres Asiatiques arrivés les derniers. Les Swahili ne sont que quelques milliers repartis en plusieurs ilots principalement le long du lac Tanganyika et dans la plaine de la Rusizi. Ils descendent d'indigènes originaires des cotes de l'Océan Indien comme en témoignent les habitants dont nous avons rencontré le long du lac[16]. Ils parlent un Swahili fort corrompu et sont de religion musulmane. Ils se sont fortement métissés aux populations locales, et on a le coutume de les designer sous le terme d'islamisés. Bref, les populations de la plaine de l'Imbo sont majoritairement constituées par les agriculteurs-éleveurs et les paysans-pêcheurs. La pêche est donc une activité parallèle pour compléter

[15] A. LOPEZ, *Op-Cit.*, p.42
[16] SHABAN Ismail, habitant swahili de Kabezi, entretien du 7 août 2023

l'insuffisance de la production agricole et celle de l'élevage. Ces activités étaient pratiquées dans la plaine depuis longtemps comme le témoigne les missionnaires et explorateurs du 19e siècle au cours de leur passage au Burundi.

« Que ce soit le long du lac, vers le sud du Burundi ou dans la plaine de la Rusizi et sur les contre-forts des montagnes, c'est-à-dire dans l'ensemble constituant l'Imbo, l'activité agro pastorale y est évident au XIXe siècle et ses productions sont multiformes : céréales (sorgo, mais), manioc, patates douces, divers variétés de haricots et de courges, tabac, bananiers, palmier à huile, volaille, troupeaux, petit bétails et des bovins, ces derniers transhumant entre la plaine et les montagnes selon les saisons.»[17]

Comme on l'a déjà mentionné, les basses terres de l'Imbo semblent avoir été relativement peuplées depuis la fin du 19e siècle. Les bonnes terres de piémont s'étendant au sud de Bujumbura, les plaines de Rumonge et Nyanza-Lac, la proximité du lac et de ses ressources halieutiques ont certainement été des attraits suffisants pour fixer les populations.[18]

I.1.3. Evolution du territoire de la pêche dans la plaine de l'Imbo-Sud

La pêche est une activité consistant à capturer les animaux aquatiques (poissons, crustacés, céphalopodes, etc.) dans leur biotope (océans, mers, cours d'eau, étangs, lacs, mares).[19] Elle est une source de richesse importante pour de nombreux pays en développement côtiers et insulaires et ainsi, une source primordiale d'alimentation pour des milliers de populations. Cette activité est pratiquée depuis longtemps par les Burundais dans lac Tanganyika comme l'a constaté le père Augier qui écrivant au Révérend père Deguerry le 14 août 1879, en résumant la situation de la plaine : *« … Il (habitant de l'Ouroundi) travaille très peu. La nuit il pêche et le jour il cause ou il dort. Les femmes font les travaux sans cependant travailler beaucoup…l'Ouroundi se nourrit de pêche et de manioc, un peu de patate et beaucoup de banane… »*[20].

Le territoire de la pêche aux alentours du lac Tanganyika est très ancien et revêt de divers aspects. D'où nous avons préféré de l'analyser en trois subdivision à savoir : territoire géographique, territoire économique et territoire social.

[17] J.P. CHRETIEN, *Op-Cit.*, p.7
[18] A. LOPEZ, *Op-Cit.*, p.44
[19] https://fr.m.wikipedia.org>wiki>P... Consulté le 29/ 12/ 2022 à 12h45
[20] A. LOPEZ, *Op-Cit.*, p.7p

Ces trois aspects n'ont pas les mêmes dimensions spatiales et temporelles. En effet le territoire géographique ne coïncide pas directement au territoire économique ni au territoire social.

I.1.3.1. Territoire géographique et son évolution

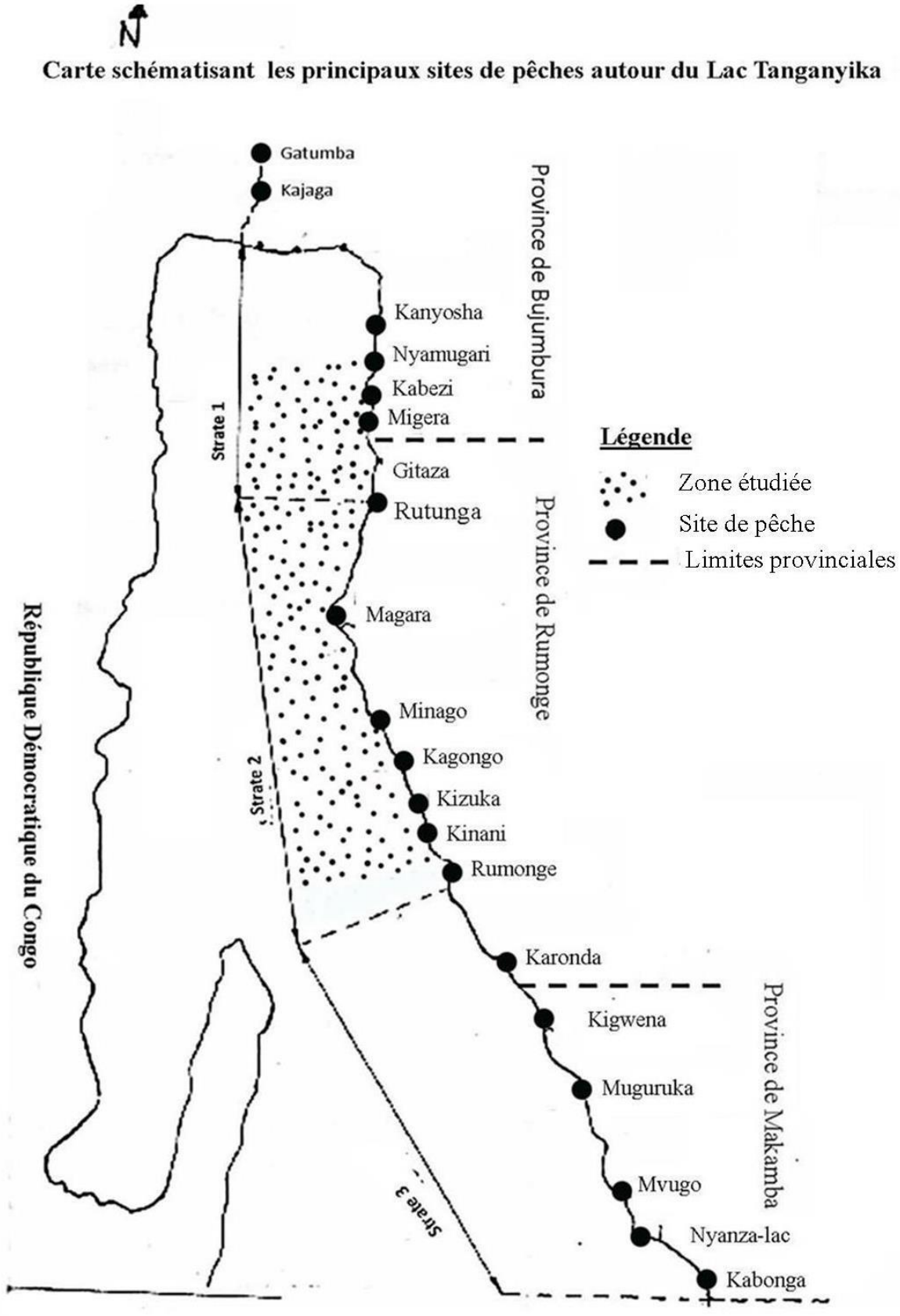
Ce territoire n'est pas plus étendu par rapport aux deux autres. Il est principalement dominé par la plaine de l'Imbo-sud. C'est le territoire visible car on le voit, on marche sur lui contrairement aux deux autres qui sont moins visibles dans le paysage.

Les basses terres de l'Imbo auxquelles appartient la partie littorale du lac Tanganyika. Cette plaine est située entre 774m, au niveau du lac, et 1000 m. cette plaine, se divise en deux grands ensembles distincts à savoir : la plaine de la Rusizi au nord et la plaine du lac Tanganyika au sud. C'est cette dernière qui constitue l'espace géographique de notre étude.

Le climat y est généralement plus chaud que dans le reste du pays. La saison sèche dure plus de 5 mois et février enregistre une baisse sensible de pluies. Pour l'ensemble de l'Imbo, les températures varient entre 23ºC et 24ºC, les amplitudes sont faibles, ce qui favorises le séchage des ndagara sur les plages en période de bonne pèche. Les précipitations variant entre 800mm et 1000mm par ans, ce qui favorisent les cultures tant vivrières que de rentes n'exigeant pas beaucoup de pluies. Il s'agit ici principalement de manioc, haricot, bananier, palmier à huile, coton et arachides. La fertilité réputée de la plaine permet des rendements très satisfaisants. L'ensemble de ces données géographiques a fait que la plaine de l'Imbo-sud soit un milieu favorable pour la coexistence de deux types d'activités rurales ; la pêche et l'agriculture.

L'activité de pêche s'est construite en deux principaux temps: le temps qui correspond à la pêche purement traditionnelle où le poisson ne sert qu'à la satisfaction des besoins alimentaires du pêcheur et de sa famille et le temps coïncidant avec l'arrivée du colonisateur européen au Burundi. C'est durant ce dernier temps que la pêcher commence à être monétarisée et ainsi le début de l'édification des infrastructures de l'économie de pêche dans les zones riveraines du lac (marchés, sites de pêche, ateliers de construction et de réparation de bateaux, etc.) tels que nous les voyons aujourd'hui.

Carte schématisant les principaux sites de pêches autour du Lac Tanganyika



Source : Direction pour la Promotion de Filière Halieutique du Ministère de l'Environnement, Agriculture et élevage.

I.1.3.2. Territoire social et sa construction

Ce territoire est dominé par des représentations sur la pêche et le lac Tanganyika au Burundi. Nous l'avons remarqué quand nous avons interrogé la culture burundaise dans ses petits jeux de devinette, le fétichisme, les interdits, etc. Nous y avons découvert des représentations très profondes. En effet, diverses utilisations du poisson viennent enrichir l'interaction entre le produit et l'homme. L'usage du poisson au Burundi est multiple comme nous le verrons dans les paragraphes à suivre.

Le poisson ne sert pas à manger seulement mais pourrait aussi servir dans la fertilité des palmeraies comme le dit Mufirisi Bankineza, ancien paysan-pêcheur *: « Le poisson ne sert pas à manger seulement, par exemple ses os pourraient être utilisés dans la fertilité des palmeraies comme lac aussi pourrait être une source des richesses pour quelques-uns ».*[21]

Les pêcheurs recourent aussi au fétichisme, notamment lorsque les gens de mauvaise fois avaient jeté un mauvais sort à leur pirogue, ou encore quand l'un ou l'autre des coéquipiers avait violé les interdits liés à la pêche. Si un pêcheur rentrait souvent bredouille, il consulte un devin. Celui-ci jouait le rôle intermédiaire entre les pêcheurs et leurs ancêtres morts. Ce devin munissait alors ce pêcheur de fétiches ou lui donnait des médicaments à asperger sur la pirogue. Comme le capitaine pêcheur Mathias Ntukamazima l'explique, certains médicaments sont fabriqués à la base du poisson du nom de « *Shama* ». Le Shama est réduit en poudre que l'on verse sur la pirogue, car le poudre à la vertu d'augmenter la production.[22]

La première représentation du territoire social de pêche se rencontre dans la plaine du lac Tanganyika, où les pêcheurs et les transformateurs de l'huile de palme entonnent des chansons hostiles entre-deux. En effet les pêcheurs et les transformateurs de l'huile de palme constituent une main d'œuvre dominante dans la plaine de l'Imbo-sud, ce qui pousse à un sentiment des concurrents entre les deux groupes.

Certes, dans la culture burundaise, toute activité pénible, effectuée par plusieurs ouvriers est souvent rythmée par des chants « URUKATO » en Kirundi pour se motiver, mais ils peuvent également véhiculer des messages blasphématoires. Le chant « NIRWO » en français ce mot signifie « le vrai » est l'exemple de l'hostilité des transformateurs de l'huile de palme envers les pêcheurs.

[21] BANKINEZA Mufirisi, interrogé à Minago le 15 mars 2023
[22] NTUKAMAZIMA Mathias, le capitaine pêcheur, consulté à Kizuka le 5 octobre 2023

L' « URUKATO » pour les transformateurs de l'huile de palme

E Nirwo Nirwo	Ee Nirwo Nirwo !
E Nirwo Nirwo	Ee Nirwo Nirwo !
Ikazi ya Nirwo	Ee ni ukuroba
Ikazi ya Nirwo	Ee ni ukuroba
Ntazi iyengero	Ee Nirwo
Ntazi umunyekwe	Ee Nirwo
Ikazi ya Nirwo	Ee Nukuroba
Ikazi ya Nirwo	Ee Nukuroba
Akora ijoro Nirwo	Nirwo
Ntazi umurango	Nirwo
Nirwo Ikazi ya Nirwo	Ee ni ukuroba
Ikazi ya Nirwo	Ee ni ukuroba

Chanson traduite en Français

"Ô Nirwo	Ô Nirwo
"Ô Nirwo	Ô Nirwo
Le travail de Nirwo	c'est faire la pêche
Le travail de Nirwo	c'est faire la pêche
Il ne connait par le lieu de brassage	Il ne connaît pas la feuille par laquelle on grimpe le palmier
Le travail de Nirwo	c'est faire la pêche
Le travail de Nirwo	c'est faire la pêche
Il travaille la nuit	Nirwo
Il ne connaît pas la journée	Nirwo
Le travail de Nirwo	c'est faire la pêche
Le travail de Nirwo	c'est faire la pêche

Source : KATIHABWA S, 1997

Dans cette chanson, les palméiculteurs méprisent Nirwo, un homme qui n'a pas de palmier, Un homme qui ne fait que pêcher les poissons dans le lac. Nirwo ne connaît ni ce qui vient du palmier à huile ni ce qui provient du lieu de brassage. Les palméiculteurs extériorisent la fierté pour leur métier à travers les chansons. Ils exultent la culture de leur métier en l'opposant à certains métiers, comme ici, la pêche.

Les propos de BERNARD nzotoro, le palméiculteur de Gitaza en disent beaucoup : *« les pêcheurs se vantent de leur métier alors qu'il est éphémère. Est-ce qu'on pourrait continuer à être pêcheur au-delà de 60 ans ? Mais pour nous les palméiculteur nous avons un métier à vie. »*[23] Il est donc intéressant de voir ces deux principales activités génératrices de revenus dans la région de la plaine de l'Imbo afficher une concurrence. Pourtant l'une est sur la terre ferme et l'autre sur l'eau du lac du Tanganyika. Ce qui montre que le territoire d'une activité ne s'étend pas que sur le lieu de production. Il va au-delà, ici, la concurrence réside au niveau de la main d'œuvre. Etant donné le fait que cette région de l'Imbo sud a été une des régions les plus attractives pour les immigrants chercheurs de terres et de travail, ces derniers se répartissaient entre les deux principaux métiers : cultiver le palmier à huile ou se consacrer à la pêche.

Le respect de plusieurs restrictions par les pêcheurs s'impose aussi pour que le poisson soit capturé en quantité suffisante. Il s'agit des interdits liés aux femmes, aux aliments et à la pratique de pêche comme nous allons le voir au troisième chapitre.

En outre, Quelques devinettes sur le poisson et le lac montrent la place qu'occupe la pêche dans vie quotidienne de population riveraine. C'est ainsi qu'on entend des enigmes comme:

1. « uwazindutse atarumanga. » Ça se traduit « Celui qui se réveille très tôt ne mange pas la pâte seulement. Réponse : le pêcheur dans le Tanganyika le matin ».
2. « Inka yanje ikamwa ijoro. » Ça se traduit « Ma vache est trait pendant la nuit. Réponse : le lac Tanganyika ». Suite à l'importance que revêt le lac Tanganyika, les pêcheurs ont fini par le comparer à une vache. Par ces énigmes, il faut comprendre ce qu'une vache représentait dans la culture burundaise : c'était un signe de prestige pour son propriétaire. Lors des cérémonies de dot au Burundi, la famille du gendre donne une vache et même celle qui n'en a pas n'ose pas dire qu'elle a amené une somme d'argent! Elle doit l'évaluer en « vache ».

Si elle a apporté un montant qui équivaut à une, deux ou plusieurs vaches, elle dit qu'elle a amené autant de vache, mais pas autant d'argent!

En plus de ces devinettes, il existe également des expressions qu'on rencontre dans la langue burundaise qui glorifient la pêche et le lac. A titre d'exemple on attend des expressions comme :

[23] BERNARD Nzotoro interviewé à Gitaza le 15 avril 2023

« Uwamanutse kwitanganika ntaba acibuka iwabo ». Celui qui a déjà descendu vers le lac Tanganyika ne se souvient plus du chemin qui le conduit vers sa région d'origine ». Ici on semble se moquer des personnes immigrées qui sont venues s'installer dans la plaine. Après avoir découvert le lac et ses poissons, personne n'a plus l'envie de retourner d'où elle est venue. Une manière aussi de manifester son importance par rapport aux autres cultures d'autres régions (les régions de hautes montagnes et des plateaux du Burundi). Ce sont ces petites choses que l'on entend tous les jours mais auxquelles on ne donne pas assez d'importance qui, finalement, montre à quel point la pêche s'est bien territorialisé dans l'Imbo-sud et dans tout le pays.

Le territoire social de la pêche ne s'arrête pas uniquement aux représentations mais il touche également l'organisation de cette culture. Depuis longtemps, une répartition des rôles s'est faite et elle reste d'actualité malgré des changements techniques opérés dans la pêche. Tout cela découle de la construction sociale de ce territoire. Ainsi par exemple, dans la pêche, les femmes et les filles sont complétement exclues du métier. Les femmes et filles trouvent leur rôle dans les services associés à la pêche en dehors des eaux du lac. Voilà ce que nous en disent Aloys Minani, le pêcheur de Kabezi « *Depuis longtemps, nous n'avons jamais vu une femme ou une fille pêcheur. C'est une tradition ancestrale et nous devons la respecter ainsi.* »[24]

Au Burundi la pêche a été toujours un travail réservé uniquement aux hommes. C'est pourquoi les femmes ne s'occupaient jamais de cette activité si ce n'était que pour traiter ses produits. Nous avons du mal à comprendre comment la femme accepte une telle ségrégation dans un secteur comme la pêche alors qu'il n y a une réglementation légale les interdisant de se lancer dans cette filière.

Cela est dû à une longue construction culturelle que la femme a connue dans la société. Elle a fini par l'intérioriser et elle trouve normal qu'une telle tâche ne lui appartienne pas malgré tout comme nous l'a assuré Kabibi Pélagie, une femme rencontre à la plage de Rutumo *: « la pêche est un métier des hommes. Et d'ailleurs, j'ai grandi en voyant les hommes faire ce travail, pas les femmes* »[25] Ici, nous voyons le rôle de l'histoire culturelle qui continue à s'inviter dans la construction du territoire social.

[24] MINANI Aloys, enquêté à Kabezi le 22 avril 2023
[25] KABIBI Pélagie, rencontrée à Minago le 12 octobre 2023

I.1.3.3. Territoire économique

Ce territoire est de loin, le plus étendu que les deux précédents (géographique et social). Celui-ci va au-delà des limites administratives, il transcende les frontières du Burundi. Le territoire économique prend source à la principale région riveraine du lac Tanganyika au Burundi et va jusqu'au Rwanda et en Tanzanie et peut même aller au-delà du continent africain. Nous le déterminons en suivant le parcours des produits de pêche (poissons). Décrire la construction de ce territoire économique, il nous faudra le subdiviser en trois zones de diverses intensités.

I.1.3.3.1. La plus active zone du territoire économique de pêche

Cette zone est essentiellement localisée dans la plaine de l'Imbo. Celle-ci constitue le lieu de commercialisation très actif de poisson. Cela est en effet ainsi, parce que les habitants de l'Imbo « ababo » (ceux de l'Imbo) ont la culture de manger le « bugari » qui est la pâte de farine de manioc. Celle-ci s'accompagne d'une sauce préparée avec du poisson tel que le précise NZOTORO Bernard, paysan-pêcheur de la plaine de l'Imbo : *« Nous les gens de l'Imbo nous mangeons de la pâte du manioc presque quotidiennement, et il est difficile de consommer la pâte de manioc sans la sauce du poisson »*. Même le principal flux de transport du poisson en provenance du lac Tanganyika est situé dans cette région, car presque la quasi-totalité de la quantité de poisson emprunte la Route Nationale 3 (RN3) qui va de Rumonge à Bujumbura. Bujumbura est le plus grand marché de poisson du pays et il est en même temps la capitale économique du Burundi. Ce capital économique joue le rôle de plaque tournante du fait de sa position stratégique et des facilités de communication avec le reste du pays. Dans cette région de l'Imbo, il faut également ajouter la quantité non négligeable des poissons qui emprunte la RN5 et RN4 pour aller respectivement à Cibitoke et a Bubanza.

Etant donné l'importance des quantités des ressources du lac, toutes ne peuvent pas être entièrement consommées dans la plaine mais toutes les provinces du Burundi en bénéficient et mêmes au-delà de nos frontières comme nous l'a confirmé BUTOYI Gabriel[26], le Président de la Fédération des Pêcheurs et Fournisseurs du Poisson au Burundi.

[26] BUTOYI Gabriel, le Président de la Fédération des Pêcheurs et Fournisseurs du Poisson au Burundi, enquêté le 7 aout 2023

I.1.3.3.2. Le territoire au-delà des frontières burundaises

La construction du territoire économique de l'huile de palme burundaise ne s'arrête pas au niveau des frontières, elle va au-delà. La première zone étrangère qui est plus active pour ce territoire est le Rwanda. S'il y a un lieu à l'étranger où les produits issus de la pêche burundaise se vendent bien, c'est au Rwanda. Les poissons Burundi inondent aussi le marché du Rwanda comme le précise Fatuma Asha, une femme qui s'occupe du commerce transfrontalier de poisson : *« depuis 5 ans, je m'occupe de l'exportation des poissons séchés vers le Rwanda. Là-bas les poissons burundais et surtout les » ndagara » et les « mikeke » sont plus admirés »*[27]. Cette femme affirme que le marché est meilleur au Rwanda étant donné que les poissons comme les *mikeke* et les ndagara du lac Tanganyika ne sont pas semblables à ceux qu'on trouve dans ce pays. Les poissons du Burundi seraient plus savoureux pour les consommateurs. Une autre partie du territoire économique se dresse du côté de la Tanzanie, mais avec moins d'intensité qu'au Rwanda. Dans un entretien avec quelques rapatriés burundais qui ont vécu en Tanzanie (exilés en 1972 et 1993), ils nous ont affirmé que les poissons du Burundi sont commercialisés en Tanzanie, surtout dans la région de Kigoma et Kagera[28]. Ces deux régions constituent les points de rassemblement des poissons du Burundi avant qu'ils ne soient, ensuite, acheminés vers d'autres régions de la Tanzanie. Un de ces rapatriés l'a affirmé: *« Nous voyions des camionnettes arrivées à Kobero (région de la frontière burundo-tanzanienne pour charger des cartons de poissons venus du Burundi. Ils sont vendus au divers marchés tanzaniens non loin de la frontières du Burundi comme Ngara, Rurenge, Bushubi, Kabanga, etc*.»[29]Nous avons posé aux services du Département pour la promotion de filière halieutique la question de savoir s'ils connaissaient la quantité des poissons burundais qui était acheminée en Tanzanie et au Rwanda et ils ont répondu négativement en disant qu'« il est interdit d'exporter des poissons vers les pays limitrophes »[30]. De cela, nous avons compris qu'elle est exportée clandestinement, d'où personne ne peut connaître la quantité commercialisée en Tanzanie et au Rwanda.

Des lecteurs peuvent se demander si l'Est de la République Démocratique du Congo ne constituerait pas également un territoire économique de la pêche burundaise. Cette zone ne peut pas être concernée, d'autant plus que cette localité est riveraine du lac Tanganyika et les eaux congolaises du lac sont plus poissonneuses que celle du Burundi.

[27] FATUMA Asha, commerçante-exportatrice du poisson, rencontré au marché de COTEBU, le 10 octobre 2023
[28] NDUWAMUNGU Isaac, ancien refugié en Tanzanie de 1993, enquêté à Magara le 7 septembre 2023
[29] NIYONKURU Herve, ancien refugié en Tanzanie de 1993, enquêté à Magara le 7 septembre 2023
[30] RUMBETE Evariste, Ir de pêche(DPFH), entretien du 28 aout 2023

Nous avons constaté lors de nos travaux d'enquête sur la plage de Rumonge qu'une partie des poissons congolais entre même clandestinement au Burundi.

En dernier lieu, durant ces derniers jours on remarque une construction du territoire économique du poisson au-delà du continent africain grâce à la diaspora burundaise. Cette dernière est en train de constituer un grand marché extérieur comme nous l'avons remarqué lors de notre visite d'enquête au siège de la Poste du Burundi. En effet, nous avons rencontré plus d'une vingtaine de personnes au bureau postal munie de bagages remplis des poissons séchés pour les envoyer dans les pays européens et/ou américains où ils sont vendus en devises. Voilà comment l'un des trafiquants du poisson nous a décrit la situation : « *Moi, j'ai un frère aux Etats unis d'Amérique. Je lui envoi au moins 20 kg de Mukeke et 20 kg de ndagara séchés mensuellement et il les vend à la communauté burundaise de là-bas en dollars. Comme ça il m'envoie les dollars que je convertis en francs burundais pour acheter d'autres* »[31]. Face à cette situation nous avons essayé de contacter les agents de la poste rencontrés sur place et ils nous ont affirmé que les poissons transitent tous les jours du Burundi vers les pays de l'ouest.

I.1.4. Interaction entre les trois territoires

Le territoire géographique d'une filière est le support des territoires social et économique. Ceux-ci naissent du territoire géographique mais ils reviennent pour le nourrir, car il ne pourrait pas survivre sans la présence des deux autres. Cela montre combien la construction d'un territoire est complexe.

La pêche dans la plaine de l'Imbo est appréciée par les pêcheurs et les riverains. Cela se transcrit bien dans les devinettes, les expressions qui font éloge à ce métier comme nous l'avons montré sur le territoire social de la pêche. Les pêcheurs ont tout d'abord commencé à pratiquer la pêche pour l'autoconsommation mais après, ils sont passés à l'étape de production pour le marché. Pour réussir ce deuxième pari économique, ils étaient obligés de rendre performant les techniques et les matériaux de pêche, ce qui revient à dire qu'ils devraient augmenter le rendement pour gagner plus. Cela montre que le territoire économique intervient pour consolider le territoire physique. Si un des trois territoires faiblit, il impacte les autres et peut être même à l'origine d'une déterritorialisation (RAFFESTIN C., 1986). Même si nous avons essayé de décomposer le territoire de la pêche burundaise en plusieurs territoires (géographique, social et économique) il est très important de signaler que le

[31] NDAYISENGA Régine, rencontrée au bureau postal du Bujumbura, le 17 octobre 2022

territoire est constitué des interactions entre ces différentes composantes. Ici nous rejoignons l'analyse d'ELISSALDE, B., 2005, qui dit qu'il ne faut pas les considérer comme des couches successives dont la totalité donnerait un territoire[32]. Chaque composante interagit avec les autres. Enfin, il ne serait pas une erreur de considérer ces 3 territoires dans l'ensemble comme un encrage socio-économique de la pêche.

I.2. Historique et les types de pèche dans le lac Tanganyika

I.2.1. La pêche dans l'économie traditionnelle

Au Burundi, la pêche a commencé depuis des siècles, mais la manière dont cette activité était pratiquée diffère d'une région à une autre ou d'une communauté à une autre suivant le degré de rentabilité en milieu aquatique (lac, rivière, ruisseau, étang,..). La pêche coutumière dans le lac Tanganyika existait avant la colonisation comme certains auteurs le témoignent :

« Bien avant la colonisation, la pêche coutumière existait sur les rivages du lac Tanganyika mais elle était pratiquée par la population côtière en tant qu'activité de subsistance et couplée à des activités agricoles. »[33]

Ici, il faut signaler qu'il existe des contradictions sur l'ancienneté et l'origine de la pêche au Burundi. Certains auteurs comme COLLART affirment que la pêche est une activité récente coïncidant avec l'arrivée d'une population étrangère (les Babembe) vers le début du 19ème siècle dans ces termes : *« Aucun Murundi ne pratiquait la pêche avant l'arrivée des Babembe. Ces derniers traversant le lac et trouvant la rive inexploitée, s'installant aux endroits les plus favorables ».*[34]

D'autres à l'exemple de LOPEZ confirment l'existence de la pêche traditionnelle comme une pratique burundaise très ancienne : *« La pêche artisanale semble donc être une activité très ancienne aux Barundi, mais de tous temps, elle fut considérée par des sociétés agro-pastorales des plateaux comme un métier peu noble et qu'elles abandonnaient très volontiers aux gens de la plaine. »*[35]

[32] B. ELISSALDE, Le concept de « territoire », consulté le 11 octobre 2023 : http://www.hypergeo.eu/spip.php?article285

[33] R. RUYANDA, *Le développement de la pêche dans le lac Tanganyika : expérience du passé et leçon à en tirer*, Mémoire, Bujumbura, U.B, FSEA, 1988, p.8.

[34] A. COLLART, « Bulletin agricole du Congo belge », *La pêche au ndagara au lac Tanganyika*, vol., 45, N°3, 1954, cité par R. RUYANDA *Op.cit*., P.20

[35] A. LOPEZ, *Op-Cit*., p.2

Malgré ces contractions, personne ne nie l'existence de la pêche avant l'arrivée des blancs. Lors de nos enquêtes, tout le monde affirme que la pêche est antérieure à l'invasion européenne au Burundi. Ecoutons les propos de BANKINEZA Mufirisi, ancien pêcheur des années 1960 : *« Mon grand-père nous a dit que nous sommes issues d'une famille des paysans-pêcheurs. Même ses arrière-grands-parents avaient pratiqué ces métier et ils nous l'ont transmis de génération en génération »*.[36] Par ces propos nous avons voulue comprendre pourquoi cette famille se nomme « *paysan-pêcheur* » au lieu de parler soit agriculteur, soit pêcheur, et il nous a répondu que généralement leur famille comme la majorité de familles riveraines connaissaient la division des taches basé sur la sexe. Donc si l'homme était pêcheur, sa femme s'occupait du travail agricole.

D'après les informations recueillies lors de nos enquêtes, l'idée de COLLART est rejetée en bloc. L'information nous révèle qu'avant l'arrivée des congolais Babembe qui se sont installés surtout à Rumonge, Nyamugari et Nyanza, la pêche existait sur le littoral du lac Tanganyika. Une chose sûre est que l'arrivée des Babembe au Burundi a fait progresser et intensifier ce secteur car ils venaient avec des nouvelles techniques comme le disait NTAHIRAJA Elie : « *J'ai commencé à pratiquer la pêche avec mon père depuis ma jeunesse sous la tutelle belge. Mon père disait que les Babembe leurs fournissaient des pirogues en échange de chèvres.* »[37]

Avant la période coloniale, la pêche était encore rudimentaire. En plus les méthodes traditionnelles comme l'hameçon et la ligne, le harpon, la nasse, la pêche traditionnelle utilisait aussi une source de lumière pour attirer les bancs de poissons de fond. La pirogue utilisée jadis, était faite d'un seul tronc d'arbre troué et non pas en planches assemblées comme c'est le cas aujourd'hui. Mais cela dépendait des côtes.

Selon COLLARD, à Rumonge et à Nyanza-lac, on produisait pour autoconsommation familiale car la logique du marché était absente. Les lampes étaient constituées des roseaux secs qu'on attachait ensemble et les brulait pendant la pêche nocturne. Cette sorte de pêche a disparu dans la partie burundaise du lac Tanganyika pour faire place à la pêche artisanale et à la pêche industrielle plus moderne et plus rentable.

[36] BANKINEZA Mufirisi, enquêté à Minago le 15 mars 2023
[37] Ntahiraja Elie, *enquête effectuée* par nous même à Minago, le 10/01/2023

I.2.2. La mise en valeur de la pêche par le pouvoir colonial

Pendant la période coloniale, la pêche fut améliorée et monétarisée. Nous n'allons pas trainer sous la colonisation allemande car d'une manière générale le bilan de la présence allemande au Ruanda-Urundi est moins chargé de réalisations. Les progrès remarquables dans ce secteur de pêche furent plutôt opérés par la colonisation belge.

I.2.2.1. Réglementation et modernisation du secteur de pêche

C'est durant la période de la colonisation belge que voit le jour la règlementation de la pêche au Burundi comme la plupart des autres secteurs d'activités économiques. Le résultat des recherches et des explorations menées au cours de la décennie 1940[38] sur le lac Tanganyika, poussa à organiser et à réglementer le métier de la pêche au Burundi. En effet, les premières missions hydro-biologiques de 1940, 1947 et 1950 révélèrent le réel potentiel biologique du lac et premiers efforts de développement de pêche furent entrepris[39]. Après des études sur des méthodes de pêche existantes, ces efforts ont porté sur leur amélioration, en introduisant des techniques modernes ; ce qui avait sensiblement amélioré la production.

C'est dans cette optique qu'en 1952 est créée au Burundi l'organisation des services des pêches et de la propagande en matière de pêche au lac Tanganyika[40]. Une version moderne de la « pêche au filet » fut mise au point en utilisant un substitut en fil de fer pour fabriquer le haveneau en une torche faite avec des morceaux de pneus et du bois.

D'après A. COLLART (ancien chef de la propagande de la pêche au lac Tanganyika), dès 1953- 1954, une évolution des méthodes ancestrales s'annonce : remplacement des torches en bois par des lampes à pétrole sous pression et l'introduction des filets à nylon pour substituer ceux fabriqués en cotton. Pendant la période 1954-1957, les autorités belges de l'époque introduisirent au Burundi des nouvelles techniques de pêche au lamparo ainsi que l'utilisation du carrelet. Celui-ci étant un filet carré en forme de poche dont les mailles mesurent 12 à 14 mm étirées et qui est lancé d'un catamaran ou d'un trimaran.

Ces années constituent un véritable tournant dans l'histoire de la pêche coutumière et traditionnelle dans la mesure où elles coïncident avec la création d'une unité de pêche artisanale comprenant un catamaran équipé d'un carrelet.

[38] RUYANDA. R, *op.cit.*, p.19

[39] CAZENAVE-PIARROT. F, *et al.*, *Géographie du Burundi, Le pays et les hommes*, Edicef, Paris, 1979,p.77.

[40] COLLART. A, *La pêche au ndagala au lac TANGANYIKA, in bulletin agricole du Congo Belge*, Vol. 45, no 3, Bruxelles, 1954, p. 701.

COLLART. A, La *pêche artisanale et pêche industrielle au lac Tanganyika*, Bruxelles, 1958, p.5.

La même année(1954) une autre étape a été franchie. Les autorités belge, comprenant toute des ressources alimentaires que pouvait procurer le lac Tanganyika, créèrent la Caisse d'Aide aux Pêcheurs. Cette caisse alimentée par des subsides du Fond du Bien Etre Indigène a pour but essentiel d'approvisionner les pêcheurs en matériel moderne, aux meilleures conditions. Les grandes lignes du programme de développement des pêches au Burundi retenues par la Caisse d'Aide aux Pêcheurs étaient les suivantes :

- Formation des nouveaux pêcheurs qui sont équipés du matériel neuf (pirogues et *rusenga* en nylon) remboursable en plusieurs mensualités. L'équipement en matériel artisanal est aussi envisagé.
- Fourniture des pirogues en bois achetées dans la région du Kivu ou de l'Ubwari ou en fer et fabriquées localement.
- Remplacement des filets « *rusenga* » en tulle moustiquaire utilisés dans le nord du lac (très destructeur pour les jeunes alevins) ainsi que des filets en « *inondo* » (fibre végétal) utilisé dans le sud, par des filets en nylon.
- Généralisation de l'emploi de lampe à pétrole sous pression.[41]

Ces bouleversements du matériel et des techniques, rendus possible grâce au rôle joué par la Caisse d'Aide aux Pêcheurs, entraine une amélioration incontestable de la pêche coutumière comme nous pouvons le voir sur le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Evolution en nombre d'unités, de la production totale et de la production par unité entre 1952 et 1957 de la pêche coutumier

Année	**Nombre d'unités**	**Production**	**Production par unité**
1952	1360	3000 tonnes	2,2 tonnes
1955	1578	4700 tonnes	2,9 tonnes
1957	1572	5565 tonnes	3,5 tonnes

Sources : Les archives trouvées au sein de la Direction pour la Promotion de Filière Halieutique du Ministère de l'Environnement, Agriculture et élevage.

[41]COLLART. A, *La pêche au ndagala au lac TANGANYIKA, in bulletin agricole du Congo Belge*, Vol. 45, no 3, Bruxelles, 1954, p. 701.

Sur le tableau ci-dessus nous remarquons une augmentation significative surtout vers les années 1955. Ici, nous pouvons aussi mentionner l'apport de la pêche industrielle comme un complément sur les progrès réalisés par la Caisse d'Aide aux Pêcheurs.

En effet c'est en 1954 que la pêche industrielle a été introduite dans le lac Tanganyika par les pêcheurs Grecs. Cette année a été considérée comme révélatrice sur les possibilités et les rentabilités des pêcheries industrielles au lac Tanganyika. Selon Albert COLLART[42], les succès des premiers essais ont confirmé les chiffres d'exploitation et de capital poisson du lac. Après ces essais et sous l'impulsion de Mr le Commissaire Provincial HALAIN et suivant les conseils du service piscicole, quelques Européens en majorité grecs ont commencé à pêcher dans le lac Tanganyika. Vue la rentabilité de cette technique de pêche, un démarrage rapide a été observé. On comptait déjà quatre unités en 1956, huit en 1957 et douze unités en 1958.

Cependant, la flottille ne s'est plus accrue jusqu'en 1974, conséquences des crises politiques qui ont secoué le pays.[43] La situation de la pêche industrielle après ces crises donne un bilan mitigé comme nous allons le voir dans les paragraphes à suivre.

En 1957, la pêche artisanale au moyen de catamarans fut effectué dans le lac Tanganyika[44]. C'est-à-dire deux pirogues jumelées par des perches en bois. Un catamaran est en général équipé de cinq lampes à pression, d'un filet de pêche et d'un moteur. L'équipage est composé de quatre pêcheurs. Les premiers essaies d'une telle unité furent prometteurs et l'on pouvait espérer l'augmentation des rendements. Cette nouvelle technique de pêche attira dès lors les pêcheurs coutumiers au « rusenga » qui jumelèrent leurs pirogues et se procurent des filets de type carrelet. Ce type de pêche a connu des progrès incomparables par rapport aux deux autres types de pêche. Il est à noter qu'il reste le seul occupé par la majorité des pêcheurs du lac Tanganyika jusqu'à présent comme nous allons le montrer dans le chapitre suivant.

I.2.2.2. Le bilan en matière de pêche sous l'administration belge

Il n'est pas du tout facile de dresser de manière complète et concrète le bilan de l'œuvre de la pêche qui s'est opérée tout au long du lac Tanganyika, depuis Kajaga au nord, jusqu'à Nyanza-lac au sud. Le tableau ci-dessous va nous fournir l'idée sur ce qui est du nombre d'unités de pêche qui n'ont d'ailleurs pas cessé d'augmenter durant la période envisagée.

[42] COLLART. A, *La pêche au ndagala au lac TANGANYIKA, in bulletin agricole du Congo Belge*, Vol. 45, no 3, Bruxelles, 1954, p. 701.
[43] A. LOPEZ, *in Atlas du Burundi*, 1979, planche 23.
[44] Bambara. S, *La pêche artisanale et coutumière, in séminaire national sur la pêche et la pisciculture*, Bujumbura, 10-12 février 1988, p.53.

Tableau 2 : Evolution des prises de poisson sous la colonisation Belge

Année	Nombre d'unités de pêche	Espèce de poisson péché		Total de toutes espèces en tonnes	Production par unité de pêche(en tonnes)
		Ndagara en tonnes	Autre espèce en tonnes		
1950	N.R. (non recensé)	-	1010	1010	-
1951	N.R.	-	1500	1500	-
1952	1360	2500	500	3000	2,21
1953	N.R	3000	220	3220	-
1954	1512	4000	600	4600	3,04
1955	1578	4200	500	4700	2,98
1956	1350	2675	400	3075	2,28
1957	1572	1065	500	1565	3,54
1958	1500	6176	500	6676	4,45
1959	1475	5617	500	6117	4,15
1960	1488	4417	500	4912	3,30
1961	1458	2617	250	2867	1,97
1962	1458	3635	300	3935	2,7

Source : Tableaux élaboré par Ruyaga à partir des données du rapport réalisé par Herman C., *Les pêches sur le lac Tanganyika*. *Essai de synthèse des données statistiques au Burundi*, Bujumbura, mai, 1984.

Le tableau ci-haut nous montre une progression significative d'unités de pèche en 1957, qui passe de 1350(en 1956) à 1572(en 1957). Cela était la conséquence des essais de catamarans en 1957. Le tonnage de poissons autres que le ndagala atteste un nombre réduit d'unités de pêche coutumière.

La baisse de la production observée dans les années 1960 et 1961 peut être expliquée par la conjoncture politique confuse avec les crises socio-politiques à la veille de l'indépendance du Burundi. Le progrès remarquable en matière de pêche devrait avoir lieu après l'accès à l'indépendance du Burundi.

I.2.2.3. Organisation et fonctionnement des sites de pêche

C'est sous la tutelle belge qu'on a vu naitre les sites de pêche. Ceux-ci étant des petites installations de débarquement et de commercialisation du poisson aux alentours du lac Tanganyika. Aujourd'hui ces infrastructures sont reparties en vingt sites de pêche artisanale du nord au sud du lac, à savoir : Gatumba, Kajaga, Kanyosha, Nyamugari, Kabezi, Migera, Gitaza, Rutunga, Magara, Minago, Kagongo, Kizuka, Kinani, Rumonge, Karonda, Kigwena, Muguruka, Mvugo, Nyanza-lac et Kabonga.

Quant à la pêche coutumière, il n'est pas facile de trouver ses propres plages de débarquement car une seule pirogue peut accoster n'importe où. Remarquons cependant que c'est une « Figure de style », parler de port sur les sites de pêche tout au long du lac Tanganyika alors qu'il n'y a pas d'infrastructures nous permettant de les qualifier de port. Néanmoins, le fait que les hangars et les grues des ports modernes sont respectivement et valablement remplacés par les plages et les dockers qui chargent et déchargent les catamarans, nous permet de dire que le bon nombre de ces sites de pêche sont des petits ports de pêche. Dans le vocabulaire des pêcheurs, le port s'appelle « *umweha* ».

Avec l'avenue de la Société et l'Usine de Poissons du Burundi (SUPOBU), en 1977 des petits fours pour fumer les poissons et quelques claies pour sécher le ndagara ont été construit dans différentes sites de pêche. Les stocks pour les poissons séchés sont détenus par les commerçants, à leurs domiciles. Quant aux unités de pêche, elles sont également détenues par les particuliers, paysans-pêcheurs. Les communes ne disposent pas d'unités de pêche, elles ne font que profiter des taxes et impôts sur les catamarans.

Presque dans tous les sites de pêche se tient un marché tous les jours de 7 heures du matin à 12heures du matin. Mais en général, l'importance, la grandeur et la durée du négoce dépendent de la bonne pêche.

En effet, en période de pleine lune appelée dans le jargon de pécheurs « umukerwa » les poissons étant peu sur le marché, ceux qui viennent à la plage ne sont pas aussi nombreux. Les vendeurs d'articles que d'autres produits vivriers en pâtissent comme le dit NIJIMBERE pascal, le boutiquier sur la plage de Magara : « *durant cette période d'umukerwa nous venons ici parce que nous avons rien à faire à la maison. Tous les pêcheurs sont partis et les vendeurs de poissons sont partis aussi car, il n'y a pas du poisson. Donc nous travaillons à perte car nos clients sont absents* »[45] Sur le marché de pêche on y trouve essentiellement que

[45] NIJIMBERE Pascal, boutiquier de Magara, entretien du 2 novembre 2023

les pécheurs, acheteurs et des commerçants. Ces derniers sont de deux sortes compte tenu de leurs capitaux et de leur terrain de travail, les grossistes qui viennent souvent de Bujumbura et les semi-grossistes constitués surtout des locaux.

Cependant, ces sites de pêche sont caractérisés par une certaine instabilité due au caractère saisonnier de la carence ou l'abondance du poisson. C'est ainsi que certains sites disparaissent alors que d'autres naissent. A cela, il faut ajouter la disparition des poissons suite à la pollution et à la pêche intensive surtout dans un milieu périurbain comme Kabezi.

I.2.2.4. La relance de la pêche après l'indépendance

La politique pour le développement proprement dit de la pêche a débuté au cours de la décennie 1960-1970[46]. Elle avait pour objectif : d'accroitre et de distribuer de façon organisée les sources halieutiques du lac, de promouvoir et de développer une industrie artisanale de pêche. Cette mission fut approuvée et soutenu à partir de 1970- 1971 par l'aide provenant du programme F.A.O de développement de la pêche et a été financé par le PNUD, pour exécution.

Ici, il faut signaler que la relance de la pêche au Burundi après l'indépendance s'inscrit dans la continuation dans la politique générale de pêche au Burundi qui avait été initiée par les belges. Les premières années de l'indépendance du Burundi furent troublées par deux graves crises, celle du Congo en 1960-1967 et celle du Burundi en 1972, qui entrainèrent des conséquences importantes dans la plaine de l'Imbo. La crise du Congo qui toucha la province orientale riveraine du lac Tanganyika, provoqua un mouvement d'exode parmi les populations riveraines du lac qui choisirent de s'installer au Burundi.

Ces nouveaux immigrants étaient principalement des agriculteurs et des pêcheurs. Pour LOPEZ, l'augmentation des unités de pêche coutumière et artisanale en 1964 dans les eaux burundaises du lac Tanganyika témoigne de l'explosion congolaise des basses terres du Burundi.[47]

[46] Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Département des Eaux et Foret, Service de Pêche et de la Pisciculture, *Plan Directeur de la Pêche et de la Pisciculture*, Bujumbura, mars, 1988, p.17.
[47] A. LOPEZ, *Op-Cit.*, p.50

Tableau 3 : Recensement des unités de pêche artisanales et coutumières entre 1961 et 1966

Année	Pirogues	Catamarans
1961	1458	59
1962	1458	56
1963	1343	82
1964	1843	127
1965	1660	180
1966	1624	198

Sources : tableau élaboré par Albert LOPEZ, à partir des données tirées du Département des Eaux et Forêts du Ministère de l'agriculture et élevage(1978)

Sur le tableau ci-haut, la période de 1964 est caractérisée par un très spécifique accroissement des unités de pêche coutumière (pirogue) et artisanale (catamarans). Ici nous épousons l'idée de LOPEZ, A, qui insiste sur la venue des pêcheurs congolais dans la région riveraine du Burundi en fuyant les crises qui ont suivi l'indépendance dans leur pays. Quant à la baisse des effectifs des pirogues en 1965 et 1966 résulte des nombreux jumelages de ces dernières consécutifs à la construction des catamarans.

En mai 1972, une crise intérieure explose au Burundi et ensanglante le pays pendant plusieurs mois. Ce conflit met aux prises les deux principales ethnies du pays : les Hutu (majoritaires) et les tutsi (une minorité dirigeante). Ces événements entrainent l'abandon de la cote par les pêcheurs et agriculteurs burundais et congolais. Le sud du lac a été durement touché où les troubles furent les plus violents (Rumonge et Nyanza-lac). La plus grande partie des pêcheurs allèrent se réfugier avec leurs pirogues et leur matériel sur la côte congolaise ou tanzanienne.

Les populations burundaises de la plaine gagnèrent les collines de Mirwa. Cette crise fut suivie jusqu'en 1974 d'une longue période d'insécurité durant laquelle le sud de basse terre resta une région figée économiquement et presque entièrement dépeuplée.[48]

[48] LOPEZ, A., *Op-Cit.*, p.51

Tableau 4 : Evolution du nombre d'unité de pêche et des productions des pêches coutumières et artisanales entre 1971 et 1976

Année	**Pêche coutumière**		**Pêche artisanale**	
	Nombre d'unité	Production en tonnes	Nombre d'unité	Production en tonnes
1971	1.459	5.966	516	4.876
1972	480	1.846	134	1.270
1973	356	1.410	93	1.199
1974	374	1.763	178	3.027
1975	759	3.828	324	4.559
1976	670	2.694	495	7.925

Sources : Département des Eaux, Pêche et de la Pisciculture

Sur le tableau ci-haut, nous remarquons les conséquences désastreuses de la crise de 1972 sur la pêche au Burundi. Il aura fallu attendre l'année 1974 pour que la pêche retrouve son niveau de production de 1971. L'année 1974 et les années qui ont suivis correspondent au retour au calme dans la plaine ainsi que la recolonisation de la population dans la région.

La fin 1974, est marquée par la reprise progressive de recolonisation de la plaine par les Congolais et les Burundais. C'est ainsi que les années 1976 et 1977 surtout ont été marquées par un très fort accroissement de la population provoquée par des retours massifs dans les communes de Rumonge et de Nyanza-lac. C'est probablement la conséquence d'une part, du retour au calme dans la région et d'autre part, de la politique du nouveau régime[49] qui a favorisé le retour des exilés[50] .

Comme nous l'avons déjà mentionné dans les paragraphies antérieures les grandes réalisations du gouvernement du Burundi en matière de pêche commencent à partir de l'année 1977 avec le projet de création de la Société et l'Usine de Poissons du Burundi(SUPOBU) dont l'objectif primordial était le développement de la pêche artisanale sur le lac Tanganyika.

En effet, le gouvernement du Burundi en collaboration avec la Banque Mondiale a relancé ce projet de moderniser la pêche sur recommandation du projet de recherche F.A.O. Juridiquement, la SUPOBU est créée par l'ordonnance ministérielle nº 710/127 du 20 octobre

[49] Le 1er novembre 1976, Michel Micombero, le Président de la République du Burundi, a été destitué et remplacé par Jean Baptiste Bagaza.
[50] LOPEZ (A), *Op-Cit.*, p.53

1976 conformément au décret-loi nº1/80 du 30 juillet, 1971 sur les S.R.D. La SUPOBU commença ses activités en février 1977[51].

Cette société était chargée d'acheter les poissons des pêcheurs, construire et gérer une ou plusieurs usines de conditionnement et de transformation de poissons, usiner, transformer et commercialiser le poisson, soit sous forme de poissons frais, poisson surgelé, séché, salé ou fumé ; poisson conservé dans l'huile d'autres produits, sous forme de farine de poisson et en tirer tous les sous-produits tel que le savon, la colle, etc…

D'après les chiffres donnés par les services de l'ex-SUPOBU, le bilan est chargé. Elle aurait construit 464 bateaux en bois, 14 catamarans, à senne tournante. Elle a construit 4 centres et stations de pêche le long du lac Tanganyika. Elle a pu accorder, jusqu'en 1983, 68 crédits à Gitaza, 58 à Magara et 107 à Rumonge[52]. Soit un total de 233 crédits de catamarans accordés par la SUPOBU aux pêcheurs, même si le remboursement n'a pas été facile.

Ici il faut noter que 24% seulement du crédit ont été remboursés. Les pêcheurs préféraient vendre leur poison aux particuliers plutôt qu'à la SUPOBU. Nous avons essayez de consulter les pêcheurs de l'époque afin de se rendre compte du refus de remboursement, certains avancent l'idée que les crédits devaient être remboursés en achetant les poissons aux pêcheurs alors que les prix de la société étaient moins chers par rapport aux prix sur le marché. D'autres comme BANZUBAZE Sharif disaient que ces crédits étaient échelonnés à court terme d'où ils s'avéraient difficilement remboursables.[53] Les témoignages de l'un des membres du comité de pêche de Magara au cours des années 80 nous en disent plus : « *il y avait même des faux crédits, par exemple ici à Magara on mentionnait 58 crédits, alors que nous ne connaissons que 4 pêcheurs sur la liste de ceux qui les ont contractés.*»[54] . Ici, on peut penser aux crédits fictifs pour le profit justement des certains responsables du projet.

Les propos de ces paysans nous montrent que même si le projet avait des bonnes intentions en général, il avait aussi des rancunes en ce sens qu'il était vu par les pêcheurs comme un fardeau. Nous avons même pu découvrir que les crédits imaginaires avec des noms fictifs étaient octroyés au profit de certains responsables du projet. Toutes ces imperfections ne pouvaient grandir la durabilité du projet et c'est ainsi que la SUPOBU n'a duré qu'à peine 6 ans (de 1977 à 1983).

[51] Ministère de l'agriculture et de l'élevage, département des eaux et foret, Service de pêche et de pisciculture, *Plan Directeur de Pêche et de la Pisciculture*, Bujumbura, mars, 1988, p.17.

[52] République du Burundi, SUPOBU, *Mémorandum sur la situation du Projet de pêche*, Bujumbura, 1983, pp.3-7

[53] BANZUBAZE Sharif, interviewé le 15 octobre 2023 à Gitaza

[54] Anonyme, interrogé à Magara le 12. Octobre 2023.

I.3. Les différents types de pêche dans le lac Tanganyika

Dans l'ensemble des eaux du lac Tanganyika, la pêche est pratiquement la même. Tout le long du littoral du lac, la pêche traditionnelle cohabite avec la pêche artisanale. La pêche industrielle a disparu dans le lac Tanganyika puisqu' au moment de notre visite aux bords du lac nous n'avons trouvé aucune unité de pêche de ce type. Et d'ailleurs dans la Direction pour la Promotion de Filière Halieutique, on nous a confirmé qu'aucune unité de pêche industrielle ne se trouve dans le lac.[55]

I.3.1. La pêche coutumière

Ce type de pêche a connu son principal développement dans les années 1950, grâce à l'introduction des lampes à pression et des filets, qui ont remplacé des torches traditionnelles et qui permettaient une bonne pêche de *Ndagara*. Depuis les années 1980, la pêcherie coutumière est tombée à un niveau de subsistance.[56] Notons que jusqu'à l'heure actuelle la pêche coutumière est pratiquée pour la survie des familles des pêcheurs.

C'est une sorte de pêche plus simple, la plus ancienne et surtout peu exigeante mais utilisant le matériel et les techniques variés comme le dit Marrie José EVERT :

« *La pêche coutumière se réalise avec ou sans pirogue, de jour ou de nuit, par temps calme et à une distance généralement inférieure à cinq kilomètres. Les cotes d'alluvionnement, deltas, marécage, lagunes et les plages basses sont propres à l'utilisation de sennes de rivage.* »[57]

La senne de rivage dans le vocabulaire des pêcheurs « *Umukwabu* », sont des filets d'une longueur de 100 à 200 mètres et qui sont mouillés à l'aide d'une pirogue. Celle-ci décrit un demi-cercle à partir d'un rivage forme donc une poche dont la base touche le fond.

Dès qu'on pense que les poissons sont pris en piège, une équipe de cinq à dix personnes fortes, ramènent lentement la senne vers le rivage en tirant sur les deux extrémités.

La pêche coutumière ne se limite pas sur le système déjà ci-haut décrit. On utilise aussi des filets dormants que les pêcheurs appellent « *Amakira* ». Les pêcheurs, d'habitude au nombre de deux dans la pirogue, utilisent un filet droit de 50 à 100 mètres et de deux à trois mètres de chute. Ils le calent à la tombée de la nuit habituellement à l'embouchure des rivières ou dans

[55] RUMBETE Evariste, Ir pêcheur(DPFH), interrogé le 28 aout 2023
[56] F.A.O., *Profil de la pêche par pays-Burundi*, janvier 2005, p.4.
[57] M.J. EVERT, *Op-Cit.*, p.186

les petites baies et le retirent le matin. Les poissons pris sont généralement des tilapias, des anguilles, des sardines etc.

Une autre technique qui appartient dans la pêche coutumière est l'usage de la canne, un bâton ou un morceau flexible, munie d'un fil sur lequel sont attachés les hameçons et les appâts. Ce type de pêche est réputé pour les petits pêcheurs (petits garçons) en apprentissage ou ceux qui pêchent la nuit en pleine lune les poissons de la catégorie des anguilles appelés « *Imineke* »

La Pêche traditionnelle emploi aussi des filets appelés « *rusenga* » connu dans un milieu des pêcheurs sous le nom de « ingoboyi ». Ils ressemblent à une épuisette conique suspendue en un cercle de deux mètres de diamètres fixé à un manche de trois à quatre mètres de longueur.

Enfin un autre système de la pêche coutumière est « *Umutimbo* ». Ici, après que les pêcheurs d'une pirogue (au nombre de deux) aient cale le filet, qui n'est pas différent de celui utilisé pour « *Umukwabu* » battent l'eau par un morceau de bois qui porte également le nom d'*Umutimbo*. Les vibrations font que les poissons en fuyant sont capturés dans les mailles du filet. Cette pratique est interdite car en battant l'eau, on casse les œufs de poissons se trouvant dans la vase au fond. Remarquons qu'il y a un *Umutimbo* diurne et nocturne.

Malgré les mesures contraignantes pour la pratique d'umutimbo, les pêcheurs coutumiers s'arranger discrètement pour aller pêcher dans des zones lointaines où l'admiration locale est absente. Voilà ce qu'en dit HAKIZIMANA J, pêcheur coutumier rencontré a Rutunga :

« *Ici, l'umutimbo est la vie de tous les jours. Vous spêcher à n'importe quel moment et l'administration ne peut surveiller tout le rivage.* » [58]

Actuellement, la pêche traditionnelle ou coutumière tend vers la disparition du fait de la disparition des espèces naguère capturées. Pour le cas des eaux proches des rives de Bujumbura la capitale, elles souffrent d'une pollution, d'où le manque criant des espèces de la famille des capitaines et des silures.

Aussi le gout du profit pousse l'investissement dans la pêche artisanale très couteuse mais très rémunératrice quand la chance sourit aux pêcheurs. Le service de pêche au Burundi interdit l'usage des moustiquaires comme filets car ils capturent l'*umugara*, très petits poissons, dont un kg seulement donnerait 2 tonnes une fois majeur.

[58] HAKIZIMANA J, Pêcheur coutumier, interrogé à Kabezi le 4/ 08/ 2023

I.3.2. La pêche artisanale moderne

Les unités de pêche et leurs méthodes doivent leurs origines vers l'année 1957, à l'idée de jumeler deux pirogues pour réaliser un catamaran.[59]

Les pêcheurs Burundais ont compris par expérience et pratiquent que *« Connaitre la pêche commence par comprendre le poisson* » [60](VAN HAVRE, M., 1983). C'est ce qui explique d'ailleurs la raison de pêcher tantôt la nuit, tantôt la journée, une pêche fructueuse pendant certaines périodes et une pénurie dans d'autres. Les pêcheurs du lac Tanganyika maitrisent bien ce circuit comme le capitaine de l'équipe BUZOTOYE Gérard nous le confirme : « *Pour être un capitaine de l'équipe, il est obligatoire de maitriser le moment et la place qu'il faut pour la capture du poisson. Savoir disséquer les mouvements du poisson s'avère nécessaire. C'est ainsi que par exemple si on trouve du mousse (un amas serré de bulles) qui se forme à la surface des eaux du lac, là on garde l'attention car ce millier est susceptible d'engorger pas mal de poisson* »[61]. La pêche artisanale est l'une des pêches nocturnes. Dans ces types de pêche, nous allons parler la manière auquel des mikeke, le ndagara et les alevins sont attrapés sous l'effet de la lumière des lampes.

Vers 20 heures, les catamarans gagnent les lieux de pêche dont l'éloignement par rapport à la côte dépend de la configuration de cette dernière et de la période de nuit noire ou de la lune. C'est ainsi que le long des côtes abruptes et rocheuses où les profondeurs atteignent très vite plusieurs dizaines de mètres, les pirogues ne s'éloignent pas de plus de deux kilomètres. Les catamarans pêchent assez loin de rivages pour les côtes basses et sableuses[62]. La vue panoramique sur le lac pendant la nuit montre une multitude de lumières scintillant sur le lac qui font penser à une grande ville éclairée.

Dès l'arrêt du catamaran, le filet est émergé rapidement et les lampes couvertes des couvercles permettant d'orienter la lumière verticalement en vue d'attirer les poissons. Commence alors une longue attente que les pêcheurs occupent soit en somnolant, soit en pêchant de gros poissons avec des lignes munies de hameçons appâtés de ndagala. Dès que la

[59] M.J. EVERT, *Op-Cit.*, p.188
[60] VAN HAVRE, M., *Le guide marabout de la pêche en rivière*, lac, étang, Bruxelles, les Nouvelles Editions Marabout, 1983, p.8.
[61] BUZOTOYE Gérard, enquêté à Minago le 12 aout 2023.
[62] UWIZERA Oscar, capitaine de l'unité de pêche, enquêté à Rumonge, le 15 mars 2023.

concentration des mikeke ou des ndagara sous les lampes est jugé suffisante, l'intensité des lampes est réduite et les pêcheurs tirent sur les quatre cordes du filet pour assurer sa relève.

Le filet est ensuite tiré à pleines mains par l'équipage. Les poisons, s'accumulent dans la partie terminale du filet et sont vidés après avoir hissée celle-ci sur le catamaran.

Actuellement, les catamarans ou trimarans sont considérablement améliorés. En plus des moteurs puissants qui les propulsent, leurs dimensions et celles des filets sont doublés voire triplés. Ces nouvelles unités du nom de *« Apollo »* ont été introduites en 1991. L'unité *« Apollo »* comparativement aux catamarans classiques, se révèle plus performantes. Elle utilise huit à onze personnes d'équipage et 14 à 19 lampes de puissance voisine à celle des unités semi-industrielles alors que les premières ne dépassent pas quatre personnes pour l'équipage et seulement quatre à six lampes.

Ici le grand problème qui s'y trouve est l'équilibrage du rendement et investissement car l'équipage d'Apollo coûte très chers et demande un entretien permanent pour qu'il soit rentable comme nous l'a assuré NDAYISENGA Elie, le patron-pécheur de Minago.[63]

I.3.3. Pêche semi-industrielle

La pêche semi-industrielle a été introduite dans le lac Tanganyika en février 1954 par des pêcheurs Grecs et Chypriotes. Cette année a été considérée comme révélatrice sur les pêcheries semi-industrielles au lac Tanganyika. D'après Albert COLLART, des premiers essais de pêche industrielle au lac Tanganyika, couronnés d'un succès surprenant. En 1958, le nord du lac dont le Burundi fait partie comptait dix unités de pêche industrielle.[64]Après ces essaies et sous l'impulsion de M. le commissaire provincial HALAIN et suivant les conseils du service piscicole, quelques Européens (Grecs et Chypriotes) commencent à pêcher dans le lac Tanganyika.

La pêche semi-industrielle a comme matériel le senneur. Le bateau de type chalutier léger, aménagé pour la pêche au filet tournant (senne) de 300 mètres de longueur et de 40 mètres de largeur ou de chute et à mailles de 8 mm de côté. Le senneur est propulsé par un moteur. Il va avec une barque d'accompagnement et de deux ou quatre pirogues munies des fortes lampes à pétrole sous pression pour attirer et concentrer le poison.

Soulignons que le rendement moyen par unité de pêche se situait, selon les statistiques de 1975, entre 350 et 450 tonnes par an. La main d'œuvre que cette pêche utilisait, comprenait

[63] NDAYISENGA Elie, patron-pêcheur, interrogé à Minago, le 12 septembre 2023
[64] COLLART, A., La *pêche artisanale et pêche industrielle au lac Tanganyika,* Bruxelles, 1958, p.34.

une trentaine d'hommes. Ce type de pêche occupait donc 600 à 700 hommes jusqu'en 1979[65]. D'après J.M. EVERT, le centre de pêche de Rumonge a toujours occupé la première place pour l'utilisation d'une main d'œuvre (1180), devant Nyanza-lac(570) et Kabezi (510) en 1979.

Depuis 1980, la flottille a vu ses effectifs diminuer progressivement, passant à 12 unités en 1992, et à 3 unités en 2004[66]. Les causes de cet échec sont dues au succès de la pêche artisanale, à la baisse constante des rendements et finalement après 1992, à la situation politique et économique du pays.

Notons que quelques mesures ont été prises par le gouvernement pour garder un équilibre au niveau de la promotion de trois types de pêches dans le pays. C'est d'une part l'interdiction de pêcher à moins de 15 kilomètres des côtes. Cette mesure protégeait les lieux de pêche artisanale et coutumière. Il s'agit d'autre part, de l'obligation de vendre la totalité des prises sur le marché central de Bujumbura. Cette mesure garantissait l'approvisionnement de Bujumbura et protégeait des mâchés des pêches artisanale et coutumières.[67]

Tout était fait pour limiter les conséquences de pêche industrielle. Elle endommage le système écologique, en causant la surpêche et l'épuisement des stocks. Elle nécessite aussi un haut niveau d'investissement. Ce type de pêche concentre tout le contrôle de la production et de la commercialisation (grossistes), en même temps qu'il crée la concentration des profils entre quelques propriétaires, contrairement à la pêche artisanale ou des petits pêcheurs se font des petits bénéfices plus ou moins égaux.[68] C'est pour cette raison d'ailleurs que le Burundi ne devait pas privilégier la pêche industrielle au détriment de la pêche artisanale.

Notons que les trois types de pêche, exploitent le même stock de poisson mais à des moments différents de leurs vie. Il y a donc une interface entre les trois catégories de pêche, qui sont par ailleurs complémentaires.[69]

[65] M.J. EVERT, *Op-Cit.*, p.192
[66] F.A.O., *Op-Cit.*, p.3.
[67] C. HERMAN, « *Les pêches sur le lac Tanganyika. Essais de synthèse des données statistiques du Burundi* », Bujumbura, F.A.O., mai, 1984, p.4.
[68] R. RUYANDA., *Op-Cit.*, p.94.
[69] C. HERMAN, *Op-Cit.*, p.15

Tableau 5 : Les Pêcheries burundaises du lac Tanganyika de 1990- 2005

Années	Pêche coutumière (tonnes)	Pêche artisanale (tonnes)	Pêche industrielle (tonnes)	Total par an pour tous les types de pèche
1990	667	18117	2748	21532
1991	1068	19872	2548	23488
1992	695	14818	1006	16520
1993	375	15017	462	15854
1994	895	20725	325	21945
1995	745	20252	57	21054
1996	292	2701	1	2994
1997	812	8022	4	8838
1998	866	12365	34	13265
1999	682	8426	35	9143
2000	458	16336	55	16849
2001	1062	9011	97	10170
2002	987	13051	139	14177
2003	678	12738	292	13708
2004	605	12684	225	13514
2005	995	8704	204	9903
Total sur 16 ans		212839	8232	232953

Source : Ministère de l'environnement, agriculture et l'élevage, Direction de la Promotion des Filières Halieutiques (DPFH).

Comme on le constate sur le tableau ci-dessus, la pêche artisanale est un type de pêche très florissant dans les eaux burundaises du lac Tanganyika. Il représente la majeure partie des prises. Il vient toujours en première position dans la production, puis la pêche coutumière vient en seconde position et en fin la pêche semi-industrielle en voie de disparition.

La production de la pêche artisanale a surpassé celle de la pêche industrielle et coutumière, alors qu'avant les années 70, c'est la pêche industrielle qui prenait le devant. Cela est dû au progrès significatif de la pêche artisanale. En effet, les unités de pêche artisanale sont augmentées en plus des efforts du gouvernement et les concours des projets qui ont aidé les

pêcheurs artisanaux à rentabiliser leur activité. Rappelons que la pêche artisanale mobilise peu d'investissement, et est donc pratiquée par un grand nombre de population.

Consécutivement, la pêche industrielle a reculé et la situation était loin de s'améliorer surtout avec la crise de 1993. En 1996 par exemple, nous remarquons une faible production et cela a été dû à la fermeture du lac à partir du mois de mars jusqu'au mois de novembre, suite à l'insécurité qui régnait sur toute la zone de pêche.

En outre, les années d'avant la crise (1991 et 1992) battent le record de la production du poisson dans le lac Tanganyika, sûrement que les conditions socio-politiques de l'époque ont beaucoup contribué.

Par contre depuis 1996 à 2005 une baisse de production constante est observée. Cela est la conséquence d'une crise socio-politique qui régnait dans le pays depuis 1993.[70]

Tableau 6 : Production annuelle de poissons au lac Tanganyika de 2009- 2022

	Année	production en tonnes
1	2009	14872
2	2010	17491
3	2011	12069
4	2012	14431
5	2013	13232
6	2014	16052
7	2015	20278
8	2016	21806
9	2017	19512
10	2018	21282
11	2019	19668
12	2020	22003
13	2021	22160
14	2022	23141

Source : Ministère de l'environnement, agriculture et élevage, Direction de la Promotion des Filières Halieutiques (DPFH).

[70] Le 21 octobre 1993, un coup d'Etat contre le Président Melchior NDADAYE s'accompagnât d'une crise socio-politique dans tout le pays.

Sur le tableau ci-haut, nous constatons que la production de la pêche en général est en pleine croissance. Cela est dû au fait que la pêche artisanale a connu des progrès significatifs malgré la disparition progressive de la pêche industrielle depuis les années 1990 comme nous l'avons déjà mentionné.

En effet, il y a eu l'augmentation des unités de pêche artisanale durant ces dernières années. On note aussi les efforts du gouvernement et les concours des projets qui ont aidé les pêcheurs artisanaux à rentabiliser leur activité. Rappelons que la pêche artisanale mobilise peu d'investissements, est donc pratique par un grand nombre de population. La croissance la plus remarquable commence depuis 2015. D'après nos enquêtes, l'augmentation d'unités de pêche et des pêcheurs dans le lac expriment en grande partie cette montée surprenante. Cependant nous remarquons des années successives (2011, 2012, 2013) où la baisse et la montée de la production nous semblent très étonnantes par leurs écarts. Ici, la collecte des données statistiques y joue un grand rôle.

En effet, les observateurs chargés de collecter les données pourraient commettre des erreurs éventuelles liées surtout au manque de moyens techniques et logistiques pour bien vaquer à leur travail.[71]

Le meilleur rendement de 1991 est retrouvé en 2022. Cela montre que la pêche est en train de réaliser des progrès considérables ces dernières années. Nous avons voulu connaitre les mobiles de cette envie dans ce secteur, et les pêcheurs nous ont répondu que la pêche reste la seule opportunité de s'offrir un emploi salarié en millier riverain rural en dehors de l'agriculture. C'est ainsi que la majorité des jeunes riverains fuyant le travail agricole et s'adonne à la pêche dans le lac Tanganyika.

En bref, disons que la pêche au Burundi est très ancienne comme en témoignent aussi bien la tradition orale que les écrits des missionnaires et explorateurs. La pêche a passé par diverses étapes visant à améliorer les techniques et le rendement.

La pêche dans le lac Tanganyika dans la région de l'Imbo-sud construit un territoire original et complexe qui transgresse les limites administratives officielles comme nous l'avons montré.

Les trois types de pêche pratiqués dans les eaux burundaises du lac Tanganyika ne sont plus fonctionnels à vrai dire. En effet, depuis 1977 des mesures gouvernementales ont été prises pour limiter les prises de la pêche dite semi-industrielle, en obligeant les pêcheurs semi-industriels de pêcher dans les eaux pélagiques pour ne pas concurrencer d'autres types de

[71] RUMBETE Evariste, Ir pêcheur(DPFH), interrogé le 28 aout 2023

pêche, en limitant les effectifs à 18 unités contre 23 ; les autres devant travailler à tour de rôle et en obligeant de vendre la totalité au marché central de Bujumbura.[72] Le développement et l'intensification de la pêche artisanale avec les unités Apollo, ont été aussi à l'origine des pertes encaissées par les unités industrielles.[73] Ces dernières ont disparu complétement dans les burundaises comme nous l'avons remarqué lors de la réalisation de ce travail. Quant à la pêche coutumière, se réduit aussi de plus en plus à une activité de subsistance ou tout simplement de coutume comme cela se remarque souvent de Gatumba jusqu'à Nyanza-lac.

[72] P. Nzeyimana, *Le poisson et sa commercialisation : cas de la pêche artisanale sur le lac Tanganyika*, mémoire, Bujumbura, UB. FSEA, 1988, P.18

[73] BUTOYI Gabriel, Président de la Fédération des pêcheurs et Fournisseurs du Poisson au Burundi, enquêté le 7 août 2023

CHAPITRE II : L'ECONOMIE DE PECHE : ENTRE LA SUBSISTANCE ET L'ACCUMULATION

Le présent chapitre se concentre sur l'ensemble des effets économiques relatifs à la pêche. Il s'accumule à l'étude du revenu et les autres recettes qui en sont liées ainsi que leur orientation pour la satisfaction de besoin aussi bien au niveau familial que communal. L'ensemble des retombées de cette activité sont analysées dans l'angle des interactions socio-économiques locales.

II.1. La pêche dans l'économie familiale

A part le rôle économique de la pêche au niveau de la commune en tant qu'une entité administrative, cette activité joue aussi un rôle important dans l'économie familiale en général et plus particulièrement dans les familles des pêcheurs. De ce fait, nous voulons montrer la consommation tant du poisson que d'autres produits et le revenu que la pêche procure.

II.1.1. Le poisson comme aliment privilégié par la population de l'Imbo

La consommation du poison est naturelle pour les gens de l'Imbo. Comme le souligne LOPEZ, la consommation du poison est quasi quotidienne chez les agriculteurs-pêcheurs de la plaine :

« La consommation du poisson est plus élevée chez les agriculteurs-pêcheurs que les agriculteurs. Les premiers en mangent presque à peu près régulièrement tout au long de l'année après chaque sortie de pêche fructueuse. Chez les seconds, la consommation du poisson s'élève durant les bonnes périodes de pêche, lorsque les prix diminuent »[74]

Le poisson est plus consommé par la population riveraine contrairement à la population de hautes terres. Pour cette dernière, la distance, les interdits liés à l'élevage et l'abondance d'autres aliments entretenaient le mépris de manger le poisson :

« Les Bagamba commencent à consommer le poisson très récemment. Ils disaient que c'étaient le serpent du lac. Ils allaient même jusqu'à affirmer que la consommation du poison est à l'origine de la baisse du niveau d'intelligence de gens de la plaine. »[75]

[74] Lopez A., *Cité par* NTAHIZANIYE, Remy, L' *éducation du jeune pêcheur dans le Burundi traditionnel, enquête mené en commune Kabezi, Muhuta, Rumonge et Nyanza-lac*, Mémoire, Bujumbura, UB, FPSE, 1989, p.98.

[75] NDUWUMWAMI F, enquêté à Minago, le 10/01/2023

Ici, il faut signaler que de tels propos n'étaient que des préjugés sans fondement. Actuellement la consommation du poison s'est généralisée dans tout le pays, voir même loin de la région littorale. On rencontre le poisson sur divers marchés et restaurants de l'intérieur du pays.

Dans la région riveraine du lac, le poisson remplaçait presque complétement le haricot durant la saison florissante car son cout devenait abordable comme Christine l'a remarqué en commune Kabezi :

« C'est ainsi que les gens de Kabezi à majorité les jeunes se rendaient chaque matin aux marchés des plages de Nyamugari, Kiringi et même Gitaza pour s'acheter du poisson frais à bas prix. »[76]

Le poisson est consommé avec d'autres aliments vivriers comme la pâte de manioc, riz et quelques légumes (choux, calottes…).

La pêche aurait été la base de la négligence de la culture du haricot dans la zone riveraine. Même ceux qui le cultivait le faisait à but lucratif et non pour le consommer. Les habitats riverains du lac disaient que les haricots leurs faisaient mal au ventre, par voie de conséquence rarement consommés. D'où alors le recours aux poissons qui étaient par ailleurs à bon marché.

Lorsque nous étions sur le lac, nous nous sommes rendu compte que cette situation n'est plus la même. Le poisson n'est pas accessible à tous le riverains. Voilà comment un riverain nous a décrit la situation : « *Aujourd'hui les poissons ne sont plus abondants comme dans les années 1980. Ces années-là on ne pouvait pas passer une nuit dans le lac et rentre les mains bredouille le matin comme on le voit actuellement*. »[77]

Il est évident que la capacité du lac en ressources aquatiques (poissons) diminue au fur a et mesure que le nombre des bateaux et pêcheurs augmente sans cesse. Il n'est pas rare qu'une unité de pêche pourrait passer toute une nuit sans rien gagner. Par ailleurs, force est de constater qu'actuellement le poisson est quelquefois associé aux haricots et/ou aux légumes non pas pour équilibrer la ration mais pour faire face à la pénurie alimentaire en augmentant la quantité.

[76] C. NZEYIMANA, *Histoire sociale de la mission de Mutumba (1945-1975)*, Bujumbura, Mémoire, U.B., FLSH/Histoire, 1987, p.19

[77] NIBIGIRA janvier, ancien pêcheur de Rutumo, enquêté le 1 avril 2023 à Rutumo

L'engouement pour le poisson s'est fait beaucoup remarquer dans ces dernières années de la crise qui frappait le pays et y compris la plaine de l'Imbo. La population de la plaine ne pouvait pas supporter la consommation de l'assistance du Programme Alimentaire Mondiale(P.A.M) composée essentiellement de grain de maïs et des haricots. Donc, la plupart préféraient vendre ces produits après la distribution. Les raisons avancées étaient que les aliments de la P.A.M exigent une longue cuisson et provoquent des troubles de l'estomac.

Mais en réalité l'habitude est une seconde nature, le gens de la plaine de l'Imbo digèrent mal l'absence de poissons. L'un des habitats rencontrés sur le marché de plage de Rumonge montre sa colère suite à la pénurie du poisson en ces propos : *« on ne mange plus actuellement, les poisons sont retournés chez eux, le lac nous a haï. »*[78]

Le poisson est une alimentation privilégiée dans la plaine pour diverses raisons : d'abord il est accessible par son faible cout si l'on considère le prix de la viande et surtout que la plaine se trouve à proximité du lac. Ensuite il est agréable à manger et enfin il peut se conserver longtemps selon plusieurs procédés (fumé, séché, grillé, salé, étalé, etc.)

Cependant, les régions éloignées du lac Tanganyika pouvaient s'approvisionner en poisson séché, contrairement aux régions proches du lac où les consommateurs avaient les choix entre le poisson frais et poisson séché. A propos de cette limitation de la consommation du poisson aux seules régions proches du lac, l'explication que nous donne Kibuti semble être explicite :

« Cette disparité qu'à la consommation du poisson dans les différentes régions du pays peut s'expliquer par la précarité de moyens de distribution et de communication, par la distorsion de l'habitat et par les habitudes, les comportement et les préférences des consommateurs ».[79]

En outre, la consommation du poisson hors de la région littorale se heurtait à des résistances culturelles dans certaines régions intérieures du pays, dues au tabou selon lequel il ne fallait pas se retourner pour regarder le lac au risque d'en mourir. A ce sujet l'exemple de la mort de Mwezi Gisabo précédemment vu semble plus parlant.

[78] BANKINEZA Mufirisi, rencontré au marché de la plage de Rumonge, le 15 mars 2023.
[79] N. KIBUTI, *Le projet de pêche de la Banque Mondiale et les résultats de la société des usines de poissons du BURUNDI* (SUPOBU), Mémoire, F.S.E.A., Décembre, 1982, p.27.

II.1.2. La pêche comme source d'emplois

Le métier de pêche oblige une main d'œuvre importante et ainsi ce secteur est générateur d'emploi. A part les patrons-pêcheurs et les pêcheurs qui liés directement à la pêche, autres travailleurs sont aussi associés à la pêche. Ce sont notamment des commerçants, les gérants, les mécaniciens, colporteurs, artisanats, menuisiers, soudeurs, restaurateurs, porteurs, etc.

Tout ce personnel rencontré sur les différentes sites de pêche, nous témoignent que l'exercice de leurs activités est intimement lié à la pêche, d'autant plus que la pénurie de poison précipite leur faillite, voir même certains d'entre eux ferment complétement leurs activités pendant la période de repos « *kundenga* » pour les pêcheurs (restaurants, boutiques de pièces de rechange maritimes…).

Les autres catégories de gens qui sont liés à la pêche sont les pic-caisses connus sous le nom de « abanobezi » ou « ababoza »[80] . Ils sont généralement plus nombreux que les unités de pêche dont ils sont sensés tirer profit. Ils pratiquent un vol légal et toléré, ce qui fait qu'ils rentrent toujours avec une certaine somme d'argent.

Nous avons voulu savoir pourquoi cette sorte de vol est considérée comme normale, voici comment l'un des pêcheurs nous a expliqué : « *nous les connaissons, ils sont nos frères, cousins, voisins, etc. En plus quand nous avons besoin d'une chose par exemple comme l'envoie d'une ration à la maison, ou toute autre chose dont nous avons besoin, nous faisons recours à eux. Ils sont nos messagers fidèles.* »

Tout ce personnel augmente au fur et à mesure que le nombre de bateaux s'accroisse dans le lac. En outre, la commune aussi ne cesse pas d'engager le personnel travaillant dans le secteur de pêche. En plus des gardiens marchés, elle engage des percepteurs de taxes supplémentaires pour pouvoir couvrir toutes les plages. Ils sont alors payés selon ce qu'ils récoltent, soit 10% de la collecte.

On trouve aussi sur les plages les petits garçons qui participent à ce commerce par le séchage des poissons. Ils collectent les ndagala dispersés sur le sable, les remplissent dans les sacs. En retour, ils sont payés en nature (poissons) et en argent (entre 1000 et 2000 frbu).

La pêche contribue donc dans une certaine mesure à absorber le chômage en créant l'emploi constitué des petits boulots et des services auxquels sont attachés des revenus moyens.

[80] Abanobezi ou Ababoza (jargon des pêcheurs) : ceux qui ramassent les poissons qui tombent dans des caisses quittent à constituer des petites quantités qu'ils vendent par la suite aux commerçants ou acheteurs.

Néanmoins, la pêche n'a pas toujours été à proprement parler une grande activité génératrice d'emplois salariés sauf pour la pêche dite semi-industrielle dont chaque bateau engageait 30 personnes. Le progrès remarquable s'observe avec l'action de la SUPOBU qui en plus d'embaucher des pêcheurs, donnait d'emploi aux transporteurs, aux gens qui fumaient, salaient et emballaient dans des sachets les ndagala.

La pêche continue à offrir le travail pour une main d'œuvre importante dans le lac Tanganyika comme nous l'avons remarqué lors de nos enquêtes en se référant sur les enquêtes de 2008, 2011 et 2015 faites par la Direction de la Promotion de Filière Halieutique(DPFH)

Tableau 7 : nombre des pêcheurs et bateaux dans le lac Tanganyika 2011 et 2015

Année	**2011**	**2015**
Nombre de pêcheurs	8202	15311
Nombre de bateaux	2242	5466

Source : Tableau réalisé par nos soins en se référant aux rapports d'enquêtes de 2011 et de 2015 du Ministre de l'Environnement, Agriculture et Elevage, Direction de la Promotion de Filière Halieutique (DPFH)

En se référant au tableau ci-haut nous pouvons affirmer que la pêche contribue à garroter le désœuvrement de la population de la région riveraine et surtout les jeunes garçons qui n'ont pas eu la chance de continuer leurs études. Pour MUHITIRA Elia, ex-chef de zone Minago, il n'est pas normale qu'un jeune riverain puisse manquer du travail car les opportunités d'emploi y sont présentes. Pour lui : « *Les opportunités d'emplois sont présentes ici, si on ne pratique pas la pêche, il suffit seulement de se rendre au lac chaque matin et on y trouvera de quoi à faire.* »[81]

Avec une main d'œuvre en croissance dans le secteur de pêche, le problème de travail des jeunes riverains est entrain de trouver une solution sans pour autant éliminer le chômage dans le pays.

[81] MUHITIRA Elie, ex-chef de zone Minago, entretien du 1 novembre 2023

Le nombre des unités de pêche ne cesse d'augmenter. Cela témoigne l'engouement de population riveraine du lac, y compris des agriculteurs de profiter des ressources halieutiques qu'offre le lac Tanganyika. Certains d'entre eux se sont procurés des pirogues parfois motorisées au moment où d'autres exercent d'emplois directs ou indirects fournis par le secteur de pêche.

En fin, dans le souci de créer des emplois pour limiter l'exode rural notamment et de mieux mettre en valeur les ressources halieutiques, le gouvernement du Burundi a toujours tenté de relever les activités au niveau de pêche artisanale, dans le souci de promouvoir l'emploi.

II.1.3. La pêche, une source de revenu

La pêche est une source de revenu à toute personne qui s'y implique. A travers la synthèse des informations recueillies, 100% de la population enquêtée sur les diverses plages a affirmé que la pêche est leur ressource principale avant l'agriculture. Les résultats sont exprimés sous forme des revenus moyens calculés sur l'échantillon (60 personnes).

Pour bien saisir le revenu moyen pour les différentes sortes des travailleurs du secteur de pêche, nous sommes partis à ce qu'ils reçoivent par jours et par campagne lunaire.

II.1.3.1. Les patrons-pêcheurs et les pêcheurs

Les patrons-pêcheurs sont des propriétaires. Ils accaparent une large part du revenu selon un partage que les pêcheurs jugent inégal et injuste. Toutefois le partage du revenu dépend de la catégorie de pêche.

a) Le revenu de la pêche artisanale

La pêche artisanale demande un grand capital pour le démarrage de l'activité. En plus du matériel déjà très couteux, la pêche devient plus rentable quand on utilise un moteur qui propulse le catamaran.

Ce qui fait alors qu'une seule unité de pêche motorisée peut facilement couter 10.000.000 frbu.[82] Cela montre que le patron-pêcheur doit être le propriétaire d'un capital assez important pour s'offrir du matériel de pêche.

[82] Chiffre avancé par Nduwimana Innocent, patron-pêcheur œuvrant à Kizuka, enquêté le 16 mars 2023

Quand la pêche a été fructueuse, une fois que le poisson est vendu, vient alors le moment de distribuer la ration journalière appelée dans le jargon des pêcheurs « Ikomo ». Chaque pêcheur reçoit un tant de poisson qu'il envoie à la maison et reçoit une somme variant entre 5000 à 7000 Frbu selon le cout de vente. Le patron lui aussi bénéficie une part égale au double de celle des pêcheurs.

A raison de 150.000 à 220.000 Frbu, il n'est pas rare qu'une équipe (6 personnes) ayant la machine qui la propulse encaisse une somme d'argent allant de 1000.000 à 1.500.000Frbu par jour. Cependant cette situation se présente très irrégulièrement. Après avoir mis à part l'argent alloué aux dépenses (ration, pétrole pour les lampes et essence pour les moteurs, mèches des lampes à pétrole, allumettes etc.), le patron conserve la somme restante.

A la fin de la campagne de pêche, campagne lunaire ou bilunaire, vient le moment de partager ou disons, le moment pour le patron de payer ses ouvriers. Le patron-pêcheur retire la somme totale du loyer de la machine qui est habituellement plus ou moins 900.000 frbu/ mois. Il divise le reste en deux parties égales, une pour lui seul et une autre pour l'équipe de 6 pêcheurs.

Si par exemple la somme collectée pendant toute la campagne est de 6.000.000 frbu, l'argent concerné par le partage est de 5.100.000 frbu (si c'est une campagne lunaire, si c'est deux campagne il faut retirer 1.800.000 frbu pour le moteur). Le revenu du propriétaire est alors 2.550.000 frbu pendant que celui de pêcheur est aussi 2.550.000 frbu : 6 soit 425.000 frbu chacun.[83]

Ce revenu est l'un des meilleurs dans le monde des pêcheurs du lac si non la moyenne, nos enquêtes le montrent, est située entre 1.000.000 frbu et 1.200.000 frbu pour le patron-pêcheur et 150.000 et 200.000 frbu pour le pêcheur.[84]

Ici, il nous faut rappeler que dans ce revenu moyen la ration journalière du pêcheur n'est pas inclus.

[83] Informations recueillies auprès des pêcheurs et patrons pêcheurs lors de nos enquêtes

[84] Pour 60 pêcheurs interrogés 20 affirment avoir gagné, dans les six mois qui précédaient l'enquête, 200.000 par mois et 30 pêcheurs seulement 150.000 frbu.

Ce mode de partage comme nous l'avons déjà signalé est jugé inégal et injuste par les pêcheurs. Ces derniers se lamentent qu'ils travaillent au profit des patrons-pêcheurs comme le stipule la majorité des pêcheurs rencontrés. « *Nous travaillons pour le gain de patrons-pêcheurs car après la campagne linéaire ce sont eux qui rentrent avec de l'argent alors que nous, nous ne rentrons qu'avec de ration* »[85]

A notre avis, il nous semble difficile d'imaginer une société où les patrons auraient les mêmes dividendes que leurs ouvriers dans un monde capitaliste. Il est vrai que l'écart entre les pêcheurs et leurs patrons reste très disproportionné mais cela nécessite un cadre conjoint de dialogue entre les parties prenantes.

b) Le revenu de la pêche coutumière

Pour la pêche coutumière, notre attention est portée particulièrement sur les unités comme l'*umutimbo*, l'*umukwabu* ou senne de rivage et *amakira* ou filet dormant. Contrairement à la pêche artisanale, ici le matériel coûte moins cher, un capital de 1.000.000 frbu peut suffire pour l'achat du filet et la confection d'une pirogue d'*umutimbo* ou *umukwabu. Amakira* demande une somme d'environ 600.000 frbu pour le démarrage d'activités.

Pour ce type de pêche, le partage est aussi inégal. En effet, la procédure est presque la même pour la pêche artisanale. Les pêcheurs, qui normalement à deux, reçoivent leur part de ration journalière (5000 frbu chacun) et bien sûre et un petit tas de poisson à manger. Le reste est divisé en 5 parts : La part du filet, la part de la pirogue et la part de la corde du filet**,** et puis les deux pêcheurs prennent les deux parts restantes.

D'après nos enquêtes, la moyenne du revenu du propriétaire et des pêcheurs est très variante et dans la plus part des cas, les pêcheurs n'attendent pas le mois pour le partage de l'argent. Le partage se fait aussitôt après la vente du poisson. Le maximum du revenu pour l'*umutimbo* et l'*umukwabu* est estimé à 400.000 frbu pour le patron et 80.000 frbu pour le pêcheur.[86]

Cependant, l'*umukwabu* qui peut attraper les gros poissons comme les capitaines, peut exceptionnellement attraper des centaines des milieux mais le record ne devance pas souvent 1.000.000 frbu.

[85] NIYONGABO Liévin, rencontré à Minago le 9 aout 2023
[86] Chiffres avancés par les pêcheurs coutumiers lors de nos entretiens

Concernant l'*amakira,* le revenu n'est pas satisfaisant. Un pêcheur rentre toujours avec sa part qui excède rarement 5000 frbu, mais jamais il ne manque pas un petit tas de poisson pour la pâte de manioc. Et en plus souvent le propriétaire est en même temps le pêcheur. Il se fait accompagner par son fils ou par son voisin.

II.1.3.2. Le revenu des porteurs, des gérants et commerçants

a) Les porteurs et les gérants

La pêche procure des revenus secondaires aux porteurs et les gérants d'équipes. Les porteurs sont payés par nombre de caisses qu'ils ont chargées dans les véhicules. Ils gagnent 2000 frbu par caisse mais ils reçoivent beaucoup plus quand ils les transportent sur tête jusque loin dans les marchés environnants la plaine.

Lors de nos entretiens avec les porteurs, ils affirment qu'en temps de pêche fructueuse, ils peuvent rentrer avec une somme allant de 10.000 frbu à 12000 frbu par jour. Ici, nous avons remarqué qu'une fois les pêcheurs se rendent compte que les dockers vont gagner beaucoup d'argent, eux aussi peuvent assurer le rôle de ces derniers afin d'accroitre leur ration quotidienne.

Le revenu des gérants est proportionnel aux caisses qu'ils vendent et du prix de vente sur le marché. Normalement, le gérant gagne 2000 frbu par caisse vendue et le propriétaire peut accorder une prime d'encouragement s'il a vendu à bon prix.

Contrairement aux autres catégories des travailleurs trouvées sur les différentes plages du lac, la majorité de gérants à un niveau post-primaire et une partie d'entre-deux a pu terminer l'école secondaire.

b) Les commerçants

Le revenu des commerçants provient du bénéfice par caisse, par sac ou par panier du poisson vendu. Comme il est difficile de pénétrer le monde des affaires sans y être initié, pour avoir l'idée précise du revenu, nous avons approché les commerçants tant nouveaux qu'anciens. Ceux-ci sont en deux groupes distincts : les commerçants des ndagala et des mikeke d'une part et les commerçants des poissons pêchés coutumièrement d'autre part .

De même que le prix d'achat varie du jour à l'autre, de la plage à l'autre, le gain en dépend aussi. Alors que le prix d'achat d'une caisse de ndagala était de plus ou moins 6000 frbu 1980, il est de 70000 frbu en 2004 sur la plage de Muguruka, et en 2023 le prix de la caisse de ndagara est de 1.000.000 frbu.[87]

En ce qui concerne le bénéfice, selon NTIRANYIBAGIRA Léopold. « *Quand le marché est bon, on peut gagner 50.000 frbu et même plus, mais quand le marché devient noir, la perte arrive même jusqu'à 20.000 frbu par caisse*. »[88]

On comprend donc que le bénéfice du commerçant n'est pas stable car, le temps, le site d'achat et de vente, etc. sont des paramètres qui entrent enjeux.

Les pratiquants du commerce de la pêche a part qu'ils utilisent un capital très réduit de 100.000 à 200.000 frbu par panier de poissons, le gain n'est pas élevé. Les commerçants concernés nous ont dit qu'ils gagnent juste la ration pour la famille et la bouteille de bière mais en fin qu'ils ne dépassent pas un intérêt de 10.000 frbu par panier. Rarement ceux qui achètent les gros poissons et qui les acheminent jusqu'aux divers marchés de Bujumbura (capitale économique du pays) disent qu'ils sont satisfaits du gain.

La pêche constitue donc une source de revenu très importante dans un millier littoral car elle fait vivre beaucoup de gens comme nous venons de le voir. Certes, il ne nous a pas été possible de donner un revenu exact pour chacun mais l'idée y est : la fermeture des activités de pêche dans le lac Tanganyika est vite ressentie par la population riveraine en général et les pêcheurs en particulier. C'est ainsi qu'on entend souvent des propos entre les pêcheurs : « *kundenga urya ico wiziganirije canke ukirya* »[89]. C'est dire que si tu n'as rien épargné, à la fermeture du lac tu souffriras.

Ces propos sont très significatifs même si les pêcheurs le parlent en blaguant ; c'est en quelque sorte une manière de se faire un clin d'œil entre-eux afin de n'est pas gaspiller le revenu acquis de la pêche car une période dure est proche.

[87] Prix que Ntiranyibagira Innocent, commerçant sur la plage de Kizuka depuis les années 1980 nous a confirmé, le 15 mars 2023

[88] NTIRANYIBAGIRA Léopold, commerçant de poisson à Kizuka, Rumonge, interviewé, le 15 mars, 2023.

[89] Ces propos ont tiré notre attention sur la plage de Minago, le 25 novembre, 2023(le jour où débitait la fermeture du lac)

II.1.4. L'orientation du revenu de la pêche

Il n'est pas aisé de bien cerner l'orientation effective d'un revenu comme celui de la pêche, déjà difficile à établir avec précision. Pour nous approcher de la réalité, nous avons retenu des données de 60 pêcheurs et bénéficiaires des services associés à la pêche en quatre communes ciblées (Rumonge, Bugarama, Muhuta et Kabezi) et là où il s'avère nécessaire nous avons soumis à la critique les chiffres fournis.

C'est dans ce contexte que nous visons les biens de consommation et les biens d'investissement. Ceux-ci se distinguent à leur tour en investissement social et en investissement économique.

II.1.4.1. Les biens de consommations

Les biens de consommation concernent tout produit non durable que le pêcheur(ou tout autre consommateur final) achète une fois qu'il a gagné l'argent. Ce sont principalement les poissons, les produits vivriers et les habits.

En comparant le revenu du pêcheur et celui de l'agriculteur, nous avons montré que le revenu de la pêche est relativement élevé par rapport à celui d'un agriculteur de la même zone. Cela pousse pas mal des pêcheurs à faire des achats de façon extravagante. Comme nous l'avons constaté lors de nos entretiens avec les pêcheurs, l'achat des boissons alcoolisées et des vêtements occupent la première place. L'achat des tubercules est aussi prioritaire dans la mesure où les poissons se mangent avec. L'exiguïté des terres arables suite à la forte densité de la plaine fait que les familles des pêcheurs s'approvisionnent constamment en produits vivriers en provenance de Mirwa.

Le tableau ci-dessous nous éclaircit davantage sur la consommation de différents produits par les pêcheurs.

Tableau 8 : La répartition des dépenses des pêcheurs après une campagne lunaire de mars 2023

Type de dépenses	Nombre des pêcheurs sur 60	%	Montant en Frbu
Bière locale	52	86,6	1000
Manioc sec	48	80	2.100
Pate de manioc	45	75	2.200
Primus	45	75	1700
Habit simple pour les femmes	30	50	15000
Habit luxueux	20	33’3	30000
Riz	20	33,3	3.700
tôles	18	30	25.000
Terres	15	25	400.000
Viande (1kg)	10	16,6	11000
Houe	6	10	7000
TOTAL			498700

Source : tableau fait par nos soins. Le montant est calculé en prenant le prix moyen du produit acheté par un pêcheur

La moyenne de dépenses d’un pêcheur s’évaluait en mars 2023[90] à 8311,6frbu/jr[91] après bonne pêche fructueuse. Ce montant nous donne l’idée sur le rôle du revenu de la pêche dans la satisfaction des besoins courants d’un pêcheur.

Sur le tableau ci-haut, nous sommes attirés par un grand nombre des pêcheurs qui achètent les boissons alcoolisées tant locales que du Primus, le manioc et ses dérivés. En second lieu viennent les habits. Ces derniers sont constitués en majorité par les habits de leurs enfants et par les pagnes de leurs épouses.

Lors de nos investigations, certains pêcheurs nous ont même affirmé qu’en cas de faible revenu, la somme gagnée peut être entièrement dépensée au cabaret.

[90] Nous avons pris le mois de mars, l’année 2023 à défaut des autres années et nous avons constitués des données, ce qui ne nous a pas permis de constituer malheureusement une évolution des dépenses moyennes par pêcheur des mois et années antérieures. Les données de mars 2023 nous auront uniquement donné l’idée globale sur l’affectation de revenu.

[91] Moyenne trouvée en prenant 498700frbu : 60 pêcheurs.

Toutes fois, le tableau montre qu'un pêcheur peut participer à plusieurs achats. A notre grande surprise, les vélos comme moyen de déplacement très apprécié dans la plaine ne se trouvent pas dans les achats des pêcheurs car, disent-ils, tant qu'on est pêcheur actif, on ne s'en servira presque pas.

Par contre, nous avons trouvé que ce sont les agricultures qui s'en servent de plus en plus pour deux raisons : premièrement les agriculteurs utilisent les vélos pour le transport des divers produits comme les paniers de tomates ou de manioc, les fruits comme les oranges, les mandarines et les jerricans de l'huile de palme vers les divers marchés de la zone. La deuxième raison qui est le plus en vogue c'est le trafic. Les jeunes agriculteurs combinent l'agriculture et le service de « taxi-vélo » sur la route goudronnée R.N 3 (Route Nationale Bujumbura-Rumonge).

II.1.4.2. Les biens d'investissement

Ici, nous comprenons les biens d'investissement de deux manières, d'une part les biens d'investissement économique et d'autres part les biens d'investissement social.

Quant aux biens d'investissement économique, le pêcheur comme tout autre burundais, sa principale préoccupation est de promouvoir son niveau économique pour faire face aux exigences de la modernité. Après chaque campagne lunaire ou même après chaque pêche journalière ou nocturne, le pêcheur cherche à s'offrir quelques objets de luxe auxquels il avait difficilement accès. Il s'agit de se procurer des biens matériels comme une parcelle à bâtir ou une terre fertile pour la culture des quelques fruits et tubercules par exemple, mais surtout un poste radio et un téléphone portable, etc.

On remarque qu'il y a très peu de pêcheurs qui pensent à acheter leurs propres unités de pêche. Les raisons avancées sont telles que l'unité de pêche coûte très cher et par conséquent demande d'économiser longtemps pour avoir le capital. Ceux qui parviennent à économiser à long terme préfèrent s'offrir des propriétés foncières. Ces dernières semblent être relativement accessibles aux pêcheurs par rapport à l'unité de pêche comme le précise le capitaine d'une unité de pêche :

« *umurovyi biragoye ko agura igipe ciwe kuko kirazivye cane, nutwo umuntu aba yaragiye arasagura yinize, kenshi akuramwo agatongo* »[92].

[92] NIBIGIRA James, capitaine pêcheur œuvrant à la plage de Rutumo interrogé par nous-même, le 1 avril 2023

C'est à dire :

« *Il est très difficile que le pêcheur achète sa propre une unité de pêche parce qu'elle coûte très cher, même le peu d'argent qu'il peut économiser à long terme ne l'aide qu'à s'offrir qu'un petit lopin de terre* »

Alors que LEURQUIN Philippe trouve que le bétail est un investissement par excellence, qui se reproduit sans garde peine et atteste le standing d'un individu[93] **,** les pécheurs de la plaine l'Imbo ne pensent rarement qu'au petit bétail, précisément aux chèvres. Sur 60 pêcheurs interrogés, personne n'a acheté une vache depuis l'exercice de son métier, seulement 10 ont acheté une chèvre et 4 porcins. Les poules sont élevées par tout le monde, pêcheurs et agriculteurs confondus et servent de viandes en période de pénurie de poissons ou contribuent à se procurer des frais scolaires lors de la rentrée scolaire en septembre.

Le principal facteur qui influence le mépris de l'élevage comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre est sa marginalisation dans la plaine de l'Imbo, surtout l'élevage bovin qui est considéré comme l'activité des gens venus de Mugamba.

Les effets de monétarisation chez les pêcheurs par le biais du revenu de la pêche offrent aussi les possibilités de se payer les travailleurs du champ. En effet le pêcheur laisse à sa femme quelques ouvriers (généralement deux ou trois) pour l'aider dans le labour des terres.

C'est donc un investissement économique dans la mesure où les récoltés tirées de ces champs contribuent à élever le bien être de la famille surtout pendant la saison sèche.

Comme NZEYIMANA Christine le souligne, la pêche et l'agriculture sont complémentaires dans la plaine de l'Imbo.[94]

L'agriculture profite beaucoup de la pêche puisqu'à part le matériel qui peut être renouvelé par le pêcheur dans sa famille, les produits agricoles sont écoulés sur le marché lors d'une bonne pêche.

En fin, il nous faut rappeler que la pêche est toujours un métier pour les hommes, d'où les femmes des pêcheurs s'adonnent souvent à l'agriculture pour soutenir les revenus de la pêche.

[93] P. LEURQUIN, *Le niveau de vie de populations rurales du Ruanda-Urundi*, Louvain, Paris, Nauwelaerts, 1960, pp208-209.

[94] C. NZEYIMANA, *Histoire sociale de la mission de Mutumba*, Bujumbura, Mémoire, U.B, 1987, P17

Les autres type d'investissement très rependu sur le littoral Rumonge- Kabezi est l'usure. Les pêcheurs achètent à bas prix aux agriculteurs, en période de soudure, des arbres fruitiers (oranges, mandarinier en floraison) qu'ils accueillent une fois mûrs. Cette pratique apporte presque le double voir même le triple du capital investi mais il faut patienter au moins 6 mois.

Enfin, l'investissement économique en vogue mais peu durable reste la tenue d'un petit commerce sur la plage. Le pêcheur pensant qu'il bénéficiera la clientèle de ses amis met en place un petit commerce de boutique, bar et/ou un petit restaurant sur la plage. En effet, le bar de bière et du vin est préférable pour le pêcheur car, comme nous l'avons vu dans le tableau 8, les boissons occupent une place de choix dans les dépenses. Souvent les pêcheurs consomment les boissons à crédit alors que le lac n'étant pas toujours clément d'où le non remboursement de dette. Dans ce cas c'est la fermeture du bar qui s'en suit.

L'argent de pêche contribue d'une manière ou d'une autre à opérer certains petits projets non moins importants dans la zone rurale. La question qui s'oppose vient du fait qu'il arrive qu'un bon nombre de pêcheurs commencent ce métier à bas âge et ainsi manient des sommes importantes d'argent sans qu'ils aient des projets prémédités pour absorber cet argent.

En ce qui concerne l'investissement social nous entendons l'éducation, l'habitat et la sante.

Si le revenu de pêche contribue à rehausser, dans une certaine mesure, le niveau de vie et le bien-être économique, il participe aussi pour le bien-être social. Il y a même risque de penser que l'investissement économique ne prime pas sur l'investissement social car la totalité des pêcheurs enquêtés rêvent, dans les meilleurs des cas, se construire une grande maison moderne, c'est-à-dire en brique cuite, couverte des tôles et cimenté. Cet engouement a contribué à la diminution sensible des maisons en paille sur le littoral Rumonge- Kabezi.

Actuellement la pêche est épaulée par l'agriculture des tomates, des tubercules, (Kabezi et Muhuta surtout), des palmiers à l'huile (Rumonge surtout), fruits et légumes (Bugarama surtout).

Contrairement aux vieux pêcheurs dans le métier, les pêcheurs mariés de jeune âge (entre 18 ans et 40ans) pensent à l'éducation de leurs enfants. Alors que la pêche était réputée héréditaire, on remarque l'encouragement des parents qui envoient leurs enfants poursuivre les études secondaires et même universitaires.

Ce sont les enfants des pêcheurs qui ne manquent pas des frais scolaires comme nous l'a confirmé le directeur du lycée à Rumonge.

« *Ici, nous ne sommes pas habitués à observer le manque du minerval chez les enfants des pêcheurs. Cette habitude est observable surtout chez les enfants qui viennent loin d'ici et qui sont hébergés loin de leurs familles* »[95]

En outre, ce sont les femmes des pêcheurs qui paraissent bien habillées de pagnes, de blouses et de foulards de luxe. Cela fait que les jeunes pêcheurs non mariés soient enviés par les jeunes filles en âge de se marier.

Du point de vue sanitaire, on remarque aussi que les familles de pêcheurs se font soigner aisément sans problème de moyens pécuniaires. Les frais d'hospitalisation s'obtiennent facilement chez les pêcheurs que chez l'agriculteur qui doit attendre plusieurs mois de récolte.

Les aboutissements sociaux de la pêche s'observent nettement pendant la grande saison sèche (juillet- septembre), période de campagne fructueuse. Avec le revenu, la dot s'obtient facilement d'où le taux de nuptialité est très élevé chez les pêcheurs que chez les autres jeunes. En bref, on peut remarquer que la pêche dans le lac Tanganyika permet aux pêcheurs et à leurs familles de subvenir aux besoins fondamentaux. Les revenus sont peu orientés vers l'épargne, même les patron-pêcheurs préfèrent enfouir les billets dans des cruches de peur d'avoir leur argent escroqué. Cependant cette attitude tend timidement à changer car quelques pêcheurs sont en train d'ouvrir les comptes dans les micro-finances qui leurs sont proches comme nous l'a assuré l'un de nos sujets d'enquête[96]

II.1.5. Comparaison du revenu de la pêche à celui de l'agriculteur

Les analyses que nous venons de voir ont permis d'ajuster plus ou moins les revenus de la pêche. La question se complique davantage si on veut établir le Produit Intérieur Brut(PIB) de la population du littoral en général et en particulier de la zone Rumonge- Kabezi quand on sait même que celui d'un burundais n'est pas toujours bien connu.

Cependant en nous référant aux travaux antérieurs au notre, nous avons tenté d'y répondre. Le revenu moyen d'un planteur de café était de 1000 frbu en 1955, celui d'un planteur de coton 2580 frbu, celui d'un riziculteur (paysannat Ruzizi) 16.600 frbu au moment où le revenu du pêcheur (de la strate Nord incluant Kabezi, Muhuta et Bugarama) était de 15.750 frbu.[97]

[95] L'auteur nous a demandé de garder l'anonymat, enquêtée à Rumonge le 25 mars 2023
[96] HARAGAKIZA Célestin, enquêté à Minago le 10 Août 2023
[97] Classement repéré par Alexandre HATUNGIMANA, *La caféiculture et son impact socio-économique en territoire de NGOZI 1930-1945*, Mémoire, Bujumbura, UB, FLSH. /Histoire, 1990, p.88

Ce classement a certes beaucoup changé mais comme le revenu moyen d'un pêcheur nous l'a montré actuellement, le pêcheur est en bonne position. Il est vrai qu'un riziculteur moderne gagne des centaines de milles à la fin de la récolte d'été mais il investit beaucoup, toute chose restant égal par ailleurs.

La pêche fructueuse rapporte plus que quelques fonctionnaires de l'Etat qui gagnent moins de 200.000 frbu par mois. La plupart de la population riveraine du lac préfère associer la pêche et l'agriculture. Les femmes s'adonnent à la culture des fruits et des légumes alors que les hommes préfèrent souvent associer la pêche à la culture du palmier à l'huile. Ce dernier joue un rôle d'appoint voire même premier car le café et le cotton ont été presque complètement abandonnés dans la zone riveraine. Le palmier à l'huile est donc une plante de référence pour les paysans riverains. Et souvent le pêcheur pour valoriser son métier, il fait référence au palmier à l'huile. Ecoutons ce qu'en disent les patrons pêcheurs :

« *Le lac est notre palmier à l'huile. Comme ils se réveillent très tôt le matin(les agriculteurs du palmier) pour la récolte du palmier, nous aussi, nous nous réveillons très tôt pour la pêche.* »[98]

Les considérations sociales du patron-pêcheur semblent être au même niveau que celles d'un grand propriétaire d'un champ de palmier à l'huile. Comme nous l'avons constaté par exemple ; un champ d'un hectare de palmeraie pourrait générer 10 millions frbu[99], ce qui donne un revenu de 830.000 frbu/ mois.

Comme nous l'avons vu précédemment, la moyenne du revenu mensuel d'un patron pêcheur artisanal se trouve entre 1.000.000 frbu et 1.200.000 frbu alors que pour un patron-pêcheur coutumier, la moyenne est entre 400.000 frbu et 600.000 frbu.

D'où nous pouvons affirmer que le patron pêcheur serait au même rang social, sinon légèrement supérieur qu'un propriétaire terrier d'un champ d'un hectare de palmier à l'huile.

L'autre culture génératrice de revenu dans la zone littorale Rumonge-Kabezi est le manioc et la banane. Le manioc est aussi très important dans la mesure où elle accompagne toujours le poisson dans le repas quotidien du riverain et il est consommé sous diverses formes : pâte chaude (ubugari), pate froide communément appelée *ubuswage.* Cette dernière fait l'objet d'un commerce très actif dans la plaine.

[98] MATESO Obed, patron pêcheur, interrogé à Kizuka le 31 aout 2023
[99] Prix de louage d'un hectare de palmier à l'huile pendant une année (en 2023).

Pour les bananes, elles sont principalement extraites en boisson alcoolisée connu sous le nom d'*urwagwa* en Kirundi car les riverains dans leurs habitudes, ils ne préfèrent pas la consommation de Banane comme nourriture comme le confirme NDINZAYAHA Zawadi, la propriétaire du restaurant sur la plage de Kizuka : « *Ici dans nos restaurants, nous préparons très rarement la banane car nos clients préfèrent plus la pâte et le poisson ; les pêcheurs rencontrent le poisson dans le vin de banane* ».[100]

Le défaut pour ces cultures est que le revenu n'est pas journalier ou constamment reçu. En outre, malgré les bénéfices non moins importants de ces cultures, il faut plusieurs soins et plusieurs mois voire même quelques années. Pour le palmier à l'huile, l'obtention de revenus va au-delà de trois ans depuis son introduction.

II.2. La contribution économique de la pêche au niveau communal

II.2.1. La pêche comme objet de commercialisation

D'après J.C. ABBOTT, la commercialisation désigne « *toutes activités commerciales qui comportent le mouvement des marchandises et des services depuis la production jusqu' à la consommation* »[101] .

Pour le cas présent, la commercialisation concerne l'activité d'achat et de vente des poissons qui s'effectue depuis les différents plages de débarquement jusqu'aux marchés environnants, pour les petits commerçants et jusqu'aux divers marchés de la ville de Bujumbura pour les grossistes.

La commercialisation du poisson a toujours fait objet d'échanges florissants tout au long du lac Tanganyika sur les plages de débarquement et sur les différents marchés. Les plages se trouvant au long du lac Tanganyika accueillent beaucoup d'unités de pêche et par conséquent le commerce multiforme y prospère.

Tout le monde en tire profit puisque chacun, depuis le patron-pêcheur jusqu'au consommateur sans oublier les boutiquiers, mécaniciens de moteurs marins, réparateurs des bateaux, restaurateurs, etc., participe à ce commerce.

[100] NDINZAYAHA Zawadi, propriétaire du restaurant sur la plage de Kizuka enquêtée le 23 novembre 2023

[101] J.C. ABBOTT, *Cité par* Karonkano, S. et L. Mbabawe., *La production et la commercialisation du poisson du lac Tanganyika*, Mémoire, Bujumbura, 1979, P.9

II.2.2. La contribution financière de la pêche dans les caisses des communes

Toute une série de personnes œuvrant dans le secteur de pêche contribuent financièrement au budget communal par le payement des taxes et impôts. Il s'agit essentiellement de pêcheurs-producteurs (pêcheurs et patron-pêcheurs) et les employés des services associés à la pêche (les commerçants détaillants, les grossistes, boutiquiers, restaurateurs, mécaniciens, etc.)

Le propriétaire d'une unité de pêche (patron-pêcheur) engage une main d'œuvre salariée. Le pêcheur recruté doit normalement offrir un casier de Primus, une chèvre et une pâte de manioc communément appelée (irobe en kirundi) au patron-pêcheur si l'unité de pêche est motorisée, en guise de motivation. Les opérations de pêche sont dirigées par un capitaine d'équipe tandis que la vente du poisson est assurée par un « gérant ».

Ce dernier a le rôle d'observer la variation des prix de la caisse de poisson à fin de vendre au bon prix. Il est donc l'informateur des pêcheurs et des patrons ; il assure la vente et le paiement des taxes communales (1000 Fr par caisse en 2022)

Le résultat de nos entretiens avec les patrons-pêcheurs et pêcheurs ; nous avons constaté que la grande majorité des pêcheurs ont l'âge comprise entre 10 et 40 ans.

Quant au revendeur de gros (grossiste) comme l'indique Nzeyimana p :

« *Les revendeurs de gros désignent généralement et particulièrement les commerçants disposant d'un magasin de stockage et de commercialisation de volume important de marchandises.* »[102]

Normalement sur les différents sites de pêche riverains du lac Tanganyika ; est considéré comme grossiste tout commerçant capable d'acheter plus de 5 caisses[103] de poisson, soit un détenteur d'un capital d'à peu près de 5.000.000 frbu car une caisse est vendue à 1.000.000 Frbu lors de nos enquêtes.

Les grossistes contribuent beaucoup au budget de la caisse communale dans la mesure où ils versent des frais de la taxe de transaction qu'ils payent sur la plage ou sur les barrières de l'Office Burundais des Recettes dressées sur la route RN3 (route Bujumbura-Rumonge).

[102] P. Nzeyimana, *le poisson et sa commercialisation : cas de pêche artisanale sur le lac Tanganyika*, mémoire, Bujumbura, UB, FSEA, 1983, p.44

[103] Une caisse de poisson= deux caisses renversées l'une sur l'autre que les pêcheurs appellent dans leur jargon « iforoma »

Ils payent actuellement 1000 Fr bu par caisse mais il y a dix ans la taxe par caisse n'excédait pas 400 Fr bu ; ce qui fait que lorsque le lac a été clément du nord au sud du lac, les communes en tirent toujours un profit non moins important.

Les semis grossistes manient des quantités de marchandises très réduites, généralement moins de cinq caisses. Ce commerce est exercé par les petits commerçants riverains du lac parmi lesquels se recrutent les pêcheurs à la retraite et rarement les femmes. Suite à l'incapacité financière, les détaillants peuvent se coaliser à deux ou à quatre pour acheter une seule caisse de ndagara ou de mikeke (1.000.000 à 1.200.000 frbu) à fin de partager le bénéfice par après.

D'après nos enquêtes, nous avons remarqué que parmi ces commerçants on y trouve un nombre non moins important des jeunes qui n'ont pas eu la chance de continuer les études et surtout les gens qui ne sont pas capables de supporter le travail de la terre.[104]

Quant aux détaillants, ils s'approvisionnent auprès des pêcheurs ou semi-grossistes. Des détaillants payent aussi les taxes de la commune dans des marchés qui se tiennent dans les après-midi. La taxe varie actuellement entre 500 Fr bu à 1000 Fr bu selon la quantité. Notons que dans les années 2005, la taxe n'excédait pas à 300 frbu pour les détaillants[105]

La pêche constitue une source financière de taille pour les communes puisque, elles en profiter doublement : perception sur la pêche et sur les commerçants. Cette situation pousse les communes littorales à beaucoup compter sur la pêche.

La pêche est aussi génératrice d'entrées à la caisse communale par des taxes récoltées mais aussi par l'impôt sur le matériel de pêche. Les bateaux de la pêche artisanale sont frappés par un impôt de 9.000 frbu par an et de 15.000 frbu par an pour ceux qui sont motorisés. Une pirogue de la pêche coutumière est tarifée de 2000 frbu par an[106].

Ces taxes et impôts versés dans les communes présentent une part importante dans son budget global. Les administrateurs communaux avec qui nous nous sommes entretenus lors de nos enquêtes nous ont expliqué que les caisses communales sont en bon état grâce à la pêche qui est devenu florissant, sans toutefois en révéler les montants.

[104] BUTOYI Gabriel, Rumonge, le 8 aout 2023
[105] Ntiranyibagira Mathieu, ancien détaillant, enquêté à Kizuka le 8 aout 2023
[106] Chiffres tirés de brochures qui dressent les barèmes de taxation des produits dans les communes : Rumonge, Bugarama, Muhuta et Kabezi.

A titre d'exemple, MINANI Augustin, administrateur de la commune Rumonge nous a confirmé que la pêche vient en deuxième position après le palmier à l'huile en ce qui concerne l'entrée de recette réalisée en 2022.[107]

II.3. La Place de la pêche dans l'économie nationale

D'après le Food and Agriculture Organisation (FAO), la production de poisson au Burundi représentait 1% du PIB en 2005 et contribue à l'alimentation de la population. Chaque habitat consommerait deux kilogrammes par an, ce qui est faible comparé à la moyenne des autres pays riverains du lac (5,1-7 kg/hab./an) et à celle proposée par la FAO et OMS qui est de 12 kilogrammes par habitat par an.[108] Le poisson jouerait un rôle important puisqu'il fournirait 33% de la ration individuelle en protéine animale.[109]

Du point de vue de l'emploi, la pêche et la pisciculture occuperaient 120.000 personnes. Celles-ci interviendraient dans le mareyage, construction de pirogues, traitement et commercialisation du poisson, ainsi que l'aménagement des étangs.[110]

Les eaux territoriales burundaises produisent entre 15.000 et 25.000 tonnes par an, mais le record a été atteint en 1977 avec la production de 30.530 tonnes[111]. Les ressources de la pêche burundaise ne sont pas vendues seulement sur le marché local comme on l'a constaté sur l'analyse du territoire économique (premier chapitre).

Une partie du ressource est exporté vers l'étranger, notamment dans les pays limitrophes, ce qui constitue une source de devises quoique négligeable tel qu'on peut l'observer sur le tableau de la page suivante :

Tableau 9 : Recettes d'exportation du poisson de 2000 à 2005.

Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Valeur en millions de BIF	85,6	120,6	147,3	130,9	176,9	167,5
Quantités en tonnes	2,3	3,3	4	3,6	6,3	6

***Source** : BRB, Bulletin mensuel, nº 12, décembre 2005, p. 85.*

[107] MINANI Augustin, administrateur de la commune Rumonge, entretien du 2 novembre 2022
[108] FAO., *Profil de la pêche par pays-Burundi*, janvier 2005, p.5.
[109] *Idem.*
[110] FAO., *Profil de la pêche par pays-Burundi*, janvier 2005, p.5.
[111] *Idem.*

Sur le tableau ci-haut, nous remarquons une croissance progressive des recettes d'exportation. Cela est dû en grande partie à une relative accalmie dans le pays après la signature de l'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation au Burundi en 2000.

L'année 2004 occupe la plus grande valeur des recettes d'exportation. La signature d'un accord de cesser le feu avec le mouvement rebelle du CNDD-FDD est sans doute l'une des causes de cette croissance dans la mesure où elle a contribué à la stabilisation nationale.

II.4. Les problèmes de la pêche dans la région riveraine

Même si la pêche génère des revenus et des emplois pour faire face au chômage et à la pauvreté dans les familles, elle connait aussi des difficultés. Les problèmes auxquelles la pêche est confronté influent sur la production et donc sur la rentabilité. Nous évoquons ici quelques-uns.

II.4.1. Les problèmes de financement

Les pêcheurs manquent souvent des moyens financiers pour résorber les besoins en équipement de pêche moderne. Toutes les unités de pêche ne sont pas jusqu'actuellement pourvus de moteurs. On rame encore ce qui fait qu'on ne peut pas pêcher dans les hautes eaux du lac qui regorgent les poissons surtout dans la partie sud du lac. Les patrons-pêcheurs conservent encore traditionnellement l'argent. Rares ouvrent des comptes en banques, ce qui ne leur permet pas de contracter des crédits.

Toutefois, la récente évolution de la pêche semble montrer que les pêcheurs ont commencé à maitriser leur environnement de travail et que dès lors, avec leurs initiatives propres ils peuvent arriver à lever les contraintes liées au financement, à l'équipement et au maintien de celui-ci. Au lieu que c'est le propriétaire qui achète seul le matériel, les pêcheurs contribuent quand il s'avère nécessaire.

Cette initiative des pêcheurs pour aider au remboursement de l'argent qu'a couté le matériel est une façon de compenser les pertes endurées par leur patron dans la campagne précédente. Le capitaine d'équipe le confirme :

« *Il n'est pas surprenant que nous pouvons passer toute une campagne de pêche à rembourser le coût du matériel surtout quand la campagne précédente n'a pas été bonne.* »[112]

[112] NTUKAMAZINA Mathias, capitaine d'une équipe de pêche a Kizuka, interrogé le 22/03/ 2023

Face à cette situation de manque des moyens financiers, les producteurs (pêcheurs) demandent l'appui du gouvernement comme le déplore NTIRANYIBAGIRA Léopold :

« *L'Etat devrait nous appuyer en nous accordant des crédits remboursables petit à petit car nous aussi nous faisons partie des producteurs nationaux* ».[113]

II.4.2. Les problèmes à caractère sécuritaire et conjoncturel

La pêche dans le lac Tanganyika ne souffre pas seulement de manque des moyens financiers ou de la pollution, elle souffre aussi des problèmes qui lui sont externes comme l'insécurité. Celle-ci est de deux sources. D'une part ce sont les voleurs à main armés en provenances de la RDC ou en Tanzanie et même quelquefois les Burundais. Ces voleurs menacent les pêcheurs en pleine nuit et leurs demandent par force le matériel de pêche surtout le moteur. Les pêcheurs récalcitrants sont même tués et jetés dans l'eau. Si l'unité de pêche est pillée, la suite tombe en faillite. BUTOYI Gabriel, Président de la Fédération des Pêcheurs et Fournisseurs du Poisson au Burundi nous a révélé qu'on a enregistré 3 cas de vol de moteurs dans le lac Tanganyika au cours de l'année 2022.[114] D'autre part, les fermetures brusques peuvent être causées par l'apparition des épidémies (choléra par exemple) ou à l'insécurité.

Des cas pareils ne favorisent pas la pêche. A titre d'exemple la recrudescence des attaques des bandes armées depuis les années 1995 dans la province de Bujumbura (rural) et même dans tout le sud du pays, a fait que le gouvernement réagit en certain temps en fermant temporairement les activités de pêche sur le lac Tanganyika.

Cette mesure d'interdire la pêche tant nocturne que diurne est ressentie comme une torture par les gens riverains du lac et contribue à freiner le progrès de la pêche au Burundi.

Pour des raisons de santé et de salubrité, on a vu interdire les activités de pêche dans le lac Tanganyika. C'est le cas de l'épidémie de choléra à Kabezi en 1978.[115]

Enfin, la Direction pour la Promotion de Filière Halieutique(D.P.F.H) voulant laisser au poisson le temps de se reproduire et de grandir, ordonne d'interrompre occasionnellement la pêche dans le lac.

[113] Nduwimana Innocent, patron-pêcheur œuvrant à Kizuka interrogé par nous-même, le 16 mars 2023
[114] BUTOYI Gabriel, Président de la Fédération des Pêcheurs et Fournisseurs du Poisson au Burundi, interrogé à Rumonge le 30 août 2023
[115] M.J. EVERT, *Op-Cit.*, p.82

Que ce soit dans un cas ou dans un autre, les riverains en général et en particulier les pêcheurs supportent mal cette interdiction et sont les premiers à transgresser ces mesures. Les populations étant bénéficiaires du produit de pêche, deviennent volontiers complices ; ce qui fait que même en période de fermeture, le poisson frais, quoiqu'en petite quantité, ne manque jamais sur le marché.

Pour contourner les mesures administratives, certains centres fonctionnent d'une façon discrète : il s'agit des sous-centres où on pratique la pêche coutumière d'une façon traditionnelle et les poissons sont vendus directement sur lieux où ils sont consommés par les populations locales.

A ces problèmes ci-haut évoqués, il requiert la mobilisation et l'implication de tous les partenaires (pêcheurs et patrons-pêcheurs, l'administration et la population riveraine) pour en faire face.

II.4.3. Les problèmes liés à l'organisation et au niveau d'instruction

Une observation attentive montre que les pêcheurs manquent jusqu' à présent un cadre de rencontre et de concertation comme le déplore Ntukamazima Mathias **: «** Ng'aha buri wese aribako, ivy'amashiramwe tuvyumvana bene ibipe bamwe bamwe »

Ça se traduit :

« *Ici, tout le monde se débrouille lui-même, les rares associations qui existent sont pour les patrons-pêcheurs* »[116]

On considère donc que les vrais pêcheurs sont ceux qui possèdent de moyens de pêche, c'est-à-dire le matériel ; les autres étant de simples ouvriers ou journaliers. De plus les pêcheurs n'ont pas ou ne connaissent pas de lois qui les régissent. En cas d'accidents fréquents suite aux incendies des lampes à pétrole sous pression, ils sont laissés à eux-mêmes car ils ne sont pas abonnés aux services d'assurance. Il n'y a pas de contrat écrit entre le propriétaire et le pêcheur, ce qui conduit à l'exploitation des pêcheurs.

Les problèmes liés à la mentalité ne facilitent pas non plus la bonne gestion de la pêche. Les pêcheurs croient toujours que les poissons sont en abondance dans le lac Tanganyika, donc inépuisables selon que les « princes du lac »[117] sont généreux. Pour eux, on pêche beaucoup soit par hasard, soit en utilisant minutieusement la médecine traditionnelle, ce qui les pousse à

[116] NTUKAMAZINA Mathias, capitaine d'une équipe de pêche a Kizuka, interroge le 22/03/ 2023

[117] Selon les pêcheurs, les princes du lac sont les démons. Ces derniers exigent un sacrifice pour qu'ils soient généreux, dit-0n.

sacrifier même une personne (généralement un adolescent) pour qu'elle collecte les poissons a l'état mort (umuzimu en kirundi). Remarquons que ces problèmes liés à la mentalité sont à l'origine des éventuels conflits entre la famille soit du patron-pêcheur ou du capitaine de l'équipe et la famille du disparu. Donc il est difficile de faire croire à la famille de la victime que le leur a disparu accidentellement (naufrage, morsure d'un animal, etc.) sans toutefois montre sa dépouille. A titre d'exemple en 2013, un catamaran a été incendié par la famille du pêcheur disparu[118]. Cette famille accusait le patron-pêcheur et le capitaine d'être responsables du décès de leur membre afin qu'il puisse collecter les poissons.

A tous ces problèmes, la formation, la sensibilisation et l'encadrement des pêcheurs sont nécessaires. Rompre avec ces croyances obscures constitue une nécessité urgente.

II.4.4. La diminution progressive des espèces de poissons [119]

Suite à la pollution causée surtout par l'érosion en provenance de Mirwa, les eaux de ruissellement se jetant dans le lac et la surexploitation du lac Tanganyika tout près de ses rives, on assiste à la diminution progressive des poissons. Cela est confirmé par NZAMBIMANA Diomède qui vient de passer plus de trente ans étant pêcheur : *« Dans les années 1990, on ne pouvait pas passer toute une nuit dans le lac Tanganyika sans avoir au moins une caisse de poisson. Aujourd'hui on peut même passer plus de deux nuits en rentrant les mains bredouilles. Le poisson a fortement diminué dans le lac. »*[120]

Les espèces les plus menacées sont surtout celles situées dans les zones les plus accessibles à quelques dizaines de mètres sur la plage. Ce sont notamment les Tilapias tanganyicae (makoke), ou Limivotilapia dardennii (kungula), Mastacembellus moerii (Anguille), Batthybates ferox (mubangabanga) toutes de la famille des cichlides. Les Lates microlepis connues sous le nom de Nonzi ou de capitaine de même que les Lates mirae et les Lates anguistifrons (Sangala) ne sont plus disponibles dans les eaux du tronçon Rumonge-Kabezi car elles aiment l'eau profonde. Or, suite à l'érosion provenant de Mirwa, les eaux de ruissellement se jetant dans le lac diminuent la profondeur du lac.

Cette réduction sensible des espèces de poissons affecte de façon significative les pêcheurs de la zone Rumonge- Kabezi qui sont alors obligés de migrer en poursuivant le poisson où il se trouve en abondance. La conséquence est que les familles se séparent. Certains pêcheurs franchissent même les frontières et sont en République Démocratique du Congo (R.D.C) et en

[118] NTUKAMAZINA Mathias, capitaine d'une équipe de pêche a Kizuka, interroge le 22/03/ 2023
[119] La liste de ces espèces est proposée par Poll. M in EVERT. M.J, *Op-Cit*., pp.149-150.
[120] NZAMBIMANA Diomède, pêcheur rencontré a Minago le 32 mars 2023.

Tanzanie comme le confirme ce capitaine d'équipe rencontré sur la plage de Magara : *« Ici au Burundi, les poissons sont moins nombreux. Souvent nous les trouvons dans les eaux du Congo où bien à Kigoma en Tanzanie. Là-bas on peut même passer six mois hors de la famille.* » [121]

Les pécheurs du littoral en général et en particulier ceux de Rumonge-Kabezi ne sont pas riches. Cependant, il existe quelques pêcheurs qui sont parvenus à devenir patrons-pêcheurs grâce aux épargnes issues de la pêche et les patrons-pêcheurs qui ont pu diversifier leurs affaires par des gains obtenus de la pêche comme le précise KIGAYARI Emmanuel : *« Au départ, j'étais aide-pécheur. L'argent que je gagnais à la fin de chaque campagne lunaire, m'avait permis de s'offrir un catamaran. Cela n'est pas du tout facile. Il m'a fallu plus de 10 ans dans le métier et je ne consommait pas des boissons alcoolisées comme mes camarades* »

En effet, le bas niveau d'instruction et les croyances obscures ne permettent pas aux pêcheurs de privilégier l'investissement économique. Pour eux, il est impossible de devenir riches avec l'argent des démons comme nous l'a parlé NDAGIJIMANA Charles, le capitaine de l'équipe croisé à Magara : « *Pas de richesse avec l'argent en provenance des démons du lac Tanganyika, c'est juste pour la ration et de quoi à boire seulement*.»[122]

Les emplois que la pêche offre sont aussi loin d'occuper tout le monde qui en a besoin. Quand même ils sont disponibles mais saisonniers, consécutif à une campagne fructueuse. Les revenus tirés de la pêche permettent aux pêcheurs de montrer une certaine distinction par rapport aux non-pêcheurs. Minani Emmanuel, le boutiquier de Minago, nous assure que le jour de partage des dividendes tirés de la pêche, tout le monde en profite. Il va même jusqu'à le comparer à une période de payement salarial pour les fonctionnaires de l'Etat.[123]

Sans toutefois prétendre avoir épuisé l'étude sur l'économie de pêche, nous nous contentons plutôt de donner notre analyse en tant qu'historien chercheur et en tant que fils riverain mais pas pêcheur.

Notre travail, sans être une apologie ou une louange élogieuse de la pêche sur le littoral du lac Tanganyika, force est de constater que malgré cette source intarissable de richesse, les pêcheurs du littorale ne demeurent pas très riches même s'ils ont un statut considérable dans la plaine de l'Imbo. L'argent qu'ils gagnent s'en va vite comme la rosée et cela du fait que l'investissement économique n'est pas beaucoup privilégié.

[121] Ndagijimana Charles, capitaine de l'équipe œuvrant à Rumonge interrogé par nous-même, le 15 mars 2023
[122] NIYONGABO LIEVIN, pêcheur œuvrant à Magara interrogé par nous-même, le 7 avril 2023
[123] MINANI Emmanuel, boutiquier de Minago, entretien du 7 avril 2023

En plus, l'aspect culturel comme quoi il est quasi impossible de devenir riche avec l'argent de la pêche car, disent-ils, « *c'est l'argent des démons* ».

Les emplois que la pêche offre sont loin d'occuper tous les chômeurs de la région même si elle en contribue beaucoup. Quand bien même ils seraient disponibles, ce sont des emplois saisonniers, consécutifs à une campagne fructueuse.

Cependant, la pêche a pu résoudre certains défis économiques en milieu rural comme la création d'un emploi salarié, réduction du chômage ainsi que la réalisation de l'investissement social et économique chez les pêcheurs. Tout le monde a pu profiter de la pêche depuis la famille du pêcheur par d'argent gagné dans ce métier ; l'administration locale par les taxes obtenues de la pêche et en fin le pays qui y compte une source alimentaire non moins importante aux pallier nutritifs.

CHAPITRE III : ASPECTS SOCIO-CULTURELS DE LA PECHE

Dans ce chapitre nous discernons comment les pêcheurs s'organisent au sein de leur société. Il s'agit ici de voir l'organisation socio-culturelle des pêcheurs sur leur lieu de travail et les relations entre les pêcheurs et l'entourage.

Nous aurons à souligner la place des croyances populaires dans la pêche. Ici nous entendons de passer en revue le rôle du territoire social de la pêche.

Le deuxième point à aborder sera la remise en cause de l'ordre social par les effets induits par l'usage abusif du revenu de la pêche. Ici, on analysera la pêche et l'alcoolisme, la pêche et les abandons scolaires, la pêche et le relations sexuelles hors mariage.

En fait nous aurons à souligner les interdits liés au métier de pêche lui-même d'une part, et les interdits et incompatibilités liés à l'exclusion des filles du métier de pêche d'autre part.

III.1. La pêche et restructuration sociale

La pêche couvre dans la société un caractère important et avantageux. C'est ainsi que la pêche dans son environnement a pu donner naissance à deux types de phénomène de société à savoir : les regroupements sociaux et la création des liens de solidarité à l'instar de l'école et des métiers de groupe.

III.1.1. La pêche fructueuse, occasion de joie et partage

Les pêcheurs quand ils se rendent dans le lac, ils ne sont pas sûrs du succès en prises des poissons. D'où ils s'attendent soit à la réussite par la prise d'une grande quantité de poisson, soit à la carence en poissons. Dans ce dernier cas le patron-pêcheur est obligé de donner ses propres moyens pour que les pêcheurs puissent continuer à vaquer à leur activité.

Quand la pêche a été bonne les conséquences heureuses sont partagées entre les pêcheurs, leurs familles et les consommateurs. Un habitat rencontré au marché de Kizuka nous fait le point : « *Quand la pêche a cette bonne tout le monde ici, aura son profit d'une manière ou une autre* »[124]. En effet, pour les pêcheurs, le revenu et la ration journaliers augmentent car les profits se calculent par rapport aux gains de production.

Une fois la pêche est bonne non seulement le pêcheur qui en profite mais aussi le consommateur par l'augmentation de la quantité de poisson par tas et surtout la baisse de prix par tas en longueur de la journée.

[124] BAZIRA Melchior, habitant de Kizuka, entretien du 3 janvier 2023

En effet, plus les heures avancent, plus la qualité des poissons se détériore. Par peur de voir les poissons pourrir, les commerçants vendent à perte au profit des acheteurs qui, avec la même somme d'argent utilisée en temps normal rentre avec le double ou même le triple de la quantité des poissons. Une bonne pêche se présente finalement comme une manne qui surgit du lac. Le commerce du poisson fait aussi le bonheur aux tenanciers des petites buvettes, de restaurants et surtout les vendeurs des pâtes de manioc (ubuswage), par contre les vendeurs des légumes n'y trouvent leur compte car personne ne compte plus à augmenter la quantité de poisson en n'y ajoutant les « *herbes* » légumineuses.

Au moment où la pêche a été fructueuse, presque toutes les familles de la zone riveraine fument ou sèchent sur une natte les poissons. Quand le lac a été clément les enfants chantent, les femmes rient. Ils disent que les poissons sont morts comme le précise cette femme de Gitaza : « *quand les poissons sont morts, nous tous nous les fumons pour nous en servir quelques jours, c'est la joie chez nous, c'est un ouf de soulagement dans les familles* »[125]

III.1.2. La pêche et manifestation de solidarité

Tout métier étend son utilité sur ceux qui l'exercent et sur certains secteurs de la vie sociale. En plus du revenu et de l'emploi, la pêche reste bien appréciée par ceux qui ont des amis ou des parentés pêcheurs. Elle est un élément de cohésion sociale.

L'activité de pêche génère un sentiment de solidarité entre les pêcheurs. Ils se sentent comme une communauté qui partage les mêmes intérêts. Lorsqu'ils sont dans le lac et qu'un incident survient sur l'une des unités, l'élan de solidarité chez les pêcheurs se met en œuvre. En effet, les pêcheurs se sentent unis par cette activité délicate, surtout qu'elle se pratique dans les eaux profondes. L'esprit de solidarité et la volonté de défendre les intérêts communs trouvent leur écho dans la mise sur pied des comités de gestion de plage.

Lors de nos enquêtes, nous avons constaté que chaque plage a un comité de sécurité chargé de régler les conflits, assurer la sécurité et la bonne marche de leur travail[126]. Si par exemple un pêcheur a un problème au travail, il se plaint devant cette comite afin de lui rendre justice. Au cas où le problème n'est pas regelé, le plaignant s'en remet à l'administration à la base.

[125] CIMPAYE Jean, enquêtée à Gitaza le 15 avril 2023
[126] BUTOYI Gabriel, Président de la Fédération des Pêcheurs et Fournisseurs du Poisson au Burundi, interrogé à Rumonge le 30 août 2023

En cas d'attaque des bandits le comité se réunit pour voir ensemble ce qu'il faut faire d'urgence. Le comité joue un rôle très important dans la mesure où il intervient dans la résolution des problèmes liés à l'activité de ses membres et veille à la cohabitation pacifique des pêcheurs eux-mêmes. Les pêcheurs doivent donc se respecter mutuellement et chacun est appelé à respecter le comité de plage. Les comités des différentes plages se connaissent est communiquent quotidiennement en vue d'échanger des informations ou partager des considérations en rapport avec leur métier.

Comme nous l'avons indiqué dans les pages précédentes, la pêche se fait généralement par unité de pêche. Donc, l'activité se réalise en groupe d'individus et ces derniers aussi sont des membres de diverses familles. Celles-ci se retrouvent, à leur tour, partie prenante de cette chaine relationnelle. Ainsi, la solidarité entre les pêcheurs garantit la cohésion entre les membres et permet de perpétuer des liens familiaux à grande échelle, en même temps qu'elle est le gage de survie pour tous.

Au niveau social, la solidarité peut se manifester dans la participation aux cérémonies et fêtes familiales. Il est existé normalement deux sortes de fêtes : l'une organisée à la fin du mois par les patrons, en collaboration avec le comité de plage, pour réunir tous les pêcheurs, ainsi que leurs familles, occasion d'échanger des amabilités et de se congratuler mutuellement pour le résultat atteint, s'il est positif, et définir ensemble les stratégies pour l'améliorer au cas contraire. Dans ce cas, les familles se rencontrent et renforcent leur lien d'amitié et de solidarité. La deuxième fête est celle organisée par les pêcheurs eux-mêmes, sans leurs familles, en cas des recettes optionnellement importantes, afin d'évaluer le travail du jour ; ce qui maintient leur solidarité mutuelle.

En cas de cérémonies de dot ou de mariage ou toute autre fête, ils s'organisent pour aider et soutenir leur collègue concerné par l'événement.

Le pêcheur pouvait aussi donner du poisson à quelqu'un en guise de remerciements ou de cadeaux. Le poisson est alors accompagné d'une cruche de bière de banane et d'une pâte de manioc. L'autre signe de solidarité que les pêcheurs présentent est le partage de la bière au bar. Quand les pêcheurs suspendent leurs activités, période dite « *umukerwa* », ils arrivent à la maison et partagent les boissons avec les voisins et les membres de la famille élargie.

La pratique actuelle des *banobezi* ou pique-caisse, déjà évoqué, trouve ses sources dans cette bienveillance. En effet, les banobezi sont tolérés même si on voit qu'ils sont en train de voler dans la caisse.

Dans les années antérieures, lorsque quelqu'un avait besoin du poisson alors qu'il n'avait pas l'argent, ce n'était pas un problème comme le souligne Christine NZEYIMANA :

« *Il suffisait de se rendre le matin au lac Tanganyika (Nyamugari ou Migera) où devaient s'encré les pirogues des pêcheurs qu'il connaissait et leurs dire qu'il avait besoin du poisson à manger.* »[127]

Selon Christine, cette pratique est en voie de disparition mais lorsque nous sommes rendu sur la plage de Rumonge, à notre grande surprise nous avons trouvé que cette pratique existe encore. Les pêcheurs dont nous sommes entretenus l'ont aussi affirmé. NTAHIMPERA, pêcheur sur la plage de Rumonge le témoigne : « *comment se fait-il qu'un ami manque du poisson, alors que notre unité (de pêche) a gagné son produit ? Impossible !* »[128]. Il est vrai que suite à la carence du poisson ce phénomène de générosité ne pouvait pas se faire quotidiennement est régulière mais quand la pêche a été florissante rien n'empêche de donner les poissons aux amis très proches du pêcheur. Et d'ailleurs tous les matins avant l'embarquement, les amis des pêcheurs sont toujours présents à la plage pour voir s'ils peuvent y en trouver du poisson à manger.

III.1.3. L' image du pêcheur dans son milieu

Pour la population riveraine la pêche est un métier noble. Le pêcheur est respecté dans son entourage comme nous l'a affirmé NIYONZIMA Aline rencontrée sur la plage de Minago :

« *Si vous êtes voisin du pêcheur, c'est la chance qui vous sourit car les pêcheurs sont généreuses, tu ne peux pas manquer de quoi* à *donner* à tes *enfants quand tu es tout près du pêcheur.* »[129]

Les pêcheurs sont donc considérés comme des personnes généreuses et qui ne peuvent manquer de quoi à manger grâce à leur métier générateur de nourriture à tout moment. Quand nous avons voulu les mobiles de cette générosité, les pêcheurs consultés nous disent que l'amour du voisin est d'abord recommandé par la culture burundaise en soulignant l'adage burundais : « *Erega umubanyi niwe muryango* ». C'est dire que le voisin est de ta famille. En outre les pêcheurs qui travaillent toujours loin de leurs familles doivent entretenir des bonnes relations avec leurs voisins car ce sont ces derniers qui peuvent rendre secours à la famille du pêcheur en cas de besoin.

[127] C. NZEYIMANA, *Op-Cit.*, p.16
[128] NTAHIMPERA Aloys, entretien du 28 avril 2023 à Rumonge
[129] NIYONZIMA Aline, enquêtée à Minago le 29 aout 2023

La pêche est aussi considérée comme un élément catalyseur de croissance des jeunes riverains. A force de voir que les jeunes qui pratiquent la pêche à bas âges, grandissent et grossissent assez rapidement que ceux qui sont restés sur la colline, les riverains finissent par conclure que la pêche fait grandir. Au fait ce n'est pas la pêche en soi qui fait grandir mais ce que les pêcheurs, grâce à leur revenu *« Ikomo »* ou ration journalière, prennent aisément trois repas par jour. Le matin quand ils débarquent ils prennent tout un repas accompagnés du thé. A midi ils mangent encore et le soir avant qu'ils prennent le large, ils mangent aussi ; sans oublier de boire de la bière et des jus pour les protestants.

Ce rythme de repas dont le jeune n'avait pas l'habitude influence beaucoup sa croissance physique. De plus étant producteurs, ils mangent les poissons en quantité suffisante sinon excédentaire. Comme le confirme Hatungimana Marlene :

« Abo bahungu babarovyi, boreka kuvyibuha gute bamira kumboga zinoboye ? »

Qui se traduit : « *Comment ces garçons pêcheurs peuvent ne pas grossir alors qu'ils mangent les meilleurs poissons ?* » [130]

Cela montre une bonne considération que les non pêcheurs ont envers les pêcheurs. Et d'ailleurs, le point de vue d'une fille non scolarisée en dit plus sur comment elle voit un garçon qui n'a pas étudié et qui ne pêche pas ou qui ne possède pas d'unité de pêche.

« *Un garçon qui n'a pas étudié ou qui ne pêche pas ici chez nous, n'est pas capable de nourrir et de vêtir sa femme. Il est pris en charge par sa mère, d'ailleurs s'il ne cultive pas les champs il sera sans doute un voleur.* »[131]

Ce qui précède montre avec quelle lunette est vue la pêche dans la zone riveraine du lac. Non seulement l'économique est souligné mais aussi le social est mis en exergue.

III.1.4. La pêche et regroupement social

L'activité de pêche pousse ceux qui l'exercent à se mettre ensemble car, elle s'effectue en groupe comme nous l'avons déjà vu. Une unité de pêche artisanale est composée de 4 personnes au minimum travaillant en commun. Elles ne sont pas nécessairement en association car ils travaillent tous pour un seul individu, le « patron-pêcheur ».

[130] HATUNGIMANA Marlene., agricultrice enquêtée sur le marché de Minago, Rumonge le 10, janvier, 2023
[131] KABIBI Agnès interrogée au marché de la plage de Magara, le 7 avril 2023.

En vue de favoriser le travail en coopérative et d'augmenter les revenus des pêcheurs, des associations de pêche ont vu le jour, même si leur nombres restent très réduits. C'est le cas par exemple de l'Association des Centres Communautaires de Pêche du Burundi « ACCOPE » fondée en 2004 et dont l'objectif principal est l'intégration des pêcheurs en vue de rentabiliser leur activité et par conséquent maximiser le profit. Cette association compte actuellement 666 pêcheurs et sont repartis en centre ci-après : Bujumbura mairie (17), Gatumba (23), Gitaza (51), Magara (50), Kagongo (55), Karonda (165), Muguruka (51), Mvugo (54), Kabonga (54) membres.[132]

L'ACCOPE vise l'encadrement de ses membres dans le domaine de la pêche, la dotation aux membres des unités de pêche, la formation des jeunes non scolarisés pour le métier de pêche, l'encadrement des femmes dans les techniques de séchage et de fumage, etc.

Ces groupements en associations ne se limitent pas au niveau de producteurs (pêcheurs) mais aussi chez les distributeurs. C'est ainsi qu'il existe les 2 autres associations à savoir : l'Association des Fournisseurs du Poisson au Marché de Bujumbura (A.F.P.M.BU) et l'Association des Vendeurs du Poisson du Marché de Bujumbura (A.V.P.M.BU). Les membres de ces associations assurent qu'ils trouvent des avantages non seulement pécuniaires mais aussi sociaux. Le rôle de ces associations se manifeste surtout quand les intérêts et les droits d'un membre sont menacés. Les responsables interviennent rapidement pour trouver des solutions adéquates en fonction de la nature du problème à régler. Voilà ce qu'en dit cette femme vendeuse des poissons rencontré aux alentours de l'ex-marche central de Bujumbura :

« *Nos responsables, nous aident à régler les conflits entre les membres de l'association, en plus nous avons une caisse d'assistance sociale, ce sont eux qui sont chargés de la gestion de cette caisse* »[133]

A part ces associations, nous assistons sur les différents sites à des petits groupements de trois à quatre personnes qui mettent ensemble leurs capitaux si maigre soient-ils, pour assurer la distribution du poisson aux consommateurs des environs. Les femmes interrogées sur le marché de Kabezi, nous ont fait savoir que même si leur capital est insuffisant, elles parviennent à couvrir l'essentiel de leurs besoins courants. Voilà les témoignages de l'une d'entre elles :

[132] NZISABIRA Remy, secrétaire de l'ACCOPE
[133] FATUMA Mwamini, membre de l'A.V.P.M.BU, rencontrée à l'ex-marché central de Bujumbura, le 30 aout 2023

« *Nous avons mis ensemble un capital de 450.000 frbu. Et les bénéfices que nous en tirons nous permettent de se nourrir, se vêtir et payer le loyer* [134]»

D'une façon générale, elles affirment que ces groupements les faciliter à mieux vivre grâce à la mise en commun d'un capital. Il est avéré que l'existence des buts communs comme résoudre un problème existentiel quelconque, survivre, effectuer une tache, s'organiser défensivement, etc., peut être le liant du groupe et par ce critère, le groupe a une cohésion.[135]

III.2. La pêche et l'ordre social

III.2.1. La pêche et les abandons scolaires

La pêche est une source d'emploi et de revenu. L'obtention d'un emploi dans ce secteur n'exige pas les compétences scolaires d'où les jeunes ne peuvent pas manquent certaines réticences à l'égard de certaines activités dont l'école et tomber par la suite dans l'insoumission aux parents et éducateurs.

En effet, le fait que le pêcheur peut avoir beaucoup d'argent à bas âges et en peu de temps ; cela crée chez le jeune non pêcheur le sentiment d'envier son congénère pêcheur, ce qui peut justifier les abandons de l'école qu'on observe ces dans la plaine de l'Imbo . Les parents, pour la plupart non scolarisés ne voyaient pas de mouvais œil l'enfant qui abandonnait l'école pour embrasser la pêche d'après les propos de ce parents rencontré à la plage de Magara : « *Que ce soit à l'école ou à la pêche, partout on y cherche la vie* »[136]. En fait l'émergence des biens matériels des jeunes pêcheurs confère la légitimité à tous ceux qui s'y adonnaient.

En ce qui concerne l'abandon de l'école primaire suite à l'indiscipline consécutive à l'ambition de devenir riche par la pêche, notre enquête auprès de 8 écoles primaires dont 6 avoisinant le littoral Rumonge- Kabezi et 2 situées dans les hautes terres nous révèle ce qui suit :

[134] NIYINZIMA Ernestine, interrogée, le 30 aout 2023 a l'ancien marché central de Bujumbura
[135] R. MUCCHIELLI, *La dynamique des groupes*, ESF Editions, Paris, 14éme Edition, 1995, p.69.
[136] TURAGENZANWA Paul, enquêté à Magara le 10 aout 2023

Tableau 10: Les abandons scolaires de la 1ère année à la 6éme année des années scolaires 2010-2011 ; 2015-2016 et 2021-2022

Direction scolaire	Abandons 1995-1996		Effectif total des écoliers	Abandons 2010-2011		Effectif totale des écoliers	Abandons 2021-2022		Effectifs total des écoliers
	G	F		G	F		G	F	
Minago	65	39	1642	21	16	1877	7	2	2430
Kizuka	31	21	1549	18	11	2001	8	7	2321
Magara	25	23	1326	12	9	1662	4	5	1954
Nyaruhongoka	42	22	978	11	11	1155	3	0	1801
Gitaza	67	51	1872	10	5	2011	4	2	2356
Kabezi	43	41	1798	12	12	2334	7	3	2414
Murago	9	1	1445	0	0	1795	0	1	2034
Matara	1	0	911	0	0	1206	0	1	1365
Total									

Source : Tableau réalisé par nos soins en se référant sur les rapports annuels (le 2, avril, 2023) des directions scolaires.

On remarque que ce tableau concerne les écoliers de 7 ans à 12 ans. Les abandons masculins sont plus élevés que ceux féminins. Les directions proches du lac Tanganyika connaissent plus de désertions que celles situées dans les hauteurs comme Matara et Murago. Les premières années et les sixièmes années sont beaucoup concernées par les abandons.

Le tableau ci-haut ne montre pas que la pêche aurait contribué dans les abandons. Les notes accompagnant les rapports annuels pointent du doigt le manque d'argent pour les frais scolaires et très timidement les redoublements et les triplements répétitifs qui démotivent le gout de l'école chez les élèves. Or, les pêcheurs à l'âge scolaire, avec qui nous nous sommes entretenus ont confirmé qu'ils avaient certes manqué d'argent pour payer à l'école mais une fois trouvé cette argent, ils n'ont pas regagné l'école.

L'année scolaire 1995- 1996 connait beaucoup d'abandon car on était en pleine guerre civile au Burundi. Cela veut dire que certains garçons disparaissaient vers la rébellion alors que d'autres émigraient vers les régions plus sécurisées.

En 2010-2011, les abandons sont relativement diminués par rapport en 1995-1996. Ce progrès serait à l'origine de l'apaisement dans la région riveraine qui connaissait la stabilité depuis la signature du cessez-le-feu en 2007, entre le gouvernement et le dernier mouvement rebelle opérant particulièrement dans la région (F.N.L).

Le fait que l'année 2021-2022 connait très peu d'abandons est le fait que les comités de pêche en collaboration avec les patron-pêcheurs ont pris conscience de n'est pas embaucher les abondons scolaires comme nous le dit SURWAVUBA Venant, président du comité de pêche a Magara[137]

Pour nous résumer, les raisons qui nous poussent à affirmer que ceux qui abandonnent l'école le font à cause de la pêche est l'élévation du niveau d'analphabétisme que nous avons rencontré chez les pêcheurs lors de nos entretiens avec eux. La totalité des pêcheurs interviewés n'ont pas terminé l'école secondaire et parmi 60 pêcheurs enquêtés seulement 6(soit 10%) qui ont pu terminer l'école primaire. Comme NZEYIMANA le souligne dans son étude sur l'histoire sociale de la mission de Mutumba qui est inclue dans notre zone d'étude, la pêche a détourné beaucoup de jeunes :

« *… peu de gens ont fait les études beaucoup de jeunes de six années de l'école primaire. Certains s'adonnent à la pêche, d'autres deviennent des petits commerçants de denrées alimentaires ou tiennent des buvettes et petits boutiques* »[138]

Cette situation de 1987 à certes peu changé mais elle ne s'est pas améliorée de façon sensible surtout que le commerce ces derniers temps, prend de plus en plus le dessus de la vie moderne. Mais l'ordre et l'harmonie sociaux sont brouillés non seulement en faisant l'école buissonnière mais aussi en se soûlant avec les alcools et les autres stupéfiants.

Signalons que cette analyse du niveau des abandons scolaires ne concerne que la comparaison entre des régions juxtaposées à savoir la plaine littorale et les hauteurs de Mirwa. Cela signifie la réalité pourrait être tout autre si on ferait référence à l'échelle nationale.

III.2.2. La pêche et l'alcoolisme

L'alcool constitue à bien des égards un fait social total. Il est non seulement un produit de consommation courante, mais aussi un objet culturel infiltré de signification le fait que son usage organise un mode de relations sociales.

[137] SURWAVUBA Venant, président du comité de pêche à Magara, entretien du 7 avril 2023
[138] C. NZEYIMANA., *Op-Cit*., p. 103

L'enquête socio-comportementale sur l'infection du VIH/SIDA au Burundi réalisée par CEFORMI en avril 2001, a révélé que 58,9% des hommes ont des multiples partenaires à cause de l'ivresse.[139] De ce fait, la consommation de l'alcool pousse à de multiples vices dans la société, elle greffe sur les moyens de faire vivre les familles et freine l'investissement. Voulant les vérifier chez les pêcheurs de notre zone d'étude, nos enquêtes sur un échantillon de 60 pêcheurs choisis dans huit plages (2 par commune) différentes donnent les résultats suivants : 52 pêcheurs (soit 86,6%) prennent des boissons très alcoolisées dont le vin traditionnel de banane « *isongo* » et « *kanyanga* », une liqueur fabriquée traditionnellement. Parmi ces pêcheurs, 30 seulement sont mariés et 30 autres sont encore célibataires et ne dépassent pas 22 ans.

Notre analyse des effets de l'alcool en milieu de pêche serait vaine si nous n'évoquons pas la pratique de fumer le chanvre chez les pêcheurs. Il n'est pas spontané pour un pêcheur d'accepter qu'il fume du chanvre sur la plage ou sur le lac pendant la pêche mais certains pêcheurs nous ont confirmé en confidence que ça va de soi d' « éveiller la force » par ce qu'ils appellent le petit tabac *« agatabi* » ce qui en réalité fait allusion au chanvre. Il est plutôt difficile de pouvoir donner l'effectif de ceux qui fument le chanvre mais le constant est que presque tous les pêcheurs hors mis les pêcheurs protestants fument de cigarettes. Les pêcheurs de type artisanale sont plus concernent que les autres.

Les conséquences néfastes de cette pratique, a part de nuire la sante chez les consommateurs, ces derniers en état d'ivresse commettent de l'adultère à risque.

« *Boire, normalement c'est boire dont on a besoin et pas plus c'est la frontière entre plaisir et souffrance* »[140]

Boire trop, trop souvent ou au mauvais moment a en effet des conséquences sur la société et fait place à des mauvaises habitudes telles que les relations sexuelles précoces, la violence et la souffrance des proches etc. tels habitudes sont également observables chez les pêcheurs consommateurs en excès d'alcool.

[139] BANDYATUYAGA H., *Etude sur les connaissances, attitudes, pratiques des pêcheurs en matière d'infections sexuellement transmissibles*, Mémoire, Bujumbura, I.N.S.P, 2002, p.32.
[140] P. ANCEL et L. GAUSSOT, *Op.cit.*, p.19

III.2.3. La pêche et les relations sexuelles précoces ou/ et hors mariage

Le travail de pêche est effectué loin de la famille. Les mariés les mariés se retrouvent loin de leurs épouses et les plus jeunes se retrouvent loin de leurs parents. Par manque de discipline exigée en famille et sous l'effet de l'alcool surtout les pêcheurs se livrent souvent à l'adultère particulièrement les jeunes. Mais il serait exagéré de dire que c'est uniquement l'alcoolisme, qui est le facteur de cette méconduite comme notre enquête le montre :

Tableau 11 : Facteurs influençant les pêcheurs à faire des rapports sexuels en dehors du foyens selon le type de pêche.[141]

Type de pêche / Facteur	Artisanale		Coutumière		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
1. Plaisir sexuel	3	10	4	13,33	7	11,66
2. Curiosité	1	3,33	2	6.66	3	5
3. Effet du groupe	5	16,66	7	23,33	12	20
4. Alcoolisme	7	23,33	8	26,66	15	25
5. Femme demandant d'aide aux pêcheurs	3	10	2	6,66	5	8,33
6. Etre loin de la famille	10	33,33	6	20	16	26,66
Ne rien savoir	1	3,33	1	3,33	2	3,33

Source : Enquête menée par nous-même sur 60 pêcheurs (30 pour la pêche artisanale et 30 pour la pêche coutumière) sur les plages du littoral Rumonge-Kabezi en avril, 2023.

Le tableau ci-dessus révèle que les pêcheurs coutumiers et les pêcheurs artisanaux sont plus influencés à faire des rapports sexuels en dehors du foyer par les mêmes facteurs mais à des niveaux différents. D'une part, les facteurs le plus influençant pour les pêcheurs artisanaux sont : être loin de la famille 33,33%, alcoolisme vient en deuxième position avec 23,33%, puis l'effet du groupe avec 16,66%. D'autres parts les facteurs influençant pour les pêcheurs coutumiers sont : alcoolisme 26.6%, effet de groupe 23,33%, être loin de la famille 20%.

Dans tous les cas, l'accès particulier est mis sur le fait d'être loin des familles et sur l'alcoolisme. Ce qui n'est pas étonnant car la séparation temporaire des couples est un facteur exposant les pêcheurs à l'adultère alors que les jeunes célibats profitent cette occasion d'être à l'abri des injonctions des parents.

[141] H. BANDYATUYAGA , *Op-Cit.*, p.18

Ici, les risques d'attraper les maladies sexuellement transmissibles est très grand dans la mesure où leurs connaissance pour se protéger contre ces maladies semblent être limitées chez la plupart de pêcheurs. En effet les pêcheurs ont toujours été victimes de ces infections. Même actuellement, nos entretiens avec eux nous ont révélé que l'abstinence et la fidélité ne sont pas leur préoccupation comme nous a signalé ce pêcheur rencontre à la plage de Magara : « Erega ntasi idahamba, uwudahitanywe numugera nuruzi ruramutwara »,

Ça se traduit : « *la mort se trouve partout, celui qui ne meurt pas par le virus, le lac le tue.* »[142]

En effet, notre étude sur la sexualité chez pêcheurs a montré que 59 sur 60 pêcheurs ont déjà vu le préservatifs masculin, et 2 seulement le préservatif féminin mais, 32 pêcheurs seulement ont déjà utilisé le préservatif dans leur rapports sexuelles hors mariage. Cette négligence trouve appui d'autant plus que même le bon nombre de vendeurs d'articles de boutique sur plage et les marchés environnants ne disposent pas de préservatifs.

En ce qui concerne les Infections Sexuellement Transmissibles, les connaissances de la plus part de pêcheurs sont insuffisantes. Les plus connues sont le VIH/SIDA, la syphilis et la gonorrhée connues respectivement par 96,6%, 70%, et 50% des pêcheurs[143]

Tout ce discours aura été nous rendre compte de comment les lieux de pêche, sur les plages, sont des poches des M.S.T (Maladies Sexuellement Transmissibles) du fait que l'ignorance aidant, les rapports sexuels qui s'y font sont à grands risque. La situation devient déplorable quand on sait que ces pêcheurs rentrent sur les collines et qu'ils peuvent contaminer celles qui y sont restées (leurs épouses, petites amies).

La pêche de ce côté apporte des pleurs dans les familles. Bon nombre des familles ont déjà perdues les leurs. Malheureusement elles jettent les torts sur les empoisonneurs. C'est la déstabilisation de l'ordre social dans la mesure où telle situation s'accompagne de suspicions et de haine comme l'affirme cette femme rencontrée au marché de Minago :

« *On avait cru que mon bon-frère pêcheur aurait été empoisonné par les voisins suite au conflit foncier et on a dépensé beaucoup d'argent chez les sorciers, c'est par après qu'on a découvert qu'il souffrait du VIH/SIDA. »*[144]

[142] L'auteur nous a demandé de garder l'anonymat, interviewé à Magara le 29 mars 2023

[143] Sur 60 pêcheurs interrogés, 58 affirment être au courant du SIDA, 42 de la syphilis, et 30 de la gonorrhée. Ceux qui sont au courant des autres maladies sexuellement transmissibles sont aussi au courant du VIH/SIDA.

[144] HATUNGIMANA Marlene, enquêtée à Minago le 11 août 2023

Cependant, nous avons remarqué que les femmes demandant de l'aide aux pêcheurs ne sont plus considérées comme un facteur important influençant les pêcheurs à faire des rapports sexuels en dehors de leurs foyens comme elles l'étaient dans les années antérieures. Selon NDUWIMANA Aster, président du comité de pêche à Minago pour faire face à ce problème **les** comités de pêche ont décidé de chasses les femmes communément appelées « *abapishi* » sur les plages dès le début de l'année 2022 car, ils étaient dénoncées de la prostitution. Ces femmes qui s'occupaient de la cuisine des pêcheurs étaient accusées d'être à l' origine des conflits entre les pêcheurs et leurs épouses comme le dévoile NDUWIMANA Aster : *« certains pêcheurs ne rentraient pas à la maison, ils préféraient rester avec les abapishi. Ces femmes sont des prostitués expertes en cuisine et un pêcheur habituait à manger et à dormir elles, ne se souvient plus de sa familles*».[145] Même si Aster n'a pas pu nous donner les chiffres exacts, il estime qu'après la chasse de ces femmes à la plage le nombre des pêcheurs qui divorcent ont sensiblement diminué.

Cette affirmation d'Aster nous semble être plus réaliste dans la mesure où les cas de conflits entre les pêcheurs et leurs épouses sont fortement régressés, passant de 18 cas en 2021 à 2cas en 2022. Lors de notre enquête en avril, 2023 il n'y avait qu'un seul cas enregistré.[146]

En ce qui concerne le mariage, nous avons remarqué que le bon nombre de pêcheurs tentent non seulement de se marier précocement (entre de 18ans et 20 ans), mais aussi deviennent polygames à défaut de divorcer tout le temps.

En effet l'âge au premier mariage tel que défini par le code des personnes et des familles de janvier 1980 règle le mariage civil et fixe à 21 ans et 18 ans révolus les âges respectifs au premier mariage pour les garçons et les filles[147].

La plupart des pêcheurs interrogés voient dans un mariage tardif un risque de dissipation de l'argent gagné de la pêche. Sur 60 pêcheurs interrogés, 40 sont des mariés et parmi ces derniers 22 pêcheurs se sont mariés à l'âge comprise entre 18 ans et 20, 11 à l'âge comprise entre 21 et 25 ans et en fin seulement 7 pêcheurs qui se sont mariés à l'âge comprise entre 26 ans et 28 ans. Pour ces pêcheurs, la femme les aider à se sentir responsable et discipliné.

En réalité, les raisons de ce comportement sont multiples. D'une part le fait de gagner l'argent en jeune âge semble influencer les jeunes à se marier très précipitamment. D'autre part les parents encouragent leurs enfants (filles ou garçons confondus) à fonder les foyers.

[145] NDUWIMANA Aster, président du comité de pêche à Minago, interviewe le 1 avril 2023
[146] Chiffres trouvés dans le registre du comité de plage de Minago, consulté le 1 avril 2023
[147] République du Burundi, *Décret-loi portant code des personnes et des familles*, Bujumbura, 5 février 1980

III.3. La pêche et les croyances traditionnelles

La croyance est le fait de croire, c'est-à-dire de tenir quelque chose pour véritable ou réelle, d'être persuadé ou intimement convaincu qu'elle est vraie ou qu'elle existe. C'est une façon de penser qui permet d'affirmer, sans esprit critique, des vérités ou l'existence des choses ou d'êtres sans avoir à en fournir la preuve et indépendamment des faits pouvant infirmer cette croyance. Elle s'oppose au savoir rationnel et à la certitude objective.[148]

En ce qui concerne la pêche au Burundi en général et en particulier dans la zone riveraine du lac Tanganyika, les croyances populaires occupent une place privilégiée. Ces croyances se manifestent sous plusieurs aspects : initiation du jeune pêcheur, interdits liés au genre et les interdits liés au métier en soi.

III.3.1. Initiation du jeune pêcheur

Comme nous l'avons appris chez les anciens pêcheurs et les riverains, jadis les enfants de la région riveraine du lac Tanganyika commençaient à apprendre ce métier sous forme de jeux en pêchant avec petits hameçons qu'ils se fabriquaient eux-mêmes. C'était surtout à ce moment même que l'enfant commençait à être motivé par le métier. Ce genre de pêche était appris sans aucune intervention des adultes.

La pêche dont nous allons parler ici exige principalement une pirogue, un filet et des rames. Pour ce type de pêche, traditionnellement le père du jeune garçon était le premier concerné, avant l'intervention des autres pêcheurs. Le père de l'enfant avait pour tâche de faire acquérir à son fils ce que lui-même avait fait depuis longtemps comme prévoyait la culture burundaise

Ainsi, à l'âge convenable (normalement à l'âge de l'adolescence), le jeune garçon candidat, accompagnait son père et son rameur. Ces derniers le mettaient dans la pirogue entre eux. A ce moment l'observation et la pratique allaient de pair comme le précise HARERIMANA Egide, ancien capitaine pécheur.

« *Umwana w'umuhungu ageze mu bigero yajana na se. Bashitse mu kiyaga, yaramubarira ivyo akora, akamwereka agatako akamukoresha* ».[149] C'est-à-dire que, le père allait avec son fils dans le lac et arrivés à la destination le père montrait à son fils les différentes techniques de pêche par observation et technique.

Au retour de la pêche, le père montrait à son fils comment sécher le poisson et lui fait participer à la recherche de roseaux et du torchon pour la prochaine pêche.

[148] Http://www.toupie.org›Dictionnaire, consulté le 14 avril 2023 à 19h34 min
[149] HARERIMANA Egide, enquêtée à Nyamugari en commune Kabezi le 21 avril 2023

Cependant, le père n'assurait pas seul cette action éducative. Il pouvait être remplacé ou aidé par des personnes de son entourage. Ceci rejoint la sagesse RUNDI qui n'a pas manqué à souligner cette aspect de l'éducation : « *umwana s'uwumwe, ni umurima wisangi* » c'est-à-dire : « un enfant n'appartient pas à une seule personne, c'est pour la communauté ».

Cela s'entend par le fait même que le père pouvait confier son fils à une autre personne afin qu'elle l'initie au métier.

Le cas du métier de la pêche n'est pas exclu de ce contexte. Pour apprendre à pêcher, l'enfant pouvait être initié par son entourage à savoir ses oncles, ses cousins ou ses voisins tout simplement. Il suffisait que son père ou le garçon lui-même aille le demander à ce pêcheur expérimenté et initiateur.

Un ancien pêcheur de Magara nous fait le point : « *Mon pere était catéchiste. C'est la raison pour laquelle elle a demandé à mon oncle pêcheur de m'initier au métier car le temps lui manquait. »*[150]

D'après nos informateurs, l'enfant acquis normalement les techniques de conduire la pirogue entre deux ou trois mois. A ce moment il est proclamé rameur et peut aller à la pêche avec n'importe quel pêcheur, mais la technique de pêcher reste encore à acquérir même s'il sait ramer. Donc pour être proclamé pêcheur, il devait entreprendre la dernière étape en rapport avec la recherche des Poissons.

Cette dernière étape est la plus importante mais délicate et dangereuse. Elle est importante parce qu'elle confère un statut autre que celui de rameur. Elle est délicate est dangereuse parce qu'elle occasionne des accidents même pour les gens expérimentés. C'est pour cela qu'un rameur pouvait passer des mois et des mois sans savoir pêcher. Cependant, en compagnie du pêcheur, il assimilait beaucoup de notions plus pratiques que théoriques en rapport avec les différentes manœuvres que le pêcheur faisait usage lors de la recherche des poissons.

Ces manœuvres se déroulaient en deux étapes : premièrement l'initié apprend à manœuvrer le filet de l'avant vers l'arrière, et en deuxième lieu, il apprend à manier le filet du bas vers le haut.

[150] BUKURU Athman, enquêté à Rutumo, le 11 aout 2023

En fait, avant de faire toutes les manouvres, le pêcheur apprenait à son rameur comment arrêter la pirogue en jetant l'encre dans l'eau, comment la tourner de façon à avoir le vent devant et comment allumer le grand fagot de roseau sans avoir le risque de se bruler. C'est juste au moment où la pirogue était en position d'arrêt , le pêcheur lui apprend les techniques de pêcher, consistant à manœuvrer le filet de l'avant vers l'arrière en profondeur c'est-à-dire comment le ramener à plat sur l'eau et sous le feu en le poussant plus loin vers l'arrière et non le contraire, si non le poisson s'enfuit comme l'explique NYABENDA Elie, l'ancien pêcheur : « *La pirogue s'arrête et on pêchait à partir de l'avant et non à partir de l'arrière car ils pouvaient fuir le filet* ».[151]

Le formateur(le père ou toute autre personne choisie) du pêcheur supervise cette opération. Cette action est répétée plusieurs fois et le candidat doit un jour se mettre à l'avant de la pirogue et à la place de pêcheur pour subir un test de niveau. Il est proclamé pêcheur, lorsque, pendant une nuit de pêche, il parvient à avoir la même quantité de poissons que son initiateur, voire plus, tout en suivant les mêmes manœuvres que ce dernier.

C'est en tenant compte de toutes ces épreuves, de son habileté, et ses aptitudes halieutiques que le candidat est en définitif admis de passer à l'initiation à ce métier de pêche.

III.3.2. Les rites et initiations relatives à la pêche

Ici, nous allons nous allons nous expliquer sur certaines cérémonies et coutumes concernant la pêche. En effet, l'investiture au statut de pêcheur était une grande fête car les convives buvaient et mangeaient. Cette initiation rehaussait par conséquent le candidat d'un niveau social inférieur à un niveau supérieur.

Comme la majorité de nos enquêtés l'affirme (soit 58 sujet sur 60), lors de la cérémonie d'investiture au statut de pêcheur, le jeune homme, candidat à ce métier, offrait de la bière de banane à son initiateur et ce dernier donnait à son tour au jeune pêcheur le matériel de pêche pour admission.

Ainsi ces cérémonies rentraient-elles dans la catégorie de l'initiation selon la définition que l'Encyclopaedia Universallis donne cette dernière notion : *« C'est un processus destiné à réaliser le passage d'un état, réputé inférieur, de l'être à un état supérieur*.»

[151]NYABENDA Elie, ancien pêcheur interviewé sur le marché de Minago, le 10, janvier, 2023

A partir de ce jour, le jeune pêcheur pouvait être responsable d'une équipe de pêche et initier d'autres personnes à son tour. En plus de ces festivités, l'initiateur lorsqu'il était riche en matière halieutique, donnait un cadeau à son « élève » devenu pêcheur.

Quand l'initiateur est le père du garçon jeune pêcheur, le père donnait généralement le matériel de pêche constitué par le filet et la pirogue. La réception de ce nouveau matériel de pêche donnait aussi lieu à certains rites.

Déjà, le nouveau matériel ne pouvait pas passer une nuit à la maison du pêcheur de peur d'être souillé. C'est pour cela qu'il était porté au lac ce jour même où se déroulaient les cérémonies rituelles. Ces cérémonies pour le nouveau matériel varient d'une région à l'autre et d'une plage à l'autre.

Voilà ce qu'en disent les interviewés lors de nos entretiens :

« *Ubwato bushasha mbere yo kuja mwi tanganika, babubagiramwo inkoko, amaraso bakayajojoterezamwo. Baca bafata umugore bakamushira kumpanza yabwo maze umusore akamuzungurukana mu mazi, buhindukiye nyenebwo akubutega icumu, buryisetseko agaca arikurako, bagaca babuduza* » [152]

Cela veut dire que : Quand une pirogue est encore nouvelle, on y égorgeait un coq et on y éparpillait son sang, puis une femme y montait et un jeune homme lui faisait faire un tour dans le lac. Au retour de la pirogue, son propriétaire tenait une lance à la main jusqu'à ce que la pirogue la cogne, il la retirait et on remontait à la barque.

Un autre ancien pêcheur, rencontré à la plage de Kabezi disait :

« *Kubwato bushasha, abarovyi bahamagara umupfumu, akabumijirako umuti imbere ninyuma butaraja mu mazi* »

Cela veut dire :

« *Lorsque une pirogue était encore nouvelle, les pêcheurs appelaient le sorcier qui aspergeait les médicaments dans et autour avant qu'elle ne commence à pêcher* »[153]

D'autres rites étaient pratiqués pendant l'exercice même de cette activité de pêche lorsque quelqu'un avait jeté mouvais sort à la pirogue et que les pêcheurs revenaient souvent main bredouille.

[152] NSENGIYUMVA Emmanuel, ancien pêcheur interviewé sur la plage de Minago, le 10, janvier 2023
[153] NZIGIRABARYA Térence ancien pêcheur enquêté sur le marché de Magara, le 7, avril, 2023

Ici, il faut signaler que ces rites et initiations ont presque perdu l'importance qu'ils revêtaient jadis. Les gens reconnaissent que dans le passé le recours aux sorciers et au fétichisme étaient très courant pour réaliser de bonnes prises. Ce recul des rites serait dû aux progrès réalisés par des religions chrétiennes et musulmanes dans la plaine de l'Imbo ces derniers temps. Notons que les parmi 60 pêcheurs constituants les sujets de nos enquêtes 38 sont chrétiens, 21 musulmans et un 1 qui n'a pas de religion.

III.3.3. Les interdits liés à la pêche

Les interdits liés à la pêche d'après les pêcheurs de la région riveraine du lac Tanganyika revêtaient trois aspects à savoir : interdits liés aux filles et aux femmes, interdits liés à la consommation des aliments, et les interdits liés à la pêche elle-même. Notons que ces interdits recouvrent le territoire social comme nous l'avons déjà montré au premier chapitre.

III.3.3.1. Interdits liés aux aliments

Il existe aussi des interdits alimentaires qui touchaient les pêcheurs d'une part et autres couches de populations d'autres parts.

En effet, le pêcheur ne pouvait pas manger ses prémices, c'est-à-dire les poissons qu'il pêchait pour la première fois. Il était aussi interdit au pêcheur de manger les poissons pêchés par sa nouvelle pirogue ou son nouveau filet. Ce matériel serait souillé et n'aurait pas de bonnes prises. Le pêcheur ne pouvait pas manger les feuilles de colocase car il n'aurait pas également de bonnes prises. Les hommes en générale y compris les pêcheurs étaient interdits de manger les petits poissons du nom d' « imisisa » (alvins), car ils s'accoleraient sur leurs barbes.

La consommation de poisson était aussi interdite pour certaines catégories de la population. Rappelons que la pêche a été considérée par les sociétés agro-pastorales comme un métier peu noble, abandonné aux gens de la plaine. C'est ainsi que ceux qui descendaient des haut plateaux du Mugamba ne mangeaient pas de poissons parce qu'ils les considéraient comme des serpents de mer. Ils ne pouvaient même pas partager le chalumeau ou un objet quelconque avec celui qui avait touché ou, mangé le poisson.[154]

[154] BARAKANA Pierre, enquête enregistrée à Kabezi par NZEYIMANA Christine, le 11/04/ 1986.

Les éleveurs, ne mangeaient pas les poissons car leurs vaches seraient souillées par ce geste. le femmes aussi ne mangeaient pas les poissons n'ayant pas d'écailles comme *imvuru, imbuka, akangohongoho*, etc… elles auraient des boutons sur le corps et leurs cheveux tomberaient.

Les hommes comme aux femmes ne mangeaient pas l'anguille (umurombo). Ce poisson étant semblable au serpent, il faisait peur à tout le monde et ce n'est qu'à l'exemple des *Babembe* que les Barundi l'ont mangé comme confirme le vieil homme du littoral rencontré au marché de Minago : « *Il y avait des poissons interdites à consommer pour certains gens suite à leur origine ou leur métier. Mais l'anguille était crainte par tout le monde et ce n'est que les Babembe qui le consommaient.* »[155]

Il faut signaler que la pêche elle-même avait ses propres interdits. Par-là, il était interdit aux pêcheurs de s'assoir sur un mortier car en cas d'accident dans l'eau il tomberait comme une pierre dans l'eau. D'autres interdits étaient liés aux lamentations. Si un pêcheur n'était pas en accord parfait avec sa femme et que celle-ci se lamentait pour son mari pour qu'il n'ait pas de bonne pêche, celui-ci rentrait sans poissons. Ces conséquences tenaient aussi lorsqu'un patron d'une équipe de pêche ou sa femme, se lamentait pour ses pêcheurs.

Cependant, dans ce cas, les travailleurs pouvaient remarquer si c'était leur patron ou sa femme. Dans le cas du patron, le peu de poissons qu'ils pêchaient, devenaient tout rouge dans leur partie supérieure alors que si c'était sa femme, les poissons devenaient rouges dans leur partie ventrale. Sur la demande des pêcheurs, le patron ou sa femme, selon le cas, pouvait conjurer ce sort (kwizigangura) par l'usage de certaines plantes de brousse.

Les propos de l'un des personnes enquêtées en disent beaucoup.

« *Nyene ubwato kugira yizigangure abakozi barabimusaba, maze nawe agaca ateka umunzinganzinga uvanze numufumya agaca awukubita kubwato avuga ati : Jewe ndiziganguye kubera naridoze, nashavujwe nigitego canje, abakozi bampemukiye. Kanziganzinga ka mugore na mugabo, mukangara winziga, uramva mu gutwi, uramva mu mutwe, uramva mu rura rwa Manyonga. Ahejeje baca baja kurondera kandi bararonka* ».

C'est-à-dire :

« Sous la demande de ses travailleurs, le patron se purifiait en chauffant dans l'eau les plantes de la brousse nommées *Anzanza garchkeana (umuziganzinga)* et de *vernonia amygdalinae*

[155] HAKIZIMANA Gérard, interviewé le 10 janvier, 2023

(umufumya), et en prononça les mots suivants : je me purifie, la colère m'a emporté et je me suis lamenté à cause de mes travailleurs m'avaient déçu.

Rancune de femme, rancune de l'homme, jeune rancune, quitte-moi des oreilles, quitte-moi de la tête, quitte-moi de l'intestin de Manyonga. Après ces rites ils partaient à la pêche et ne manquaient plus les poissons.»[156] Il parait que ces mêmes plantes étaient utilisées presque partout pour se purifier mais les mots qu'ils prononçaient variaient un peu.

En conclusion, nous remarquons à travers ces propos, que les interdits renferment une part importante de la discipline et du dévouement exigés aux pêcheurs pour bien exercer leur métier. C'est ainsi que par exemple les patrons étaient interdits de se lamenter pour leur travailleurs. C'est aussi une façon d'inciter la patience dans le métier.

III.3.3.2. Interdits liés aux filles et aux femmes

En effet, au Burundi la pêche a toujours été l'apanage des hommes. C'était donc une activité réservée uniquement aux hommes comme la quasi-totalité de la population enquêtée (60 sujet sur 60, soit 100%) l'a affirmé.

Les explications liées aux croyances traditionnelles excluant la femme au métier de la pêche existaient depuis longtemps, ainsi, il était interdit par exemple au pêcheur d'avoir des relations sexuelles à toute femme. S'il arrive qu'on néglige cet interdit, il ne capture aucun poisson. Cependant, d'après nos informateurs, il faut nuancer. Cela dépendra de femme comme le confirme l'ancien capitaine d'équipe : « *Les femmes ne sont pas toutes les mêmes, il y a celles qui portent la chance. Quand le pêcheur couchait avec l'une d'elles et qu'il obtenait les poissons en abondance, il ne l'abandonnait pas, par contre le pêcheur la cherchait avant d'aller à la pêche* »[157]

Il était aussi interdit au pêcheur d'entreprendre toute activité de pêche lorsque sa femme avait des règles menstruelles ou était enceinte pendant les premiers jours de grossesse. S'il poussait outres ces interdits, le crocodile le dévorerait. En plus, une femme qui était dans ces conditions ne pouvait pas toucher le matériel de pêche ni l'enjamber.

D'une manière générale, dans leurs coutumes, les pêcheurs accordaient une grande attention à ces interdits pour éviter les conséquences. Même aujourd'hui, ces interdits ne sont pas abandonnés d'après les propos du capitaine de l'équipe :

[156] NINTUNZE Eliakim, ancien pêcheur interviewé sur la plage de Minago, le 11, avril, 2023
[157]NZIGIRABARYA Térence ancien pêcheur enquêté sur le marché de Magara, le 10, avril, 2023

« *Même si on n'est pas sûr la réalité de ces interdits, nous devons les respecter car ce sont des conseils laissés par nos anciens maitres initiateurs.* »[158]

Ici il nous faut signaler que le rôle social de la femme traditionnelle explique aussi la raison de son exclusion dans la pêche. D'après VYUMVUHORE, dans le Burundi traditionnel, la mère était toute dévouée à ses enfants que ce soit à la maison ou aux champs :

« *La femme n'exerçait aucune profession en dehors de sa famille, elle était toujours avec ses enfants que ce soit à la maison ou aux champs* »[159]

La femme n'exerçait pas le métier de la pêche, non seulement parce qu'elle était trop surchargée par des travaux ménagers et champêtres mais aussi parce qu'elle était frappée par des interdits la touchant comme nous l'avons remarqué ci-haut.

Cependant très peu de nos informateurs, surtout les membres pratiquants des religions révélées (catholiques, protestants et musulmans) ont avancé l'idée que la pêche est un travail exigeant une force physique supplémentaire que la femme n'en a généralement pas.

A nôtres avis, nous pensons qu'en dehors de la croyance populaire, ces coutumes comprenaient d'une grande importance dans mesure où leur respect permettait aux pêcheurs de bien dormir pendant la journée et être forts physiquement la nuit lors de la pêche.

L'éducation dans la famille traditionnelle burundaise a contribué à l'écartement de la femme dans le métier de pêche. En effet, la fille a été toujours soumise à une éducation rigoureuse et devait rester souvent au sein de l'enclos (*urugo*). Et la femme était le premier responsable de l'éducation de ses enfants et plus particulièrement de ses filles. Consciente de sa responsabilité à l'égard de ses enfants et de son devoir de préparer sa fille à sa future vie d'épouse, la mère ne ménageait aucun effort pour la réussite de son l'éducation et son honneur en dépendait. Ceci rejoint plusieurs dictons burundais :

« *urera nabi ugatukwa n'abakwe* »

C'est-à-dire : « si tu éduque mal, tu deviendras la risée de tes beaux-fils.»

La fille était contrainte de rester à la maison. Cette éducation draconienne de la fille était renforcée par certains interdits liés à son comportement. Ainsi il était interdit à une fille de se promener le soir ou la nuit, de ne pas dépasser l'enclos le soir quand elle était en règles car, elle s'exposerait aux esprits malveillants, et beaucoup d'autres considérations.

[158] BUZOTOYE Gérard, enquêté à Minago le 12 aout 2023

[159] J. VYUMVUHORE, *La femme comme mère de la famille*. In *Au cœur de l'Afrique* nº 3, Presse LAVIGERIE, BUJUMBURA, 1975, p. 152.

En conséquence, elle intériorisait ces interdits et les faisait le leur comme le confirme la vieille dame rencontrée à Minago :

« *De notre jeune âge, nous restions à la maison car il était interdit à une fille de quitter l'enclos surtout le soir.* »[160]

A notre avis, nous pensons que ces interdits n'étaient qu'un moyen de pouvoir contrôler les filles avec aisance dans son comportement. Si ce n'était que cela, les filles et les femmes burundaises auraient pu aller pêcher avec les hommes à l'instar des femmes d'Ubwari en République Démocratiques du Congo.

A ce propos, le Bureau Africaine des Sciences de l'Education(B.A.S.E) nous apprend que :

« *Les préjugés défavorables ont fait longtemps feu à cause de l'idée fortement ancrée concernant la distribution des taches au sein de la famille, confinant en général les femmes au rôle d'épouse et de mère, l'enfermant dans les éternelles tâches ménagères et d'autres labeurs qui ne lui laissent qu'un temps extrêmement réduit pour d'autres occupations.* »[161]

En guise de conclusion, le social se trouve renforcé par les effets secondaires de la bière dont le partage de la bière, les cadeaux que les riverains se font tous les jours de fête, la générosité de donner du poisson aux voisins etc. Cela est dans la nature des burundais traditionnels et il est à encourager.

Les problèmes liés à la mentalité ne facilitent pas non plus la bonne gestion de la pêche. Les pêcheurs croient toujours que les poissons du lac Tanganyika sont trop en abondance, donc inépuisables selon que les démons du lac sont généreux.[162]Pour les pêcheurs, on pêche beaucoup soit par hasard, soit en utilisant minutieusement la médecine traditionnelle, ce qui les pousse à sacrifier même une personne pour qu'elle collecte le poisson sous le lac à l'état de « *umuzimu* » comme nous l'avons déjà montré.

Non seulement les explications liées aux croyances traditionnelles écartaient la femme de l'exercice du métier de la pêche, mais aussi la traditionnelle burundaise comme africaine, qui considéraient la femme comme la principale responsable de l'éducation des enfants et plus particulièrement les filles.

[160] BARINAKANDI Joyce, interviewée à Minago le 11 avril 2023
[161]Bureau Africaine des Sciences de l'Education, *Femmes et Afrique en devenir*, Kinshasa, 1986, p.86.
[162] RUZOVIYO Onésime, interrogée à Minago le 10 avril

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail, « *la pêche et les pêcheurs au Burundi : mobilités socio-économiques sur le littoral du lac Tanganyika, de Rumonge* à *Kabezi* », dont l'objectif était d'analyser les dynamiques socio-économiques dans quelques zones de pêche, un regard rétrospectif s'avère pertinent pour ressortir ce à quoi nous avons abouti.

En effet, la pêche existait au Burundi depuis les temps les plus reculés. Cette activité n'a cessé de prospérer avec notamment l'apport des Babembe vers la fin du 19^{e} siècle, les initiatives des colonisateurs et surtout l'intérêt des pouvoirs publics contemporains. Cette activité est exercée par des pêcheurs qui travaillent pour eux-mêmes mais aussi par beaucoup de ceux qui travaillent pour le compte des patrons-pêcheurs, créant ainsi des véritables pôles d'apprentissage et d'insertion professionnelle.

L'activité de pêche s'est donc construit un territoire original. Une sorte d'encrage socio-économique sur le littoral du lac Tanganyika, fortement animé. La culture burundaise dans ses aspects divers en est témoin si on prête attention à la socio-anthropologie du lac et de la pêche. Egalement, l'ensemble des activités liées à la pêche enrichissent les interactions entre le l'homme, son travail et son environnement. C'est ainsi qu'une activité agricole intense à vocation marchande à base des principales plantes comme le palmier à l'huile, les fruits et le manioc se trouve très liée à la pêche.

Celle-ci s'est révélée comme une activité intéressante dans les zones littorales du lac Tanganyika aussi bien au niveau des familles que dans les recettes communales. L'étude du revenu et des autres recettes qui en sont liées montre que la pêche s'inscrit dans la logique, plus que de la satisfaction des besoins immédiats, de l'entretien du quotidien socio-économique.

Le métier de la pêche grâce aux emplois qu'elle offre génère des revenus non moins importants à la population riveraine et surtout aux pêcheurs ainsi qu'à leurs familles. Certaines familles ont pu relever leur niveau de vie en se procurant un investissement social et économique. En outre, les communes qui exploitent les plages tirent profit de la pêche à travers des taxes sur toutes les activités qui en sont liées.

La comparaison de l'agriculture à la pêche montre que celle-ci occupe une place de choix. Grâce aux revenus tirés de l'agriculture il y en a qui préfèrent investir dans la pêche comme des patrons-pêcheurs. Ce sont eux qui peuvent accumuler un capital consistant pour investir d'avantage dans le domaine agricole ou s'orienter dans le transport. D'une manière générale,

les revenus de la pêche constituent un appoint indispensable pour les caisses communales, les pêcheurs et les non pêcheurs riverains. Ces derniers trouvent l'occasion d'exercer le commerce tout au long des plages de débarquement ; ce qui fait que la plaine en général et le littoral Rumonge-Kabezi en particulier soit une région à vocation commerciale. A l'instar de l'Egypte considéré comme *« un don du Nil* », faut-il considérer le lac Tanganyika comme un don à l'endroit des populations riveraines et de la région l'Imbo dans l'ensemble ! En tout cas, le lac Tanganyika constitue une chance, *un don de Dieu* (*ikiyaga Imana yatwihereye* comme disent les pêcheurs eux-mêmes), une opportunité de trouver une occupation utile, de l'emploi et accéder à des revenus monétaires réguliers, lesquels peuvent aussi être à l'origine d'investissements futurs, dans un monde rural où il est difficile de ressembler un capital consistant pour réaliser des projets à long terme. Ses eaux constituent depuis fort longtemps une réserve d'aliments pour se nourrir et pour vendre. Ainsi, le pêcheur occupe une place importante dans la société et n'hésite pas à donner des cadeaux à l'entourage en guise de gratitude à la générosité de la nature. Il est donc vu et considéré par la société comme un « homme riche » et donc utile.

Toutefois, il ne faudra pas se faire d'illusion que tout le monde a l'accès équitable à la pèche. Ce métier exige un processus d'initiation et d'intégration parfois complexe et qui limite donc l'accès de tout le monde. C'est le cas à titre d'exemple des femmes qui sont exclues selon les interdits lies à la pêche.

Aussi, tout pêcheur n'est pas riche ou en voie de le devenir. Beaucoup sont des pêcheurs qui gagnent juste le nécessaire pour faire vivre leurs familles. Force est de constater que c'est plutôt l'investissement social qui a une grande place dans la vie des pêcheurs par rapport à l'investissement économique. Suite à l'incapacité à faire de fructifier le revenu provenant de la vente des poissons, très peu de pêcheurs ont pu réinvestir dans la pêche pour devenir à leur tour des patrons-pêcheurs. Cela montre que le statut du pêcheur oscille entre accumulation et la nécessité. Bien que les pêcheurs soient enviés dans leur région, ils occupent un emploi précaire et travaillent dans des conditions difficiles voire dangereuse si on tient compte par exemple de l'ampleur des accidents sur le lieu de travail.

Mais comment faire pour rendre cette activité beaucoup plus prometteuse ? Faut-il que les pouvoirs publics par le billet du Direction pour la Promotion de Filière Halieutique(DPFH) du Ministre de l'Environnement, Agriculture et Elevage s'investissent d'avantage pour arrêter une politique claire quitte à faire de la pêche au Burundi une activité sur laquelle l'Etat peut compter comme il en est le cas pour le café, le thé, et le secteur minier.

Des études ultérieures, portant peut-être sur l'ensemble des zones de pêche au Burundi pourront contribuer à répondre à cette grande interrogation en s'intéressant aux questions relatives au financement des pêcheurs pour plus d'investissements, à l'industrie de pêche, c'est-à-dire a la chaine production, transformation et commercialisation.

\

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. Les ouvrages publiés

1. CAZENAVE-PIARROT F., *et al, Géographie du Burundi, Le pays et les hommes*, Edicef, Paris, 1979.

2. CHARLES-ANDRE J. *et al, Les Africains*, Tome II, Paris, Editions J.A, 1977.

3. CHRETIEN J.P., *La crise écologique de l'Afrique orientale au début du XXèS : cas de l'Imbo entre 1890 et 1916*, Bujumbura, mai, 1985.

4. COLLART A., *Pêche artisanale et pêche industrielle au lac Tanganyika*, Bruxelles, Direction de l'agriculture, des forets et de l'élevage, 1958, 103p.

5. DE LANDSHEERE G., *Introduction à la recherche en éducation*, 5e éd., paris, Armand colin-Bourrelier, 1982, 382p.

6. ENCYCLOPAEDIA Universallis, Volume XII, Paris, 1980

7. EVERT M.J., *Le lac Tanganyika, sa faune et la pêche au Burundi*, Bujumbura, U.B, 1980, 2001p.

8. LEURQUIN P., *Le niveau de vie des populations rurales du Ruanda-Urundi*, Louvain, Paris, Nauwelaerts, 1960, 420p. ESF Editions, Paris, 14eme édition, 1995

9. MUCCHIRLLI R., *La dynamique des groupes,* ESF Editions, Paris, 14éme Edition, 1995.

10. RAFFESTIN C., « *Ecogenèse, territoriale et territorialité* », in AURIAC F. & BRUNET R. Espaces, jeux et enjeux, Fayard & Fondation Diderot, Paris, 1986, pp. 175-185.

10. VAN HAVRE M., *Le guide marabout de la pêche en rivière, lac, étang*, Bruxelles, Nouvelles Editions Marabout, Verviers, 1983, 254 p.

II. Les travaux académiques

1. Bambara S., *La pêche artisanale et coutumière, in séminaire national sur la pêche et la pisciculture,* Bujumbura, 10-12 février 1988

2. HATUNGIMANA A., *La caféiculture et son impact socio-économique en territoire de NGOZI (1930-1960),* Mémoire, Bujumbura, UB, FLSH /Histoire, 1990, 158 p. 3. KATIHABWA S., *Le vocabulaire Kirundi du palmier à huile et du cocotier. Une approche lexico-sémantique*, mémoire de maîtrise en langues et littératures africaines, Université du Burundi, FLSH, 1997, 124 p.

4. KIBUTI N., *Le projet de pêche de la Banque Mondiale et les résultats* de *la société des usines de poissons du BURUNDI* (SUPOBU), Mémoire, F.S.E.A., Décembre, 1982.

5. LOPEZ A., *Les paysans-pêcheurs de la basse terre du Burundi ; contribution à l'étude de la complémentarité de deux activités à partir de deux exemples-types : Gitaza et Rutunga,* Thèses de doctorant, IIIè cycle en géographie, Université de Bordeaux III, septembre, 1978, 281p.

6. NGIYE E., *La filière palmier à huile au Burundi : acteurs et territoires*, thèse de doctorat, Université Toulouse - Jean Jaurès, 2015, 342p.

7. NZEYIMANA C., *Histoire sociale de la mission de Mutumba de 1945-1975*, Mémoire., Bujumbura, U.B, 1987, 108p.

8. NZEYIMANA P., *Le poisson et sa commercialisation : cas de pêche artisanale sur le lac Tanganyika*, mémoire, Bujumbura, UB, F.S.EA, 1983,127 p.

9. RUYANDA R., *Le développement de la pêche dans le lac Tanganyika : expérience du passé et leçon à en tirer*, Mémoire, Bujumbura, U.B, FSEA, 1988, 111p.

10. RUDAKUBANA A., *La FAO et le développement de la pêche et de la pisciculture au Burundi de 1971 à 1993*, Mémoire, Bujumbura, U.B, FLSH, 1994, 141p.

III. Rapports et autres documents

1. BELLEMANS M.S., *Production des pêcheries burundaises*(1991). Résultats statistiques, Bujumbura, F.A.O., 1992

2. CORSI F., *Analyse et projet régional de développement de pêcherie du lac Tanganyika*, rapport présenté au gouvernement du Burundi et du zaïre, Rome, F.A.O., 1987, 200p.

3. FAO., *Profil de la pêche par pays-Burund*i, janvier 2005.

4. FAO., *Profil de la pêche par pays-Burundi*, janvier 2007

5. Ministère de l'agriculture et de l'élevage, département des eaux et foret, Service de pêche et de pisciculture, *Plan Directeur de Pêche et de la Pisciculture*, Bujumbura, mars, 1988, 157p.

6. République du Burundi, SUPOBU, *Mémorandum sur la situation du Projet de pêche,* Bujumbura, 1983.

7. BELLEMANS M., 1991 : *Histoire des pêcheries artisanales et coutumières au Burundi de 1952- 1991*. Statistique et information. Pêches, Burundi.

8. VYUMVUHORE J., *La femme comme mère de la famille*. In *Au cœur de l'Afrique* nº 3, Presse LAVIGERIE, BUJUMBURA, 1975.

IV. Les sites web

Http://www.toupie.org›Dictionnaire, consulté le 14 avril 2023 à 19h34 min

ANNEXES

Annexe I : Questionnaire d'enquête

I. Information sur le pêcheur

1. Identification

Nom et prénom :

Sexe et âge :

Lieu de naissance :

Etat civil :

Date d'entrée dans le métier de pêche :

Zone de pêche du pêcheur :

2. Quel mobile vous a poussé de choisir le métier de pêche ?

3. Ce métier vous intéresse-t-il ?

Oui

Non

4. Trouvez- vous le revenu mensuel suffisant ?

Oui

Non

5. combien d'argent vous pouvez gagner chaque mois ?

6. combien d'unités compte votre zone de pêche ?

7. chaque unité occupe combien de personnes ?

a. unité de pêche coutumière

b. unité de pêche artisanale

c. unité de pêche industrielle

8. quelle est la quantité moyenne de poisson prises

Par jour ?

Par mois ?

9. combien de caisses pouvez-vous vendre par jour ?

a. sur place

b. aux marchés locaux

c. aux marchés de Bujumbura

10. la production est la même pour toutes les périodes de l'année ?

Oui

Non

Si non,

a. Quels sont les mois les plus productifs ?

b. Quels sont les mois les moins productifs ?

c. Quels sont les mois d'une production moyenne ?

Indiquez les raisons

1.

2.

3.

11. vous payez des taxes communales ?

Oui

Non

Si oui, combien ?

12. y a-t-il des associations dans votre activité ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

13. Quel est votre niveau d'étude ?

a. Rien

b. Primaire

c. Secondaire

14. Si vous n'avez pas terminé les études, indiquez les raisons :

15. y a-t-il des obligations dans votre métier ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

II. Commerçants

1. Avez-vous trouvez des avantages dans cette activité ?

Oui

Non

Si oui, lesquels ?

2. Quels sont les moyens de transports

3. y a-t-il des entraves dans votre métier ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?

4. Comment êtes-vous organisés ?

a. en association
b. individuel

6. Quels sont les avantages liés à votre organisation ?

7. Combien d'argent pouvez-vous gagner :

a. par jour ?
b. par mois ?

Annexe II : Liste des personnes enquêtées et interviewées

Nom et pronom	Age	Lieu	Date
CIMANA gaspard	16 ans	Minago	10 janvier 2023
HATUNGIMANA Marlene	59 ans	Minago	10/01/ 2023
NDUWUMWAMI Fabien	52 ans	Minago	10/01/2023
Nduwimana Innocent	40 ans	Minago	10/ 01/ 2023
NYABENDA Elie,	55 ans	Minago	10/01/ 2023
NTAHIRAJA Elie	91 ans	Minago	10/01/2023
MINANI Emmanuel	36 ans	Minago	10 /01/ 2023
NINTUNZE Eliakim	58 ans	Minago	Le 11/ 04/2023
BANKINEZA Mufirisi	82 ans	Rumonge	15/ 03/ 2023
NDAGIJIMANA Charles	21 ans	Rumonge	15/ 03/ 2023
NTIRANYIBAGIRA Léopold	55 ans	Rumonge	15/03/ 2023
UWIZERA Oscar	41 ans	Rumonge	15/ 03/ 2023
WIMANA clément	17 ans	Rumonge	15/ 03/2023
ZAMUHAYE Emmanuel	15 ans	Rumonge	15/ 03/ 2023
NDUWIMANA Aster	59 ans	Rutumo	1 / 04/2023
RAMAZANI Athman	14 ans	Rutumo	1 / 04/2023
SAYINGUVU Israël	23 ans	Rutumo	1 / 04/2023
TUYISENGE Immaculée	26 ans	Rutumo	1 / 04/2023
UWAYESU Jeanne	31 ans	Rutumo	1 / 04/2023
ZILIFA Hassan	17 ans	Rutumo	1 / 04/2023
KABIBI Agnès	22 ans	Magara	7/ 04/2023
NIYONGABO LIEVIN	36 ans	Magara	7/ 04/2023
NZIGIRABARYA Terence	40 ans	Magara	7/ 04/2023
ZAMUDA Odette	21 ans	Magara	7/ 04/2023
UWIMANA Dieudonné	31ans	Magara	7/ 04/2023
SURWAVUBA Venant	49 ans	Magara	7/ 04/2023
ZABURI Christophe	22 ans	Magara	7/ 04/2023
BIGIRIMANA	15 ans	Gitaza	15/ 04/ 2023
BAGORA Isaac	39 ans	Gitaza	15/ 04/ 2023
CIMPAYE Jean	26 ans	Gitaza	15/ 04/ 2023
DUSHIMIRIMANA Eric	18 ans	Gitaza	15/ 04/ 2023
NSHIMIRIMANA Evrard	26 ans	Gitaza	15/ 04/ 2023
NSHIMIYE Jadot	23 ans	Gitaza	15/ 04/ 2023
NZISHURA Edmond	19 ans	Gitaza	15/ 04/ 2023
NZOTORO Bernard	72 ans	Gitaza	15/ 04/ 2023
SIBONIYO Prisca	24 ans	Gitaza	15/ 04/ 2023
SIBOMANA Gad	21 ans	Gitaza	15/ 04/ 2023
SIMBAGOYE Emmanuel	41 ans	Gitaza	15/ 04/ 2023
RUCAMIRINDI Jacob	81 ans	Gitaza	15/ 04/ 2023
HARERIMANA Eric	14 ans	Kabezi	22/ 04/ 2023

HARUMWANGA Albert	65 ans	Kabezi	22/ 04/ 2023
KABURA Vital	32 ans	Kabezi	22/ 04/ 2023
KAREKEZI Emanuel	64 ans	Kabezi	22/ 04/ 2023
MANARIYO Peace	14 ans	Kabezi	22/ 04/ 2023
MANIRAKIZA Fracois	28 ans	Kabezi	22/ 04/ 2023
MINANI Aloys	47 ans	Kabezi	22/ 04/ 2023
NIYOKWIZERA Yvan	13 ans	Kabezi	22/ 04/ 2023
NZIKWINKUNDA Kelly	21 ans	Kabezi	22/ 04/ 2023
SINZUMUSI Paul	27 ans	Kabezi	22/ 04/ 2023
SURWUMWE Vianney	49 ans	Kabezi	22/ 04/ 2023
YAMURENYE Jean Marrie	25 ans	Kabezi	22/ 04/ 2023
BIGIRIMANA Darius	28 ans	Nyamugari	31/ 04/ 2023
BIZIMANA Janvier	19 ans	Nyamugari	31/ 04/ 2023
BIZOZA Remy	15 ans	Nyamugari	31/ 04/ 2023
CISHAHAYO Jeanine	37 ans	Nyamugari	31/ 04/ 2023
CITEGETSE Arsène	47 ans	Nyamugari	31/ 04/ 2023
DUSABUMUREMYI Danny	31 ans	Nyamugari	31/ 04/ 2023
GIRUKWISHAKA Josseline	19 ans	Nyamugari	31/ 04/ 2023
NSANZIMANA Thierry	24 ans	Nyamugari	31/ 04/ 2023
NZISABIRA Néhémie	67 ans	Nyamugari	31/ 04/ 2023
YAMUREMYE Pierre	51 ans	Nyamugari	31/ 04/ 2023
FATUMA Mwamini	32 ans	Ex-marché de Bujumbura	Le 30/ 08 2023
NIYONZIMA Ernestine	41 ans	Ex-marché de Bujumbura	Le 30/ 08/ 2023
BUTOYI Gabriel	-	Rumonge	Le 1/09/ 2023
RUMBETE Evariste	-	Bujumbura	Le 28 /08/ 2023
NIJIMBERE pascal	34 ans	Magara	Le 2/ 11/ 2023